



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 19 décembre 2024 à 18h 00 en mairie

Ordre du jour

Compte rendu de la séance du 26 octobre 2024.....	4
Décisions	5
AFFAIRES GENERALES	8
1 – Rapport d'activité de l'établissement public territorial Vallée Sud Grand Paris pour l'année 2023.....	8
2 – Rapport d'activité 2023 du SIPPAREC.....	12
3 – Rapport d'activité 2023 du SIFUREP	14
4 – Rapport d'activité 2023 du SIGEIF.....	15
5 – Rapport de la commission communale d'accessibilité pour l'année 2023	15
6 – Rapport sur la situation en matière d'égalité femmes/hommes.....	19
7 – Rapport en matière de développement durable sur la commune	27
FINANCES.....	33
1 – Legs Cherbonnier 2024.....	33
2 – Garantie d'emprunts accordée à Immobilière 3F pour l'acquisition et l'amélioration de 58 logements situés 11 rue Georges Bouzerait.....	33
3 – Octroi d'une garantie autonome à première demande -Agence France locale	35
4 – Admission en non-valeur et créances éteintes pour 2024.....	35
5 – Constitution d'une provision pour risques et charges.....	36
6 – Attribution de subventions de soutien aux associations sportives évoluant au niveau national pour 2024.....	37
7 – Approbation des taux de fiscalité pour 2025	39
8 – Tarifs communaux pour 2025	42
9 – Vote du budget primitif pour 2025.....	47
10 – Attribution des subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2025.....	62
COMMANDE PUBLIQUE	64

1 – Rapport du concessionnaire relatif à la gestion et l'exploitation d'un immeuble contenant un hôtel d'activité et une pépinière pour l'accueil de créateurs d'entreprises pour l'année 2023.....	64
2 – Rapport du concessionnaire relatif à la gestion et l'exploitation d'une crèche agréée pour 60 places, située au 106, avenue Aristide Briand pour l'année 2023.....	65
3 – Rapport du concessionnaire relatif à la gestion et à l'exploitation du Beffroi pour l'année 2023.....	67
4 – Rapport du concessionnaire relatif à l'exploitation du stationnement payant en voirie pour l'année 2023.....	70
5 – Rapport du concessionnaire relatif à l'exploitation des parcs de stationnement pour l'année 2023.....	70
6 – Rapport du concessionnaire relatif à la gestion et l'exploitation des trois marchés forains de la ville pour l'année 2023.....	73
7 – Rapport du concessionnaire relatif à la gestion et l'exploitation du foyer polyvalent de loisirs dénommé Espace Colucci pour l'année 2023	75
8 – Rapport du concessionnaire relatif à la fourniture, l'installation, la gestion et l'exploitation du mobilier urbain d'affichage de la ville de Montrouge pour l'année 2023	76
EDUCATION	77
1 – Approbation de trois avenants aux conventions d'objectifs et de financements entre la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine et la Ville de Montrouge	77
2 – Convention de réciprocité relative à la participation financière de la commune de résidence aux frais de restauration scolaire pour les enfants scolarisés en classes spécialisées entre les communes de Châtillon et de Montrouge.....	78
COMMERCE	79
1 – Dérogation municipale au principe du repos dominical.....	79
2 – Convention de partenariat entre la Ville de Montrouge et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Paris Ile de France pour la redynamisation du commerce de la Ville de Montrouge	81
LOGEMENT	83
1 – Octroi d'une subvention pour surcharge foncière à SNL-PROLOGUES pour l'opération d'acquisition et d'amélioration d'un appartement 10 rue Germain Dardan.....	83
2 – Octroi d'une subvention pour surcharge foncière à SNL-PROLOGUES pour l'opération d'acquisition et d'amélioration d'un appartement au 9 rue Pascal.....	84
3 – Octroi d'une subvention pour surcharge foncière à la Société d'économie mixte Seine Ouest Habitat et Patrimoine (SOHP) pour la construction de 10 logements sociaux au 2bis, 4 et 6 rue Couprie	85
PREVENTION ET SECURITE	86
1 – Reconduction de la convention de partenariat entre la Commune de Montrouge, Seine Ouest Habitat et Patrimoine (SOHP) et l'État relative à la transmission des images prises dans les parties communes d'immeubles d'habitation SOHP aux forces de sécurité.....	86
RESSOURCES HUMAINES.....	88
1 – Mise en œuvre du régime indemnitaire des fonctionnaires relevant des cadres d'emplois de la police municipale	88
2 – Modalités de transfert des agents du gymnase Henri Ginoux vers Vallée Sud-Grand Paris.....	88

3 – Recensement de la population - Rémunération du personnel chargé des opérations	90
4 – Création d'emplois et mise à jour du tableau des effectifs	91
AFFAIRES DIVERSES	92
1 – Dénomination de l'hôtel de police municipale en hommage à Clarissa Jean-Philippe	92
2 – Aide financière accordée à la Protection civile pour la solidarité avec la population de Mayotte	93
QUESTIONS DIVERSES.....	94

Publié conformément aux articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal convoqué le 6 décembre 2024 suivant les dispositions des articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales s'est réuni à la Mairie sous la présidence de **M. Etienne LENGEREAU**, Maire.

Présents (33) : M. Etienne LENGEREAU, Mme Marie COLAVITA, M. Patrice CARRE, Mme Charlotte BAELDE, M. Pascal HUREAU Mme Gwenola RABIER, M. Jean-Yves VERZEELE, Mme Colette AUBRY, M. Paul-André MOULY, Mme Stéphanie BUJON, Mme Marie-Sophie LESUEUR, M. Karim TAKI, Mme Carmelina de PABLO, Mme Liliane GRAÏNE, Mme Françoise DECORDE, Mme Elisabeth ROSSIGNOL , M. Eric CASTIGNOLI, Mme Isabelle LEMÉE, M. Patrick XAVIER, M. Thomas BRIET, Mme Yén-Lan NGUYEN, Mme Amina SAMBOU-HONORE, Mme Laurianne ROSSI, M. Matthieu DEVRIENDT, M. Charles SELVACOMAR, M. Antoine BOUCHEZ, M. Joaquim TIMOTEO, Mme Juliette MÉADEL, M. Goulwen LE GALL, Mme Flora CLAQUIN, M. Cyril PASTEAU, Mme Annabelle HUET, M. Vincent ISRAËL

Donnant pouvoir (11) :

Mme Claude FAVRA à M. Etienne LENGEREAU
M. Thierry VIROL à Mme Gwenola RABIER
M. Jean-Pierre DAVIAUD à M. Patrice CARRÉ
M. Jacques MELEDJE à Mme Liliane GRAÏNE
Mme Patricia BADIAS à M. Matthieu DEVRIENDT
M. Maxime VETILLARD à M. Jean-Yves VERZEELE
Mme Anne-Laure CROCHAT à Mme Juliette MÉADEL
M. Laurent BARCESSAT à M. Joaquim TIMOTEO
Mme Isabelle PAILLARD à Mme Marie COLAVITA
Mme Gisela GOMEZ-BOSSIERE à M. Antoine BOUCHEZ
M. Sébastien GUERIN à M. Paul-André MOULY

Absents (1) : M. CARLI

Assistaient également :

Fonctionnaires : M. KUPECEK, Mme LAIDI-BOUIMA, M. PIOT, M. RENAULT, M. LOUISY, Mme PASCAREL, M. LAFFONT, M. DEDOH, Mme HENRI.

Cabinet du Maire : M. MAGRO, Mme BUCK, Mme MAUPETIT

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur MOULY** est nommé secrétaire de séance.

(La séance du Conseil municipal, présidée par M. le Maire, Étienne LENGEREAU, est ouverte à 18 h 13.)

M. le Maire.- Bonjour à toutes et à tous. Nous allons démarrer la séance de notre Conseil municipal en commençant par l'appel.

(Il est procédé à l'appel nominal.)

M. le Maire.- Nous sommes 26 présents, 11 représentés, le quorum est donc atteint, nous pouvons valablement délibérer.

Je vous propose de désigner notre secrétaire de séance. Si vous en êtes tous d'accord, M. Paul-André MOULY sera notre secrétaire de séance ce soir.

(Paul-André MOULY est désigné secrétaire de séance.)

M. le Maire.- Je voudrais maintenant, en votre nom à tous, rendre hommage aux victimes du cyclone Chido à Mayotte. Comme vous le savez, Mayotte vit une tragédie exceptionnelle, une tragédie humanitaire, sanitaire et matérielle. Les conséquences sont évidemment catastrophiques, vous avez lu l'actualité comme moi.

Je vous propose, pour les victimes de Mayotte, de nous lever et d'observer une minute de silence.

(Debout, l'assemblée respecte une minute de silence.)

Je vous remercie.

Nous vous proposons d'ajouter à l'ordre du jour de notre Conseil une délibération relative à l'octroi d'une aide financière que la Ville de Montrouge accordera au département de Mayotte, à travers la Protection civile, qui est en relation avec les secours sur place.

Si vous en êtes tous d'accord, nous rajouterons cette délibération à la fin de notre Conseil.

Compte rendu de la séance du 26 septembre 2024

M. le Maire.- Je vous propose d'adopter le procès-verbal de la séance précédente. Est-ce que vous l'avez lu ? Y a-t-il des observations, des commentaires, des questions sur ce procès-verbal ? Monsieur PASTEAU.

M. PASTEAU.- Juste une remarque pour faire part de mon étonnement, mais positif, puisque nous avons reçu les documents avec deux semaines d'avance. Je voulais vous féliciter, ainsi que les services, pour cet effort apprécié.

M. le Maire.- Merci beaucoup, Monsieur PASTEAU, cela me va droit au cœur. Les services, qui sont derrière nous, ont entendu et apprécient.

Nous passons à l'approbation de ce compte rendu.

(Il est procédé au vote à main levée.)

Adopté à l'unanimité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE , C. AUBRY, P-A. MOULY , S. BUJON, J-P. DAVIAUD , K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, E. ROSSIGNOL, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, A. SAMBOU-HONORÉ, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, I. PAILLARD, S. GUERIN
Abstention	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Abstention	L'avenir n'attend pas à Montrouge	J ; MÉADEL, G. LE GALL, A-L. CROCHAT
Abstention	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Abstention	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

Arrivée de M. CASTIGNOLI et M. SELVACOUMAR

Décisions

M. le Maire.- Je vous propose de rendre compte des décisions. Sur les décisions, y a-t-il des questions ? Madame HUET.

Mme HUET.- Merci, Monsieur le Maire, j'ai une intervention plutôt longue sur l'une des décisions, que je trouve assez scandaleuse. C'est la décision 2024-47, qui est l'attribution à la société Nepsis Engineering du marché relatif à la mise en place du logiciel Nasle, module violence et smart city, pour un montant de 38 000 €.

Le produit développé par Nepsis Engineering est un logiciel de vidéosurveillance algorithmique. Il faudrait l'écrire comme cela, je pense, noir sur blanc, plutôt qu'essayer de le cacher, pour que tout le monde soit bien au courant.

La vidéosurveillance algorithmique est tout de même l'utilisation de technologies d'intelligence artificielle pour analyser des flux vidéo en temps réel ou différé. Ces systèmes visent à détecter des comportements ou des événements spécifiques, souvent pour un but affiché d'améliorer la sécurité publique ou privée. C'est également un logiciel très utile pour cliquer la présence de toutes les personnes qu'on considère comme nuisibles dans l'espace public. Contrairement à une simple vidéosurveillance traditionnelle, que vous faites déjà assez bien, les algorithmes interviennent pour extraire des informations pertinentes sans intervention humaine directe. Le produit Nasle dont il est question fait tout cela à la fois.

Normalement, son utilisation intervient dans un cadre juridique assez strict, son utilisation doit être validée par des autorités compétentes comme la CNIL, et doit s'accompagner d'une évaluation rigoureuse de ses impacts sur la vie privée.

Ma question est : où sont ces documents ? Comment se fait-il que vous nous fassiez adopter une décision sans vote, sans aucune délibération ? Où est l'évaluation rigoureuse des risques posés par l'utilisation de cette technologie sur les libertés fondamentales et le respect de la

vie privée ? Où est la preuve que la CNIL a bien été informée de la mise en œuvre de ce logiciel dans notre ville ?

Je préfère le dire, j'ai saisi le préfet pour qu'il examine la légalité de cette décision. J'ai également saisi la CNIL pour qu'elle me confirme si oui ou non, vous avez procédé à l'étude d'impact nécessaire. Je me réserve le droit de poursuivre une action en justice en fonction des réponses de ces derniers.

Je ne comprends pas que vous puissiez faire cela par décision sans en faire une information. Je me demande sincèrement ce que vous imaginez pouvoir arrêter en temps réel de la sorte.

Je suis certaine que vous allez me répondre avec plein de lieux communs sur la sécurité comme la première des libertés, votre confiance en l'avenir, votre amour de la technologie – je les vois déjà, les mots creux –, pour éviter d'avoir à penser ou d'assumer les responsabilités en matière de fragilisation de nos droits à tous. Je suis certaine que vous ne comprenez que très moyennement la technologie qui se cache derrière ce logiciel, comme nous tous, mais plutôt que d'appliquer un principe de précaution en instituant par exemple un comité d'expérimentation avec des retours sur l'utilisation du logiciel, vous essayez en douce de noyer le poisson.

La vidéosurveillance algorithmique, c'est tout de même une société dans laquelle on ne veut pas vivre, dans laquelle des individus sont potentiellement observés à tout moment, ce qui nous pousse tous à nous autodiscipliner. C'est le fameux panoptique de Foucault, ce n'est pas exactement un horizon politique désirable. Cela augmente la surveillance et augmente la portée avec l'algorithme.

Les individus qui savent qu'ils sont surveillés se verraient contraints de modifier leur conduite en permanence, car comment allez-vous définir avec l'algorithme les comportements qui seront jugés comme anormaux ? Peut-être l'algorithme est-il déjà codé par l'entreprise. Si oui, par qui, comment, quelle est sa définition des comportements qui méritent d'être montrés comme inquiétants ? Est-ce qu'être présent sur la voie publique, c'est déjà suspect, ou uniquement si c'est pendant plus de 15 minutes ? Ou seulement quand on est jeune, ou quand on n'a pas la bonne couleur de peau ? Nous aimerions bien savoir, pour savoir quels critères vous allez retenir. Par qui, quand et comment serons-nous jugés pour notre présence sur la voie publique ?

On sait très bien que les algorithmes ont les mêmes biais et les préjugés que leurs concepteurs. Donc cela suffit. Je ne comprends pas : comment pouvez-vous trouver de nouveaux moyens de harceler les corps encore et encore ? Je ne comprends pas que vous ne vouliez pas laisser les gens tranquilles. Ce n'est pas parce que vous enverrez les policiers contrôler nos comportements à tous, et tous ceux que vous ne voulez pas voir dans l'espace public, que les problèmes que vous cherchez à éradiquer disparaîtront. Je ne peux pas croire que vous ne le savez pas, tous, et je ne peux pas croire que vous êtes tous d'accord avec cette décision.

Évidemment, la meilleure des politiques sécuritaires est une politique sociale, robuste, avec des écoles de qualité, un bailleur social qui s'occupe réellement d'offrir un habitat digne à ses locataires, des services publics accessibles à tous. Voilà ce dont la ville a besoin, pas de caméra intelligente qui, dès que vous le pourrez et que la loi l'autorisera, allumera la fonction reconnaissance faciale pour une société toujours plus dystopique à mes yeux. Je ne peux pas croire que ce soit là le futur désirable que vous voulez tous et que nous voulons tous.

M. le Maire.- Merci Madame HUET. Y a-t-il d'autres questions ? Allez-y, Madame MEADEL.

Mme MEADEL.- Je m'interroge un peu sur ce qui ressemble... on se souvient, d'ailleurs, du dispositif « voisin vigilant », qui n'était pas technologique, mais qui était inspiré par la même ambition, cette espèce de surenchère permanente, avec des dispositifs de sécurité supplémentaires dans une ville qui se trouve être dans le ressort de la préfecture de police de Paris, qui est l'endroit de France disposant d'un taux de policiers de surveillance et de sécurité à peu près inégalé en France.

Ma question est : qu'est-ce qui vous pousse à en rajouter des louches à chaque fois ? Et sur ce dispositif en particulier, j'ai une question : pourriez-vous nous indiquer ce qui vous a conduits à aller sur ce sujet, sachant que c'est tout de même un sujet qui, en effet, requiert un certain nombre de garanties ? Est-ce que, par exemple – c'est une question, je ne sais pas – , c'est la même chose que la reconnaissance faciale ? Auquel cas ce serait en effet tout à fait attentatoire, ou pas, mais je ne sais pas, c'est vous qui savez.

Et deuxièmement...

M. le Maire.- Merci. Oui ?

Mme MEADEL.- Qu'est-ce qui fait que... Non, je vais terminer ma question, vous permettez, tout de même.

M. le Maire.- Allez-y.

Mme MEADEL.- Et deuxièmement, qu'est-ce qui vous a conduits à prendre ce type de décision à Montrouge, et quelles sont les zones en question que vous imaginez cibler par cette surveillance ?

M. le Maire.- Merci. Y a-t-il d'autres questions sur les décisions ? Il n'y en a pas.

Bien, alors, sur cette décision. Je vois que Mme HUET est bien virulente ce soir, ainsi que Mme MEADEL, que nous sommes contents de retrouver. Vous commencez à nous manquer, Madame MEADEL, et je vois que vous êtes aussi en pleine forme.

À quoi sert ce logiciel d'intelligence artificielle ? Il va nous permettre, au niveau du centre de supervision urbaine, d'améliorer le fonctionnement de cette vidéosurveillance, notamment en repérant les situations exceptionnelles. Il y a évidemment toujours l'intervention d'un vidéosurveillant, donc une présence humaine. Ce logiciel, utilisé dans beaucoup de communes de France, permettra de repérer les situations un peu exceptionnelles. Cela améliorera le travail de la vidéosurveillance.

Je rappelle que nous avons près de 150 caméras dans la ville, elles sont très utiles pour permettre à nos policiers municipaux de faire leur travail et de repérer ce qui ne va pas. Il ne s'agit pas de reconnaissance faciale, il ne s'agit pas de flicage.

Madame HUET, je n'emploierai pas des mots creux, comme vous le dites. D'ailleurs, vous faites les questions et les réponses, donc non. Tout cela est tout à fait encadré, tout à fait connu, reconnu. Il n'y a rien de compliqué dedans. Ne soyez pas excessive, tout cela est positif. Même si nous ne partageons pas forcément ce point de vue avec Mme HUET, je pense que la sécurité dans notre commune est quelque chose d'important. Je dis toujours que c'est la première des libertés.

Nous avons eu cette semaine le Conseil local de prévention et de sécurité avec les services de l'État et l'Éducation nationale, tous les acteurs de la sécurité dans la ville étaient là et le bilan que nous avons dressé, notamment de la question de la police municipale, avec la police nationale, c'est une très forte utilité des images et des caméras. C'est vraiment essentiel pour garantir cette sécurité à laquelle les Montrougiens et les Montrougiennes sont attachés. Je rappelle que Montrouge est classée la quatrième ville la plus sûre des Hauts-de-Seine. Nous devons tous nous en féliciter, car c'est un résultat remarquable.

Y a-t-il d'autres questions ? Il n'y en a pas.

Nous passons à l'ordre du jour. Nous commençons par les affaires générales.

Arrivée de Mmes BAELDE et DECORDE

1 – Rapport d'activité de l'établissement public territorial Vallée Sud Grand Paris pour l'année 2023

Rapporteur : M. le MAIRE

M. le Maire.- Nous vous proposons d'adopter le rapport d'activité de Vallée Sud Grand Paris, l'établissement public dont nous faisons partie, pour l'année 2023. Y a-t-il des questions sur ce rapport ? Monsieur PASTEAU.

M. PASTEAU.- Merci.

Nous allons délibérer ce soir un peu plus tard des activités du SIPPAREC, du SIFUREP et du SIGEIF, mais pas du SIMACUR, du SMICTOM ou du SEDIF (le syndicat des eaux d'Ile-de-France). Cela fait beaucoup d'acronymes, désolé.

Pourtant, il y aurait des choses à dire. Par exemple, le SEDIF a reconduit en janvier Veolia comme délégataire du contrat de concession. C'est le cas depuis 126 ans, dans des conditions contestées. Le SEDIF, qui est traité par Vallée Sud Grand Paris.

Je lis un article de Mediapart : *« La préservation des ressources, les luttes contre les pollutions, les plans pour économiser la consommation en eau, des différenciations tarifaires en fonction des usages et des volumes consommés, tout ce qui pourrait relever d'une politique publique de l'eau est rejeté par le SEDIF »*.

Le scandale a plusieurs facettes. Je lis le chapeau d'un autre article paru dans Mediapart il y a quatre jours : *« L'Autorité de la concurrence s'est penchée sur un sujet explosif, les stratégies d'entente dans le domaine de l'eau et leurs conséquences sur l'augmentation des factures payées par les usagers »*. Car oui, les distorsions contre la concurrence entraînent des conséquences sur nos factures quand on les laisse passer.

Quand Vallée Sud Grand Paris va-t-elle se retirer du SEDIF et s'orienter vers une régie publique de l'eau ? Et vous, Monsieur le Maire, êtes-vous prêt à dialoguer avec vos interlocuteurs au territoire sur ce point ? C'était ma question.

Ensuite, nous considérons qu'il y a des enjeux importants à Vallée Sud Grand Paris, mais que le cadre dans lequel ils sont traités n'inspire pas confiance.

Rappelons la situation nationale : celle d'une assemblée où aucun des trois blocs, farouchement opposés les uns aux autres, ne détient la majorité absolue, une situation qui devrait obliger les représentants et représentantes de la classe politique française à sortir des vieilles habitudes et à opérer un changement de culture politique.

Que pensez-vous de la gouvernance de Vallée Sud Grand Paris ? Vu d'ici, l'intercommunalité continue à gagner en puissance, mais tout semble verrouillé. Les maires, quelle que soit leur orientation politique, semblent coincés dans un système où la parole n'est pas libre et où la co-construction de la politique territoriale rencontre vite ses limites.

M. le Maire.- Merci Monsieur PASTEAU. Monsieur LE GALL.

M. LE GALL.- Merci Monsieur le Maire. Bonsoir à toutes et tous.

Sur ce rapport, trois points principaux.

Le premier a trait aux projets et notamment à ceux qui ne sont pas financés, malheureusement, sur la commune de Montrouge, puisque nous sommes les parents pauvres de cette intercommunalité. Parent pauvre, alors que nous sommes tout de même l'un des contributeurs les plus importants. Je rappellerai notamment qu'avec le lissage de la taxe enlèvement des ordures ménagères, les Montrougiens vont contribuer pour plus de 3 M€ supplémentaires et par an. En échange de quoi ? Pas grand-chose, puisque vous semblez avoir quelques difficultés à négocier avec vos collègues maires sur cette institution.

Je rappelle que Montrouge était la commune qui portait la fiscalité des entreprises la plus importante. On voit que les financements de projets sont tout de même très pauvres. Lorsque les projets sont financés par l'intercommunalité, on voit aussi un déficit en termes de suivi. On prendra la piscine, sur laquelle nous avons tout de même beaucoup de pannes, à la suite des différents travaux qui ont été réalisés.

Deuxième point, aucun projet financé sur l'aménagement. Cela me permet de rebondir sur le vote du PLUi que nous avons malheureusement validé la semaine dernière, donc qui validera la mise en place de tours dans Montrouge, j'allais dire à rebours de tout ce qui se fait dans les politiques d'aménagement aujourd'hui. Des tours qui seront construites dans le quartier le plus dense de la ville la plus dense du territoire.

Troisième point, nous avons appris hier, grâce à un mail du président Berger, qu'il allait se retirer de l'institution du fait du non-cumul des mandats.

Ma question est simple : serez-vous candidat pour représenter les intérêts des Montrougiens et des Montrougiennes dans cette institution ? Merci.

M. le Maire.- Merci. Y a-t-il d'autres questions ? Monsieur BOUCHEZ.

M. BOUCHEZ.- Merci Monsieur le Maire. J'ai plusieurs questions sur Vallée Sud Grand Paris, plus que trois, donc plus que M. LE GALL. Ceci étant, je rejoins un certain nombre de remarques qu'il a pu faire sur le PLUi, qui ne correspond pas à la densité heureuse que vous nous proposez.

La première question est le montant des investissements de VS GP à Montrouge en 2023. J'aurais aimé les avoir de façon précise et chiffrée. Quelles sont les estimations faites pour 2024 et 2025 ? Est-ce qu'on peut avoir, dans ces rapports, les participations à la fois de chacune des communes et les bénéficiaires que chacune des communes a reçus ? Je crois que déjà, les conseillers territoriaux ont fait cette demande.

Deuxième point, je constate avec ce rapport une progression de la population de Vallée Sud Grand Paris, alors que dans notre commune, cela diminue. Quelle est votre analyse ? Quelle est l'analyse du président du territoire sur ce phénomène et comment abordez-vous cette question ?

Troisième point, j'ai noté avec intérêt que nous avons 20 mètres carrés d'espaces verts par habitant, c'est indiqué en page 6, et que cela peut être effectivement un indicateur qui aurait pu être utilisé dans le PLUi pour les développements futurs au niveau de notre commune.

Vous avez indiqué en page 16 un rappel de l'existence d'un observatoire urbain. J'aimerais bien connaître, effectivement, son contenu, ses objectifs. Nous avons eu l'occasion, en réunion AP3C, de parler de la fréquentation du Montbus. Il faudrait peut-être revoir cette fréquentation, qui est assez faible, puisque c'est 12 personnes par jour. Ce n'est pas forcément une bonne gestion.

Goulwen LE GALL a parlé de l'Aquapol. Il est géré par VS GP. Je suis tout de même un peu étonné que la réfection de l'Aquapol se soit faite soi-disant pour améliorer la performance énergétique, mais sans pose de panneaux solaires, et avec suppression du mur végétal. Il y avait eu auparavant un mur végétal à l'Aquapol. J'aimerais savoir l'enseignement qu'on en a tiré, et si l'idée de murs végétaux est une idée qu'on abandonne, et donc, si on pourrait s'en dispenser pour d'autres projets.

Par ailleurs, je ne sais pas si vous allez à la piscine de temps en temps, mais ce serait bien que les Montrougiens aient des cabines qui fonctionnent, avec des bracelets et des fermetures de casiers non détériorés. C'est un petit message au passage.

Dernier point, il y a un CLIC au niveau du territoire. Pourquoi la Ville de Montrouge ne participe-t-elle pas ?

M. le Maire.- Merci. Autre question ? Madame HUET.

Mme HUET.- Oui, merci. Je pense que cela pourrait être pas mal pour l'année prochaine, Monsieur le Maire, que vous fournissiez un document complémentaire au rapport, qui donnerait la liste de toutes les installations, les équipements, la voirie, que la commune a donnés à gérer à Vallée Sud Grand Paris. Pour l'instant, en l'état, le rapport n'est pas hyper passionnant, à part si on aime les millefeuilles administratifs. Sinon, il ne dit pas grand-chose de Montrouge. Ce serait bien d'avoir un aspect du rapport plus spécifique à Montrouge. C'est pour la première partie, sur la forme.

Sur le fond, trois questions complémentaires à celles de mes collègues. D'abord, pourriez-vous nous expliquer pourquoi le ramassage des encombrants a changé dans notre ville cette année ? Le système du dimanche soir était tout de même pratique. La consigne était facile, c'était assez facile à comprendre. Il permettait le développement d'une économie circulaire un peu informelle, mais qui était appréciée par beaucoup de personnes. Il limitait au dimanche soir l'apparition de déchets sur nos trottoirs. Nous aimerions bien savoir pourquoi on a fait le choix de passer à la collecte à la demande.

Par ailleurs, nous avons proposé pendant la campagne municipale de mettre en place un service de consigne du verre dans les services municipaux. Est-ce que cette proposition a déjà été évoquée à Vallée Sud Grand Paris ?

Troisièmement, la question la plus importante, est-ce que le territoire a une idée ou mène des audits sur l'état des réseaux essentiels à la commune, l'état de vétusté du réseau gaz par exemple, la capacité d'accueil des eaux pluviales dans les canalisations, la résistance à la chaleur des fils enterrés ? Je pense que nous avons besoin de bien préparer notre ville aux événements et aux dérèglements actuels et à venir. Je me demandais dans ce cadre si Vallée Sud avait ce genre de documents en sa possession. Merci.

M. le Maire.- Merci. D'autres interventions ? Monsieur ISRAËL.

M. ISRAËL.- Tout d'abord, bonsoir et enchanté. Dans les différentes réunions de quartiers, on évoque sans arrêt le fait que Vallée Sud est responsable des déchets. Vous en êtes vice-président, donc normalement, vous avez la main.

Sur le Montbus, je vois qu'il y a différentes fréquentations et des fréquences par rapport à Vallée Sud dans différentes villes. Est-ce qu'on ne peut pas augmenter la fréquence par rapport au nombre de kilomètres, et s'il y a une péréquation dedans, pour améliorer le service ?

Autre point, Vallée Sud dégrève nos finances, les dettes augmentent malgré tout, et avant ces finances, nous les avons. Cela sert des projets qui permettent d'embellir la ville, pas forcément à nous préparer au changement climatique et à verdir, même si c'est un axe important mené par vous et par vos équipes, mais c'est sans doute insuffisant par rapport à tous les enjeux qui adviennent. Je vous remercie.

M. le Maire.- Merci. D'autres questions sur ce rapport Vallée Sud ?

Vallée Sud Grand Paris, comme vous le savez, est un territoire dont nous faisons partie. C'est la loi qui en a décidé, ce n'est pas nous. Cela fait huit ans maintenant que nous sommes dans ce territoire, je crois que les choses se passent bien. Évidemment, l'objectif pour la Ville est de faire en sorte que ses projets puissent être réalisés. C'est la raison pour laquelle nous allons proposer de nombreux projets, et on peut dire qu'ils avancent.

L'Aquapol, vous l'avez cité, a été rénové pour près de 4 M€. La rue de la Vanne a été réalisée aussi par Vallée Sud. Au 127 République, un jardin va bientôt être créé. Un autre parc sera créé dans le quartier Pelletan-Bert-Verdier, à l'ouest de Montrouge, et il y a beaucoup d'autres projets, notamment de voiries. Sans compter tout ce qui ne se voit pas, c'est-à-dire les réseaux que vous avez évoqués, qui sont réalisés, réseaux d'assainissement et autres.

Je crois que Vallée Sud fait beaucoup de choses pour Montrouge comme pour les autres communes et nous devons nous en féliciter.

On a parlé du PLUi. Monsieur LE GALL, toujours dans la nuance, comme il l'a fait la dernière fois au Conseil territorial, nous dit qu'on va construire des tours à Montrouge et que tout cela est négatif. Monsieur LE GALL, comme je vous l'ai dit, la réalité n'est pas celle-là. Les projets que vous critiquez, comme d'habitude, sont des projets de grande qualité. Ce ne sont pas des tours, comme vous le dites, mais des immeubles qui seront de grande qualité architecturale, avec des terrasses, des espaces verts, on vous l'a expliqué. Vous souhaitez le dénigrer, c'est votre droit.

Je crois que ces projets vont non seulement améliorer la qualité de vie des Montrougiennes et des Montrougiens, mais ils permettront aussi de créer de nouveaux logements. Vous nous dites souvent qu'il n'y a pas assez de logements à Montrouge. Quand nous en créons, vous nous critiquez. De toute façon, quoi que nous fassions, on est dans la critique. La réalité n'est pas celle-là et les Montrougiennes et les Montrougiens le savent. Je crois qu'ils attendent ces projets avec impatience, c'est pour cela que nous avançons plutôt que de critiquer systématiquement.

Monsieur BOUCHEZ, toujours dans les questions de population, apparemment, c'est un peu votre fixette, on le sait. La population baisse à Montrouge, c'est connu. Elle monte ailleurs dans le territoire, justement, il y a des communes qui construisent et accueillent de nouveaux logements pas très loin d'ici. C'est tout à fait normal.

Madame HUET nous demande les encombrants. Vous dites que c'était mieux avant, cela se discute. Pourquoi cela a-t-il été décidé ? Encore une fois, vous le savez, la compétence est transférée à Vallée Sud Grand Paris, donc c'est Vallée Sud Grand Paris qui décide. Ce choix s'impose à nous. Mais dans la réalité, les Montrougiennes et Montrougiens ont compris ce choix nouveau. Je crois qu'ils respectent cette règle et on le mesure, on l'objective, il y a moins de déchets aujourd'hui collectés. Cela permet une réduction des déchets, ce qui est une bonne chose. Cela permet aussi beaucoup plus de souplesse. Toutes les communes du sud s'y sont mises et nous l'avons mis en œuvre à partir de janvier de l'année dernière. Malgré encore quelques incivilités, les choses progressent et c'est plutôt positif.

Voilà quelques réponses sur ce rapport.

M. PASTEAU.- S'il vous plaît, je crois que vous avez oublié mes questions, peut-être, sur la gouvernance.

M. le Maire.- Sur la gouvernance, elle est tout à fait de qualité. Les choses se passent bien entre les maires, quelle que soit leur couleur politique. Nous avançons tous ensemble dans la bonne direction, et nous sommes très satisfaits du SEDIF, Monsieur PASTEAU.

(Il est pris acte de la présentation du rapport à l'unanimité.)

Vote	Groupe	Elus
Prend acte	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA,T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELDE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE , C. AUBRY, P-A. MOULY , S. BUJON, J-P. DAVIAUD , , K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, A. SAMBOU-HONORÉ, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR , I. PAILLARD,S. GUERIN
Prend acte	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Pend acte	L'avenir n'attend pas à Montrouge	J ; MÉADEL, G. LE GALL, A-L. CROCHAT

Prend acte	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Prend acte	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

2 – Rapport d'activité 2023 du SIPPAREC

Rapporteur : M. le MAIRE

M. le Maire.- Ensuite, le rapport d'activité du SIPPAREC. Y a-t-il des questions sur le SIPPAREC ? Monsieur BOUCHEZ.

M. BOUCHEZ.- Merci Monsieur le Maire. Ma question va s'adresser à vous et aussi peut-être à Mme DE PABLO, puisque vous êtes nommée pour nous représenter auprès du SIPPAREC.

Page 39, il est évoqué le fonds social de précarité. Je vous ai posé cette question, c'est un fonds très intéressant, que nous utilisons au niveau de la Ville de Montrouge, d'ailleurs pas dans sa totalité. Cela fait déjà plusieurs années que je mentionne, notamment au niveau du CCAS, que seul l'EDF finance ce fonds, et de ce fait, seuls les abonnés EDF ne peuvent en bénéficier.

Or, un certain nombre de personnes se trouvent en difficulté pour payer leur facture énergétique, notamment les ajustements en fin d'année. À partir du moment où ils ne sont plus à EDF, ils ne peuvent pas en bénéficier. J'ai déjà demandé depuis plusieurs années qu'il y ait une rencontre avec les autres fournisseurs d'électricité, pour que tout le monde participe à ce fonds de solidarité et que les personnes en difficulté puissent en bénéficier quel que soit leur fournisseur. Je vous renouvelle la question : avez-vous fait des démarches vis-à-vis du SIPPAREC ? J'avoue que je ne le sais pas, peut-être allez-vous me l'indiquer.

Par ailleurs, quel accompagnement fait le SIPPAREC pour essayer d'aider les gens à avoir une consommation plus raisonnable, c'est-à-dire éventuellement se situer aux environs de 130 kilowatts/heure par mètre carré habitable ?

Deuxième question concernant le SIPPAREC : quels services avez-vous utilisés au niveau du SIPPAREC, puisqu'il y en a un certain nombre notamment pour améliorer la performance énergétique de nos bâtiments, notamment l'étude de faisabilité du photovoltaïque ?

Je vous remercie.

M. le Maire.- Merci. D'autres questions sur le SIPPAREC ? Monsieur LE GALL.

M. LE GALL.- Merci. Je note que vous n'avez pas répondu à ma question quant à la présidence de Vallée Sud Grand Paris, donc nous serons patients.

Sur le SIPPAREC, une interrogation : vous avez décidé de ne pas prospérer sur la géothermie avec ce syndicat. On note dans le rapport de 2023 que trois communes UDI assez proches ont créé une SPL avec le SIPPAREC, à savoir Fontenay-aux-Roses, Bourg-la-Reine et Sceaux. Je m'interroge de savoir pourquoi, dans votre parti politique, certains trouvent que ce syndicat est très performant, et pourquoi d'autres trouvent qu'il l'est beaucoup moins. Merci.

M. le Maire.- Merci, autres questions ? Monsieur ISRAËL.

M. ISRAËL.- Cela va un peu dans le sens de M. LE GALL. J'ai été surpris, même si je sais que le SIPPAREC gère les réseaux de géothermie, il en gère beaucoup et cela paraît 30 % de son activité, sauf erreur, quelque chose comme cela.

On sait que des forages auront lieu à Montrouge. Quand il y en a eu à Bagneux, il y a eu des problèmes sismiques parce qu'il y a des carrières, des gens ont dû être déplacés, cela fait

beaucoup de bruit et peut faire des vibrations et des problèmes dans les biens des Montrougiens. A-t-on pris les dispositions ?

Dans la réunion de quartier, vous avez un peu éludé et n'avez pas évoqué le fait qu'on pouvait faire quelque chose avec d'autres partenaires. Est-il possible de rétro-pédaler pour éviter ces nuisances au niveau de la fac dentaire ? Des choses ont-elles été faites pour éviter les nuisances de tremblements, de risques sismiques et de bruit, car cela va forer longtemps sur deux kilomètres. On aurait pu peut-être s'éviter cela, mais vous avez dû tout prévoir.

M. le Maire.- Merci, d'autres questions ? Il n'y en a pas.

Sur le SIPPEREC, la question sur l'électricité, Madame BAELDE, voulez-vous répondre à M. BOUCHEZ ?

Mme BAELDE.- Oui, rapidement, merci, Monsieur le Maire. Monsieur BOUCHEZ, en effet, nous avons déjà eu l'occasion d'en discuter à plusieurs reprises lors des commissions d'attribution au centre d'action social.

Lors de la dernière conférence qui s'est tenue par le SIPPEREC, il y a deux ou trois mois, nous avons évoqué la question. Le fait est qu'aujourd'hui, l'ensemble des fonds sont apportés par EDF, il n'y a pas d'autres solutions à apporter par le SIPPEREC par rapport aux autres opérateurs. La seule chose que nous pouvons faire, en tant que CCAS, est de sensibiliser. On le sait très bien, en général, il y a du démarchage téléphonique par rapport aux autres opérateurs d'électricité, donc nous devons aussi avoir une certaine vigilance et sensibiliser les publics plus vulnérables au fait qu'il faut faire attention à ce qu'ils contractent.

M. le Maire.- Merci. Monsieur LE GALL, je n'ai pas répondu à la question de tout à l'heure sur l'avenir de la présidence de Vallée Sud Grand Paris. Écoutez, tout est ouvert à l'heure où nous nous parlons, donc nous verrons.

Sur le SIPPEREC, nous y sommes pour acheter l'électricité le moins cher possible. C'est d'ailleurs leur rôle principal en Île-de-France et nous en sommes très satisfaits. Effectivement, ils s'occupent aussi un peu de géothermie, mais j'allais dire, la géothermie, l'eau chaude, les gélules qui sont en dessous ne font pas de politique, elles n'appartiennent pas à l'UDI ou à qui que ce soit. Nous cherchons à en tirer le meilleur profit. Nous avons fait un projet avec Malakoff, vous vous en souvenez, qui n'avait pas abouti. Nous avons souhaité le réaliser différemment. Je crois que chacune des communes a choisi son mode d'organisation. Nous en avons choisi un. Les choses avancent, et rassurez-vous, Monsieur ISRAËL, ce sera fait dans les meilleures conditions.

Sur ce rapport du SIPPEREC, nous passons au vote... nous prenons acte également ?

(Il est pris acte de la présentation du rapport à l'unanimité.)

Vote	Groupe	Elus
Prend acte	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA,T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELDE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE , C. AUBRY, P-A. MOULY , S. BUJON, J-P. DAVIAUD , , K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, A. SAMBOU-HONORÉ, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR , I. PAILLARD,S. GUERIN
Prend acte	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Pend acte	L'avenir n'attend pas à Montrouge	J ; MÉADEL, G. LE GALL, A-L. CROCHAT

Prend acte	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Prend acte	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

Arrivée de Mme N'GUYEN

3 – Rapport d'activité 2023 du SIFUREP

Rapporteur : M. le MAIRE

M. le Maire.- Y a-t-il des questions sur le SIFUREP ? Monsieur BOUCHEZ.

M. BOUCHEZ.- Oui. Il est indiqué en page 8 que le SIFUREP prend en charge un certain nombre d'enterrements pour des personnes dans le besoin. Quelle est la part ? Combien en avons-nous fait à Montrouge, sur les 270 mentionnés en page 8 ?

Il y a une question peut-être plus générale : quels sont les services apportés aux familles lors du décès et après le décès ? Après un décès, les gens sont un peu perdus. Déjà, il y a le traumatisme du décès, mais il y a aussi énormément de démarches administratives à faire. Qu'est-ce que l'on peut faire ou qu'est-ce que l'on fait dans ce sens pour aider les personnes en difficulté suite à un décès ?

M. le Maire.- Merci, y a-t-il d'autres questions sur le SIFUREP ? Monsieur BOUCHEZ, je fais la même réponse que la fois dernière : nous sommes adhérents au SIFUREP pour permettre à des Montrougiens de bénéficier de leurs services, donc si vous voulez savoir des choses précises, adressez-vous au président du SIFUREP et à ses équipes, ils vous répondront sur les éléments techniques.

Nous prenons acte du SIFUREP ? Merci.

(Il est pris acte de la présentation du rapport à l'unanimité.)

Vote	Groupe	Elus
Prend acte	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELDE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE , C. AUBRY, P-A. MOULY , S. BUJON, J-P. DAVIAUD , , K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR , I. PAILLARD, S. GUERIN
Prend acte	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Pend acte	L'avenir n'attend pas à Montrouge	J ; MÉADEL, G. LE GALL, A-L. CROCHAT
Prend acte	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Prend acte	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

Arrivée de Mme ROSSI

4 – Rapport d'activité 2023 du SIGEIF

Rapporteur : M. le MAIRE

M. le Maire.- Y a-t-il des questions sur le SIGEIF ? Il n'y en a pas.

Nous prenons acte du rapport du SIGEIF, qui nous fournit le gaz aux meilleures conditions.

(Il est pris acte de la présentation du rapport à l'unanimité.)

Vote	Groupe	Elus
Prend acte	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELDE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE, C. AUBRY, P-A. MOULY, S. BUJON, J-P. DAVIAUD, K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR, I. PAILLARD, S. GUERIN
Prend acte	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Pend acte	L'avenir n'attend pas à Montrouge	J ; MÉADEL, G. LE GALL, A-L. CROCHAT
Prend acte	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Prend acte	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

5 – Rapport de la commission communale d'accessibilité pour l'année 2023

Rapporteur : Mme BAELDE

M. le Maire.- Ensuite, le rapport de la commission communale d'accessibilité pour l'année 2023, c'est Mme BAELDE qui nous en parle.

Mme BAELDE.- Merci Monsieur le Maire. Le bilan met en lumière les avancées et les défis qui nous restent à rendre à Montrouge pour rendre la ville pleinement accessible et inclusive. Parmi les actions réalisées en 2023, comme vous avez pu le lire, il y avait la création du Réseau handicap, l'assignation d'une nouvelle charte « Ville-Handicap ».

Ensuite, en termes d'amélioration des infrastructures, l'agenda de l'accessibilité programmé : nous sommes aujourd'hui à plus de 90 % de réalisé. L'accessibilité dans l'espace public a été également complétée par l'installation de bornes de guidage, l'équipement de 14 carrefours en feux sonores et l'accessibilité totale des stations de métro Mairie de Montrouge et Barbara.

Quant à l'inclusion sociale et éducative, elle s'est faite via la petite enfance et les écoles, avec :

- ✓ 6 crèches municipales qui ont accueilli 10 enfants avec des besoins spécifiques ;
- ✓ 23 élèves intégrés en ULIS avec des équipements adaptés ;

- ✓ un accueil périscolaire adapté pour 42 enfants, avec une tarification spéciale pour des repas poly-allergique.

Ensuite, en termes de sport et de culture, ont été accueillis 8 enfants porteurs de handicap dans les activités sportives adaptées.

La médiathèque a également mis en place des services accessibles, livres audio, Braille, plateforme numérique.

Quant à l'accompagnement social, comme vous avez pu le voir, le centre communal d'action sociale a pris en charge 402 permanences handicap, donc un peu plus de 830 dossiers ont été traités sur 2023. Un point « info handicap » pour faciliter l'accès aux droits a été mis en place, nous y tenons.

Parmi les nouveaux projets actuellement en développement, le comité local du handicap sera inauguré en janvier 2025.

Je vous remercie.

M. le Maire.- Merci Madame BAELDE. Des questions sur ce rapport ? Monsieur ISRAËL.

M. ISRAËL.- D'abord, je vous remercie. Je voulais savoir s'il y a des logements adaptés aux handicapés pour que tous ces services puissent être mis en œuvre, et qu'ils puissent vivre normalement ? Merci.

M. le Maire.- Merci. D'autres questions ? Madame MEADEL.

Mme MEADEL.- Je m'interrogeais sur ce qui vous a conduits à choisir ce montant des 300 000 € annuels. À l'appui de ce choix, qui est à la fois un choix financier, mais aussi un choix en termes de besoins, j'ai une question sur ces derniers. Est-ce que vous les avez comptabilisés, comment s'expriment-ils ? Ce n'est pas une question simple, j'en ai bien conscience, c'est plutôt une question pour les services. J'aimerais bien savoir comment on fait pour relever les demandes qui sont adressées dans les différents secteurs. C'est le premier point.

Le deuxième point est plutôt pour vous, Monsieur le Maire : si on met en comparaison le budget de cette commission pour l'accessibilité et le budget que vous consacrez, par exemple, aux dépenses des fêtes et des cérémonies en 2025 et pour les publications, *Montrouge Mag* et autres, pour les fêtes et cérémonies, on est à 827 000 €, et pour *Montrouge Mag*, on est à 801 000 € en 2025, ce qui nous donne à peu près 1,6 M€ pour ces éléments de communication, avec une croissance exponentielle pour *Montrouge Mag*, et 300 000 € pour la commission communale pour l'accessibilité. Je trouve que la mise en face-à-face de ces deux chiffres est un peu... suscite un certain nombre d'interrogations de fond et d'interrogations politiques sur vos options.

M. le Maire.- Merci. D'autres questions ? Madame BAELDE, et je compléterai.

Mme BAELDE.- Excusez-moi, je n'ai pas évoqué le logement, en effet, qui est pourtant une priorité en Île-de-France. Bien évidemment, des logements adaptés sont mis à disposition par SOHP. En plus de cela, nous mettons en accessibilité des logements sur demande, et notamment pour des personnes qui manquent d'autonomie et ont des besoins d'accessibilité au niveau de leur salle de bain, des changements ont été effectués.

Le relevé des demandes est un diagnostic fait par des experts sur les bâtiments qui dressent un état des besoins chaque année.

M. le Maire.- Au début du mandat, même avant, d'ailleurs, au début de celui-là, en fonction de ce qui avait été réalisé dans le précédent, nous avons fait une évaluation des besoins, qui étaient de l'ordre de 3 M€. Nous avons étalé cet investissement sur une dizaine d'années. À l'heure actuelle, nous avons pratiquement réalisé l'ensemble des travaux qui permettent à tous nos équipements d'être accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Madame MEADEL, c'est vraiment une obsession chez vous, vous considérez que les fêtes et cérémonies ne servent à rien, que ce n'est pas utile et trop onéreux. Je ne crois pas du tout que c'est ce que croient les Montrougiennes et les Montrougiens. C'est aussi important d'avoir accès à ces moments conviviaux, festifs, à Montrouge. Ils sont ouverts à toutes et à tous. On ne vous y voit pas beaucoup, d'ailleurs. Vous devriez venir plus souvent, vous apprécierez ces moments de partage.

Pour *Montrouge Mag*, là aussi, c'est une obsession de votre part, vous avez l'air de considérer que nous jetons l'argent par les fenêtres, ce n'est pas du tout vrai. Le *Montrouge Mag* est depuis plusieurs années un mensuel de grande qualité, apprécié par les Montrougiennes et les Montrougiens. Nous avons fait un sondage et ils nous l'ont dit. Beaucoup le lisent, et je crois que c'est très important d'expliquer aux Montrougiennes et Montrougiens quelle est la politique de la Ville, pour qu'ils puissent en toute connaissance de cause l'apprécier et ensuite s'exprimer, comme ils le font tous les six ans lors des élections municipales.

Madame MEADEL, vous devriez cesser de critiquer cette politique, car je crois qu'elle est d'abord pratiquée par toutes les communes de France. Montrouge le fait avec sobriété, avec des niveaux de dépenses tout à fait raisonnables et comparables aux communes de notre strate.

Nous passons au vote maintenant.

Mme MEADEL.- Permettez-moi de répondre à ce que vous venez d'indiquer. Ce qu'attendent les gens, précisément les Montrougiens, ce sont des services publics qui fonctionnent. Et quelques cérémonies, oui, mais pas autant que ce que vous faites.

Vous venez donc de reconnaître, je vous en remercie, que vos documents de communication, en particulier le *Montrouge Mag* – d'ailleurs, sous votre prédécesseur, les montants n'étaient pas aussi astronomiques, Jean-Loup METTON ne dépensait pas 800 000 € dans *Montrouge Mag* et autres publications, je ferme la parenthèse –, ont vocation à préparer votre campagne électorale. Il s'agit bien donc de propagande politique, qui n'a pas sa place dans ces proportions, bien sûr. Il faut informer, c'est certain, mais pas dans ces proportions.

M. le Maire.- Il y avait longtemps que Mme MEADEL ne participait pas à notre Conseil. On voit qu'elle est en pleine forme.

Mme MEADEL.- Je pense que vous devriez vous passer...

M. le Maire.- Madame MEADEL, s'il vous plaît, je vous réponds, vous ne prenez pas la parole tant que je ne vous la donne pas. Madame MEADEL, s'il vous plaît. Vous avez parlé, je vous réponds, et ensuite, nous passons au vote. Il y a une règle ici, donc nous la respectons.

Madame MEADEL, je vous réponds. Le *Montrouge Mag*, encore une fois, est un magazine de grande qualité.

Mme MEADEL.- C'est vous qui le dites.

M. le Maire.- Dont le montant est tout à fait comparable à ce que fait la strate. Ce n'est pas du tout pour faire la campagne du maire, c'est pour expliquer des politiques publiques et les projets de la Ville. C'est encore une fois très important que les uns et les autres le sachent et le connaissent.

Les réunions que nous faisons, réunions publiques, balades urbaines, et les outils de communication vont dans ce sens. Vous pouvez ne pas les apprécier, c'est votre droit, mais je pense qu'ils sont tout à fait utiles.

Merci Madame MEADEL. Ecoutez, on ne va pas passer la soirée sur cela.

Mme MEADEL.- Je voudrais m'exprimer.

M. le Maire.- Donc je vous propose...

Mme MEADEL.- J'ai quelque chose à dire, donc vous me donnez la parole.

M. le Maire.- Allez-y.

Mme MEADEL.- Merci beaucoup. Bien, ce que je voulais vous dire, Monsieur LENGEREAU, est un point de méthode.

Dans la salle.- Monsieur le Maire !

Mme MEADEL.- Monsieur LENGEREAU, ce que je voulais vous dire est un point de méthode. La méthode est donc la suivante : lorsque nous nous retrouvons en Conseil municipal, pour nous autres, notamment, qui sommes des élus d'opposition, totalement bénévoles, la moindre des choses, si on souhaite que nous, concitoyens, continuions à nous investir, encore une fois, bénévolement, sur notre temps de famille, sur nos temps de travail, sans aucun moyen de financement pour cette activité qui est vraiment destinée à honorer la démarche que nous avons eue en nous présentant aux élections municipales – et donc, je continue, car la démocratie est un bien précieux –, je vous demande instamment de respecter le cadre et de cesser vos attaques personnelles permanentes.

M. le Maire.- Madame MEADEL, la délibération est le rapport sur la commission communale d'accessibilité. Je comprends que vous souhaitez faire votre petit numéro, chacun l'a entendu. Maintenant, Madame MEADEL, on va revenir à l'ordre du jour.

Madame MEADEL, nous vous avons entendue.

Je vous demande... s'il vous plaît, nous avons un ordre du jour.

Mme MEADEL.- (*Intervention hors micro.*)

M. le Maire.- Vous vous ridiculisez, Madame MEADEL. Franchement, ce n'est pas très sérieux. Madame MEADEL, nous avons un ordre du jour, nous nous y tenons. Le sujet est le rapport d'accessibilité. Vous avez posé une question, on vous a répondu. Maintenant, vous digressez sur des sujets qui n'ont rien à voir avec l'accessibilité.

Madame MEADEL, sur ce rapport, nous passons au vote.

Qui est favorable au rapport d'accessibilité ?

Il est adopté, unanimité, merci beaucoup.

(*Il est pris acte de la présentation du rapport à l'unanimité.*)

Vote	Groupe	Elus
Prend acte	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA,T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELDE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE , C. AUBRY, P-A. MOULY , S. BUJON, J-P. DAVIAUD , , K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR , I. PAILLARD,S. GUERIN
Prend acte	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Pend acte	L'avenir n'attend pas à Montrouge	J ; MÉADEL, G. LE GALL, A-L. CROCHAT
Prend acte	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE

Prend acte	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL
------------	---	--------------------------------

Arrivée de Mme LESUEUR

6 – Rapport sur la situation en matière d'égalité femmes/hommes

Rapporteur : Mme BAELDE

M. le Maire.- Madame BAELDE, vous avez la parole.

Mme BAELDE.- Merci beaucoup, Monsieur le Maire.

Mme MEADEL.- (*Intervention hors micro.*)

Mme BAELDE.- Déjà, le respect d'un Conseil municipal commence par le fait d'appeler M. le Maire « Monsieur le Maire », Madame MEADEL.

Mme MEADEL.- Vous pourriez jouer au moins la solidarité féminine.

M. le Maire.- Cela suffit, Madame MEADEL.

Mme BAELDE.- Il n'est pas question de solidarité féminine, Madame MEADEL. La sororité, ce n'est pas uniquement quand cela nous convient.

M. le Maire.- Finalement, ce n'était pas mal quand Mme MEADEL n'était pas là.

Mme MEADEL.- C'est vraiment lamentable.

M. le Maire.- Cela suffit, s'il vous plaît. Mme BAELDE a la parole.

Mme BAELDE.- Si vous le voulez bien, nous continuons l'ordre du jour.

La loi du 4 août 2014 impose aux communes de plus de 20 000 habitants de présenter un rapport annuel sur l'égalité femmes/hommes, et donc, Montrouge s'engage dans cette démarche. J'imagine que vous avez eu l'occasion de parcourir l'ensemble du rapport. Je vais vous le résumer en quatre points clés.

Premièrement, l'égalité professionnelle au sein de notre collectivité, avec les effectifs : nous avons 63 % de femmes aujourd'hui parmi nos agents, avec une parité au sein du comité de direction.

En matière de formation, 70 % des agents formés en 2024 sont des femmes. Des actions spécifiques en termes de formation sur l'égalité et la lutte contre les violences ont été réalisées.

En termes de rémunérations, l'écart entre les salaires des femmes et des hommes reste faible, mais nous devons encore le travailler, puisqu'il est à peu près de 3 % pour les cadres.

Des actions ont été mises en place, notamment avec notre conseillère municipale déléguée, Carmelina DE PABLO, sur les violences intrafamiliales :

Le réseau Violences intrafamiliales, avec la coordination renforcée que nous mettons en place tous les trimestres avec 18 partenaires locaux regroupant des associations, les services sociaux, les services des forces de l'ordre – police municipale, police nationale – que nous réunissons au centre d'action sociale tous les trois mois.

En 2024, un diagnostic territorial a été fait et des hébergements d'urgence ont été conventionnés, avec l'association Flora Tristan et l'association « Un abri qui sauve des vies » qui est une démarche citoyenne.

En termes d'accompagnement des victimes, 87 femmes ont été soutenues juridiquement en 2023 et des permanences ont également été réalisées par le CIDFF au sein de notre centre d'action sociale.

Trois créations de logements ont également été dédiées aux violences intrafamiliales.

Un autre point, la santé et la prévention. Vous savez que la santé est une des premières inégalités pour les femmes. Au centre de santé sexuelle, 1 144 consultations ont été réalisées en 2023, dont 31 auprès de jeunes de moins de 24 ans. Le centre de santé sexuelle réalise aussi des interventions dans les établissements scolaires sur la vie affective et sexuelle.

Il y a également des campagnes de sensibilisation en termes de santé, notamment dans le cadre d'Octobre Rose sur la prévention du cancer du sein, et la prise en charge de l'endométriose.

Concernant la promotion de la mixité et donc de l'inclusion, on peut également revenir sur le sport. Aujourd'hui, dans nos clubs sportifs, 42 % des participants à l'école municipale des sports sont des filles. Dans nos clubs locaux, nous avons eu la chance d'apprécier les talents de nos équipes féminines, notamment le Montrouge Football Club 92, avec sa section féminine.

Concernant la culture, on peut dire qu'aujourd'hui, une grande part de notre programmation veille à la parité dans la programmation artistique. La médiathèque et les spectacles proposés par notre ville valorisent les femmes dans l'art.

Tout cela est peu exhaustif. J'imagine que vous avez eu l'occasion de parcourir l'ensemble du rapport. En conclusion, on peut en effet se dire que la Ville de Montrouge s'est engagée à faire de l'égalité femmes/hommes une réalité concrète, à travers des politiques exemplaires en termes de ressources humaines, des actions sociales ciblées et des sensibilisations continues.

Ce rapport illustre les progrès réalisés et les défis qui nous restent encore à relever. Je vous remercie.

M. le Maire.- Merci Madame BAELDE. Des questions sur ce rapport égalité femmes/hommes ? Madame HUET.

Mme HUET.- Merci. Sur le fond, j'ai quatre remarques et questions. On constate d'abord que cette année, il y a une baisse importante du nombre de femmes fonctionnaires de catégorie A de la Ville, en baisse par rapport à 2023 de 5 points. Qu'est-ce qui explique cette baisse, et à combien d'équivalents temps plein ces 5 % correspondent-ils ?

Deuxièmement, vous constatez une légère amélioration de la féminisation de la filière sportive à Montrouge. Vous parlez de gains de 2 %. C'est vrai que 2 %, cela ne parle pas beaucoup. Combien cela représente-il en termes d'équivalents temps plein ?

Troisièmement, j'avoue que je suis très étonnée par la partie sur les rémunérations, parce qu'il y a une nette différence en la matière, et les écarts se sont considérablement amenuisés, mais dans l'autre sens. Pour les agents de catégorie B, l'écart de salaire était de 23 % en 2023 en plus pour les femmes. Ce n'est plus que 0,8, mais cette fois, c'est en plus pour les hommes.

Il n'y a pas de mise en contexte, pas d'explications. On ne comprend pas comment vous avez fait pour lisser d'autant en un an. Une explication serait la bienvenue.

Quatrièmement, le rapport mentionne un diagnostic territorial des violences intrafamiliales qui aurait été réalisé par des étudiants. Est-ce que nous pourrions avoir accès à ce diagnostic ? Il serait utile de pouvoir y avoir accès en entier et que vous nous présentiez ces conclusions en détail, car il n'y a que deux phrases et cela m'a l'air intéressant. Merci.

M. le Maire.- Merci. D'autres questions ? Monsieur TIMOTEO.

M. TIMOTEO.- Je vous remercie. J'aurai quelques observations sur ce rapport concernant la situation en matière d'égalité femmes/hommes. Tout d'abord, j'aurai une remarque liminaire un peu générale sur les deux rapports qu'on évoque, celui-ci et celui qui suivra sur le

développement durable, une remarque un peu transversale, sur le moment où on nous présente ces éléments. La loi nous contraint à ce que ces deux rapports soient présentés avant le débat sur le budget, ce qui est matériellement le cas, puisque nous évoquerons le budget primitif un peu plus tard dans la soirée.

Pour autant, si votre majorité municipale était vraiment animée d'un intérêt particulier sur les thématiques importantes que portent ces deux rapports, nous aurions dû les discuter bien avant, notamment lors des débats d'orientation budgétaire, pour leur redonner le sens et l'utilité voulus par le législateur. Ces rapports ne devraient pas être considérés comme de simples bilans annuels sans mise en perspective, que certains auraient d'ailleurs tendance à considérer plutôt comme des pensums inutiles, mais au contraire, ils devraient être des documents stratégiques à partir desquels les politiques locales sont pensées et articulées. C'est ce qui explique pourquoi ils doivent être présentés à l'Assemblée en amont du budget, mais pas cinq minutes avant la présentation de celui-ci, sauf à vouloir dénaturer leur objectif.

C'est d'ailleurs pourquoi j'ai déjà fait cette remarque ici, de nombreuses collectivités, des villes ou des départements s'inscrivent dans cette démarche originelle et font le choix de cette présentation au moment des orientations budgétaires, au moment où normalement, on définit les grands axes d'intervention et d'action pour l'année à venir. Je regrette que cela n'ait jamais été le cas à Montrouge. C'est un peu dommage, cela aurait donné un peu d'épaisseur aux orientations budgétaires qui nous étaient proposées au dernier Conseil municipal, et aurait donné un peu de sens aux propositions qui étaient faites en tout cas sur ces deux aspects.

Ceci étant, je reviens à l'objet propre de cette délibération, à ce rapport, plus directement au rapport sur la situation en matière d'égalité femmes/hommes, qui concerne invariablement la même structure. Je n'ai pas dit un « copier-coller », j'ai dit « invariablement la même structure » et les mêmes déclarations générales sur l'engagement de Montrouge sur l'égalité. Une première partie sur la Ville en tant qu'employeur, centrée sur l'égalité professionnelle, puis une seconde partie sur les politiques publiques locales, Mme BAELDE l'a rappelé tout à l'heure.

Quelques observations, là aussi, générales, sur la seconde partie, sur la prise en compte de cette question de l'égalité dans les actions conduites par la Ville, observations peu nombreuses que je concentrerai essentiellement sur les violences intrafamiliales.

Je salue sincèrement le lancement par le CCAS du réseau Violences intrafamiliales, qui aspire à mieux coordonner les actions entre les services sociaux, médicaux et associatifs pour accompagner les victimes de violences. Dommage qu'on ne l'ait pas fait plus tôt, c'est là, on prend et c'est une bonne chose, ainsi que les conventions avec les associations Flora Tristan et Un abri qui sauve des vies, qui, nous l'espérons, représenteront des avancées pour l'hébergement d'urgence des victimes.

Cette question des violences intrafamiliales est évidemment plus que jamais d'importance. Je renvoie à ce matin, au délibéré qui a été rendu dans le cadre du procès des viols de Mazan. Je ne redétaillerai pas la monstruosité des agressions inscrites dans ce procès.

Ce sont les chiffres que vous connaissez peut-être tous, je pense tout de même qu'il faut les rappeler pour redonner sens à l'importance de cette action à destination de la lutte contre les violences faites aux femmes. Rappelons qu'en France, un viol ou une tentative de viol se produit toutes les deux minutes et demie. Dans 9 cas sur 10, les femmes connaissent leur agresseur. Plus de 217 000 ou 220 000 femmes sont victimes chaque année de violences physiques ou sexuelles de la part de leur conjoint ou ex-conjoint, et presque un tiers d'entre elles ont moins de 30 ans.

Il faut évidemment, sur ces questions des violences intrafamiliales, évoquer la maltraitance sexuelle dans l'enfance. Il n'y est pas complètement fait référence dans le rapport, mais là aussi, n'oublions pas qu'aujourd'hui, au moins un adulte sur six vit avec la mémoire de violences sexuelles subies dans l'enfance. Je rappelle cela avec d'autant plus de force qu'à la lecture du rapport, le nombre de consultations recensées au centre de santé sexuelle semble

avoir explosé ces deux dernières années, je dis bien « explosé », puisqu'en 2023, le rapport indique que 360 consultations étaient dédiées aux violences, bien sûr avec des personnes qui ont pu être suivies à plusieurs reprises.

En 2022, donc l'an dernier, au même moment, quand nous échangeons sur ce point, dans le rapport que nous discutons ici, une quarantaine de cas étaient recensés. Si la tendance est celle-là, je suis très inquiet pour l'année 2024. Peut-être aurez-vous quelques tendances ou éléments à nous apporter sur l'évolution de l'année en cours.

Je rappelle également tous ces faits pour dire l'urgence de protéger et d'accompagner les victimes, mais aussi l'importance que revêtent l'éducation et la formation pour changer et prévenir ces comportements. Les actions en milieu scolaire sont essentielles, elles existent, je ne les ignore pas, certaines sont indiquées dans le rapport, mais sans doute faut-il les élargir pour inclure la prévention des stéréotypes de genre dès l'école primaire, et encore plus largement les problématiques d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle. J'espère que nous aurons des éléments plus étoffés sur ces aspects dans le rapport de l'année prochaine.

Sur le premier volet du rapport qui concerne les ressources même de la Ville, et donc, les pratiques d'employeur, un premier constat tendanciel a été fait par notre collègue tout à l'heure. Le premier constat tendanciel est la baisse de la part des femmes dans les effectifs de la Ville. Depuis 2020, nous perdons un point, voire deux points de pourcentage par an, puisqu'en 2020, 68 % des effectifs étaient féminins.

En 2023, il y a 5 points de moins, donc 63 %. Si les équilibres restent assez stables dans cette répartition selon le genre, notamment au sein des emplois de titulaires *versus* les contractuels, il n'en est pas de même quand on regarde les évolutions par catégorie d'emploi.

Il est mis en exergue dans le rapport qu'il y a une féminisation marquée des emplois de catégorie B. C'est vrai, puisque 65,8 % des emplois de cette catégorie sont pourvus par des femmes contre quasi 65 % l'an dernier. Pour moi, quand on regarde ces évolutions catégorielles, l'évolution principale n'est pas celle-là. À mon avis, il faut retenir la baisse importante des femmes au sein de la catégorie A, donc des emplois de direction et d'encadrement. Environ 60 % en 2024 contre 68 % l'année précédente, en 2023, soit 5 points en moins, ce qui, il me semble, n'est pas rien.

Du côté des âges, je passerai vite, la pyramide des âges vieillit avec un âge moyen plus élevé que la moyenne nationale, j'irai plus vite là-dessus. Il manque d'ailleurs dans le rapport quelques informations ou quelques éléments qui pourraient illustrer les mesures qui pourraient être prises par la Ville pour pallier ce vieillissement de la population et ce déséquilibre selon les âges dans la pyramide des âges.

Enfin, sur cette dernière partie, j'ai une interrogation sur le volet rémunération tel qu'il a été exposé.

Je suis tout d'abord d'accord avec l'explication des écarts de rémunération qui est donnée au regard des cadres d'emplois et des fonctions. Ce sont des écarts classiques de la fonction publique dans ces trois versants. En revanche, il manque, me semble-t-il, et je vais revenir sur les différences de catégories évoquées tout à l'heure, il manque une information que je trouve importante et que normalement, nous devrions trouver aisément, puisqu'elle est rendue publique sur le site de la Ville, comme l'oblige le Code de la fonction publique. Je veux parler ici de la somme des 10 rémunérations les plus élevées des agents, qui détaille par ailleurs le nombre de femmes et d'hommes figurant parmi ces 10 rémunérations les plus élevées.

En insérant cette donnée dans le rapport – personnellement, je souhaiterais qu'on puisse l'y insérer –, on aurait su par exemple qu'en 2023, la somme des 10 plus fortes rémunérations brutes de la Ville représentait 885 000 € et qu'elle bénéficiait à sept femmes et à trois hommes.

Une proportion qui s'est d'ailleurs dégradée depuis le début du mandat, puisqu'en 2020, les 10 plus fortes rémunérations de la Ville se répartissaient à égalité entre cinq hommes et cinq femmes.

M. le Maire.- Merci, Monsieur TIMOTEO.

M. TIMOTEO.- Je termine, j'en ai pour à peine une minute. Toujours sur les rémunérations, je m'interroge sur la manière dont nous sont présentées ces rémunérations moyennes par genre et catégorie, car en réalité, celles qui sont présentées ne concernent pas tout le monde, mais uniquement les 50 salaires les plus élevés.

Cette présentation est évidemment totalement partielle et partielle, puisqu'elle tasse complètement les écarts de salaires entre femmes et hommes. Le message qui en ressort permet trop facilement de se dédouaner de la situation. Par exemple, sur les agents de catégorie A, si on prend ces 50 rémunérations les plus fortes, l'écart est de 3 %, alors que si on prend l'ensemble des agents, cet écart entre hommes et femmes est de 11 %.

Si on prend les catégories C, de même, ce qui est dans le rapport aujourd'hui ne nous donne quasiment pas d'écart, moins d'un point d'écart entre la rémunération des hommes et des femmes. Si on prend la totalité des catégories C, l'écart entre les hommes et les femmes est de 16 %. Il était de 16 % l'an dernier. Même s'il a un peu baissé cette année, il doit être dans le même étiage.

Pour terminer, il aurait été plus transparent de conserver la présentation antérieure, car c'est elle qui donne la véritable photographie de la situation. Je ne sais pas comment les élus en charge de ce rapport ont pu laisser ou accepter un tel travestissement de la réalité, parce que c'est tout de même un peu fort de café.

Enfin, sur les égalités de genre, et j'en conclus définitivement, il me semblerait important d'introduire des outils de diagnostic et d'évaluation pour analyser, par exemple, les inégalités systémiques dans les recrutements et promotions. La mise en place d'un audit annuel pour les promotions permettrait d'identifier des biais potentiels. Comme ce qui est fait dans d'autres villes voisines et pas très loin d'ici, la mise en place d'un plan spécifique de formation à l'égalité pour les cadres.

Des choses ont été faites pour la communication institutionnelle, et d'autres mesures, mais une formation des cadres en la matière serait tout à fait opportune, une charte pour une gestion équilibrée des temps de vie, des dispositifs de mentorat facilitant notamment la prise de postes à responsabilités pour les femmes, qui, dans certaines villes, ont permis de rebasculer l'équilibre femmes/hommes dans les postes d'encadrement.

Voilà des exemples illustrant des mesures adaptées aux réalités qui peuvent avoir un effet significatif. Dommage qu'on ne les retrouve pas dans ce rapport.

M. le Maire.- Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres questions ? Monsieur LE GALL.

M. LE GALL.- Difficile de passer après un tel exposé. Je serai très bref. Je rejoins assez facilement le conseiller TIMOTEO sur le fait qu'on a l'impression que c'est un exercice imposé. C'est un peu dommage, il y a pas mal de données intéressantes, il faudrait essayer de le mettre en perspective.

Deux ou trois choses. Le rapport est assez silencieux sur le harcèlement, qu'il soit moral ou sexuel. Je vous avais posé la question l'an dernier de savoir si des référents avaient été nommés au sein des agents. Je pose de nouveau la question.

J'aurais voulu savoir également si la Ville s'était interrogée, je pense qu'elle est d'ailleurs obligée, sur l'index égalité hommes/femmes, si vous l'avez mis en place, et quelle note en est ressortie, puisque dans le privé, au-delà de 50 salariés, c'est obligatoire. Je ne sais pas comment c'est dupliqué dans le privé.

Un petit regret : vous prenez le rapport beaucoup sous le prisme des politiques à destination des femmes, et c'est très bien. Je pense qu'on pourrait aussi lister ou essayer de mettre en

œuvre des politiques à destination des hommes, pour reprendre ce que disait Joachim TIMOTEO, pour mieux les former. Il n'y a pas beaucoup de choses sur la manière d'essayer d'attraper les hommes sur les notions de consentement, sur les notions de contraception, sur les notions de violences. C'est en essayant d'éduquer les hommes qu'on réussira globalement à avoir des choses plus égalitaires. Dans la délibération précédente, on a frôlé effectivement l'incident en termes de violences hommes/femmes, donc c'est un peu dommage.

M. le Maire.- Madame MEADEL.

Mme MEADEL.- J'ai trois remarques à faire sur ce rapport. D'abord, une remarque d'ordre un peu général : je trouve que globalement, comme l'ont dit mes prédécesseurs, c'est un peu un plaidoyer *pro domo*, qui n'a d'ailleurs pas l'exhaustivité qu'il aurait pu avoir, et par ailleurs, qui manque assez nettement d'ambition.

Je vois que la Ville d'Issy-les-Moulineaux, par exemple, a signé en février 2013 une charte européenne en faveur de l'égalité femmes/hommes. Je trouve que ce type d'engagement peut montrer qu'il y a une volonté, on ne sait jamais, cela peut toujours arriver, une volonté vraiment d'incarner cette défense de l'égalité femmes/hommes. D'ailleurs, c'est une volonté qui doit être partagée tant par les hommes que par les femmes. C'est pour le premier volet.

Deuxième volet : je trouve remarquable ce qui a été mené par le CCAS, notamment sur l'accueil des victimes. Là-dessus, c'est tout à fait à souligner. La convention avec le CIDFF également.

Une question : au moment des dépôts de plainte pour les femmes victimes de violences, beaucoup se joue au commissariat, et les associations de victimes en général ont un rôle à jouer à ce moment du dépôt de la plainte et de la vie des victimes.

Ma question est : dans quelle mesure un partenariat a-t-il été signé ou ne l'est pas avec notamment France Victimes, mais également une association locale qui s'occupe des victimes de violences, et dont je ne vois pas la référence ici, mais peut-être l'avez-vous déjà reçue ?

Enfin, une autre remarque. Octobre Rose est une action utile. Est-ce que la Ville contribue au financement d'Octobre Rose ou pas ? Cela m'intéresserait de le savoir.

Enfin pourquoi, dans le volet ressources humaines – là, je suis un peu surprise –, y a-t-il une partie qui s'appelle « l'absentéisme » et qui montre sans contextualiser – quel est l'intérêt de montrer cela ? – le taux d'absentéisme par genre, le taux d'absentéisme maladie par genre et par motif ? Je m'interroge sur cette page. Quelle est sa vocation, qu'est-ce qu'elle entend montrer et à quoi sert-elle ?

M. le Maire.- Merci. D'autres questions, interventions ? Monsieur ISRAËL.

M. ISRAËL.- Déjà, le 25 novembre à l'espace Colucci, c'était un très bel événement pour entériner le partenariat avec Flora Tristan. A-t-on déjà des retours et y a-t-il une montée en puissance pour prévoir déjà d'autres logements par rapport à ces tristes moments ? Je remercie les élus pour cette action et ce partenariat.

M. le Maire.- Merci. D'autres interventions ? Il n'y en a pas. Madame BAELDE, Madame de PABLO ? Allez-y, Madame BAELDE.

Mme BAELDE.- Merci. Pour revenir sur l'ensemble de vos points, pour toutes les questions techniques, nous reviendrons vers vous avec l'ensemble des éléments. Je n'ai pas tout à disposition.

En revanche, je peux vous dire que pour revenir sur l'augmentation des chiffres que vous avez soulignée tout à l'heure, la sensibilisation est plus importante. Qui dit une sensibilisation plus importante, dit aussi des consultations plus importantes, notamment au niveau du point sur la santé sexuelle auprès de notre CMS.

Pour nous, c'est important aussi, malheureusement, on se rend compte que la sensibilisation fonctionne. En effet, nous accueillons plus de personnes au CDIFF aussi par rapport à l'année dernière. C'est bien la preuve que le travail, malheureusement, paie. Nous accueillons aussi des personnes qui viennent de communes limitrophes, de plus en plus. Nous n'accueillons pas uniquement des Montrougiens, mais vous le savez, je ne vous l'apprendrai pas. En général, quand une femme ou un homme victime de violences – mais je dois plutôt parler des femmes, puisqu'aujourd'hui, les victimes de violences intrafamiliales sont à plus de 83 % des femmes –, doit se déplacer pour chercher un endroit où venir se réfugier ou consulter, ils vont dans les villes où ils travaillent et très rarement dans les villes où ils vivent. C'est aussi une des raisons.

Nos campagnes de sensibilisation ont été initiées ces deux ou trois dernières années, notamment dans le *Montrouge Mag*, car celui-ci, quoi que puissent en dire certaines, n'est pas uniquement un outil de propagande, mais aussi un outil de sensibilisation, surtout. Le 3919 a été largement diffusé via le *Montrouge Mag*. Vous avez pu le voir ces dernières semaines, nous avons pu également faire de la sensibilisation à l'occasion du 25 novembre dans le *Montrouge Mag*.

La sensibilisation, cela fonctionne. La preuve, malheureusement, nous avons plus de demandes.

Pour revenir sur la demande de Mme HUET concernant les stagiaires qui ont rendu cette étude, c'étaient des stagiaires étudiantes de l'IRTS. Elles ont fait un travail remarquable, pendant trois à quatre mois. Malgré le forcing fait et leur bonne volonté, elles n'ont pas toujours pu rencontrer les personnes qu'elles auraient souhaité rencontrer. Leur étude n'est pas exhaustive, mais elle est tout à fait consultable, il n'y a rien à cacher. Leur travail est remarquable, mais il faut prendre aussi en considération qu'il s'agit de stagiaires. Sur trois ou quatre mois, elles n'ont pas pu rencontrer un nombre de personnes aussi exhaustif qu'elles l'auraient souhaité. En tout cas, le rapport est à votre disposition.

Monsieur TIMOTEO, vous parliez de l'éducation et du besoin de déconstruire les stéréotypes de genre, je vous rejoins complètement sur ce point. C'est la raison pour laquelle nous travaillons déjà aujourd'hui sur des sensibilisations. Vous le voyez vous-même, je ne vous apprendrai pas ce que prévoit l'Éducation nationale, ce qui était prévu en termes de formation auprès des enseignants pour déconstruire les stéréotypes de genre. Je pense que c'est une réelle nécessité. Dès la maternelle, pas forcément dès le primaire, d'ailleurs, Monsieur TIMOTEO, car c'est dès la maternelle que le terreau des violences se crée. Le consentement s'apprend en effet dès la maternelle. Je pense qu'en tant que parents de jeunes enfants, on sait le reconnaître.

C'est, là encore, un moyen important, et c'est aussi ce que nous voulons continuer de développer. En termes de prévention, c'est ce que nous continuerons de faire dans la commune.

Monsieur LE GALL, vous demandiez s'il y avait des référents au sein de notre collectivité dans les services. Oui, il y a des référents aujourd'hui en charge du harcèlement. Quand on parle de formation, les formations ne sont pas uniquement destinées aux femmes, elles sont destinées aux femmes et aux hommes. Je suis d'accord avec vous, en général, quand on donne ce type de formation, on se rend compte que le public est plus facilement féminin que masculin. Nous avons encore en effet du travail à faire en termes de sensibilisation envers les hommes. Je suis assez confiante sur le fait que plus on répétera ce nombre de formations, plus les hommes nous rejoindront. Je suis assez persuadée qu'il y a plus d'hommes aujourd'hui qui ont envie de construire un monde égalitaire avec nous plutôt qu'en dehors d'un partenariat.

Je pense que très clairement, demain, de plus en plus d'hommes nous rejoindront. C'est un travail de sensibilisation que nous ferons avec les ressources humaines.

M. le Maire.- Merci Madame BAELDE. Madame de PABLO.

Mme de PABLO.- Je vais ajouter quelques points à ce que vient de dire Mme BAELDE, ce n'est pas la peine que je répète les éléments qu'elle a évoqués. Concernant le diagnostic fait par les élèves de l'IRTS, l'Institut régional du travail social de Montrouge, reconnu pour la qualité des formations qu'il fait dans le secteur du travail social, je voulais vous préciser que cet institut forme des jeunes qui vont débiter, mais il y a aussi des personnes en reconversion. Pour avoir travaillé avec les étudiantes qui ont fait ce travail de diagnostic aussi large que possible, c'étaient des femmes qui ont déjà une expérience, qui étaient assistantes sociales ou autre chose, mais avec une réelle expérience professionnelle déjà, qui sont très matures et professionnelles dans l'approche qu'elles ont eue pour faire ce travail avec nous.

L'idée est de poursuivre ce partenariat avec l'IRTS, bien évidemment. Ce partenariat viendra compléter le réseau avec les autres personnes dont nous parlions tout à l'heure.

Une précision aussi sur la convention avec Flora Tristan : finalement, ce qu'elle ajoute, ce sera un accompagnement, non pas seulement un hébergement comme auparavant, mais un accompagnement complet, si je puis dire, dans la mesure où c'est une association spécialisée dans le fait de soutenir les femmes qui ont eu des problèmes de violences conjugales. Il s'agit de les aider à se réinsérer en retrouvant une réelle autonomie et une sécurité sur le plan personnel, sur le plan social, sur le plan professionnel, car quelquefois, elles ont besoin de faire une formation complémentaire pour pouvoir devenir autonomes économiquement.

Ce « plus » qu'apportera cette nouvelle convention avec Flora Tristan vient compléter ce qui existe déjà à Montrouge depuis quelques années, qui n'a peut-être pas été évoqué suffisamment clairement, à savoir les deux baux glissants avec SOHP, qui permettent à ces femmes, une fois qu'elles retrouvent une vie « normale », d'avoir aussi un logement pérenne, et donc, de trouver une sécurité de vie primordiale pour continuer à exister de façon totalement sécurisée.

J'ai envie d'ajouter que si nous avions une baguette magique, nous ferions mieux que toute la France, mais nous ne l'avons pas. Les problèmes de manque d'hébergement sont nationaux et nous faisons vraiment au mieux à Montrouge, la preuve est dans ce que je viens de vous dire.

Si vous avez des idées fabuleuses pour multiplier le nombre d'hébergements que nous pouvons proposer, nous sommes évidemment preneurs. Merci.

M. le Maire.- Merci Mesdames, sur ce sujet. Oui, Madame MEADEL, une dernière.

Mme MEADEL.- Je n'ai pas eu la réponse à mes questions, d'abord, sur la présence d'une association de victimes en commissariat, et des liens tenus avec elles. C'est une question très importante, puisque l'essentiel de l'accompagnement se fait avec France Victimes.

Deux, est-ce que vous travaillez avec France Victimes, qui, normalement a des correspondants partout ? J'avais eu une association à ce sujet.

Trois, pourquoi pas de charte européenne de l'égalité femmes/hommes dans la vie locale, comme à Issy-les-Moulineaux ? Pourquoi n'y a-t-il pas plus d'ambition ?

M. le Maire.- Réponse de Mme BAELDE.

Mme BAELDE.- Madame MEADEL, je voulais rebondir sur le dépôt de plainte. En effet, il y a un partenariat au niveau du dépôt de plainte, notamment avec Flora Tristan qui s'occupe de l'accompagnement. Nous l'avons déjà évoqué lors de la présentation du bilan l'année dernière, nous mettons en place les fameux bons taxis. Avec le CCAS, si une personne victime de violences se présente au commissariat, qu'elle est prise en charge et n'a pas de logement, on l'héberge en urgence. On trouve une solution pour les premières 24 heures, le temps qu'une association puisse prendre la suite. L'association avec laquelle nous travaillons en partenariat est vraiment Flora Tristan. C'est l'association qui a le plus de proximité avec nous.

Ensuite, sur le volet juridique, les personnes sont orientées vers Aide aux victimes qui fait un travail remarquable et reconnu sur l'Île-de-France même. Quant à France Victimes,

aujourd'hui, nous n'avons pas de lien concret avec eux à l'échelle locale. France Victimes est un très bon acteur, mais quand on a des appuis locaux aussi importants que ceux que nous avons dans notre commune, et Flora Tristan a aujourd'hui une renommée qu'on ne peut pas remettre en cause, je pense qu'il faut aussi s'appuyer sur des acteurs de proximité. La proximité est Flora Tristan et AIDOVIE. Autant s'aider des Montrougiens qui sont avec nous sur le terrain.

M. le Maire.- Merci Madame BAELDE.

Voilà. Sur ce sujet vaste et compliqué, je crois qu'il faut à la fois, et nous le sommes, être humbles et ambitieux. Humbles, parce que le sujet, encore une fois, est très vaste, celui du respect entre les femmes et les hommes et l'actualité de tous les jours, M. TIMOTEO l'a souligné, démontre que les choses sont compliquées.

Sur l'ambition, je crois que nous en avons. Le rapport le démontre, les exemples et les projets que nous menons dans tous les domaines prouvent que sur ce sujet, nous sommes allants et ambitieux. Il faut continuer. Nous avons bien entendu vos remarques, vos critiques, nous essaierons l'année prochaine de produire un rapport plus étoffé et qui démontrera que la Ville se préoccupe de ce sujet essentiel.

Nous prenons acte que nous avons eu le débat. Merci beaucoup.

(Il est pris acte de la présentation du rapport à l'unanimité.)

Vote	Groupe	Elus
Prend acte	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELDE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE, C. AUBRY, P-A. MOULY, S. BUJON, J-P. DAVIAUD, M-S LESUEUR, K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR, I. PAILLARD, S. GUERIN
Prend acte	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Pend acte	L'avenir n'attend pas à Montrouge	J ; MÉADEL, G. LE GALL, A-L. CROCHAT
Prend acte	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Prend acte	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

7 – Rapport en matière de développement durable sur la commune

Rapporteur : Mme RABIER

Mme RABIER.- Le rapport sur la situation en matière de développement durable de la Ville de Montrouge traduit la vision – vous l'avez reçu, bien sûr, il est assez dense –, retrace la mise en œuvre opérationnelle de la vision de la municipalité en matière de développement durable et de ville durable. Cette vision tient compte du contexte de la Ville de Montrouge, une ville dense, vivante, conviviale, culturelle, solidaire, verte et qui essaie d'être la plus écoresponsable possible.

Cette action en faveur du développement durable porte sur différents sujets, bien sûr, mais étant donné la densité de notre ville, elle passe par la végétalisation et la requalification d'un grand nombre de quartiers. Vous avez pu voir maintenant de manière concrète les réalisations dont nous parlions depuis le début du mandat, puisque Péri-Ginoux-Gautier s'est complètement transformé, le parvis de Barbara aussi, la rue de la Vanne, l'avenue de Verdun, les parcs et jardins, la République nord également. Vous voyez aujourd'hui la traduction dans la rue de notre travail à tous pour végétaliser et adapter la ville au changement climatique.

Réduire l'empreinte de la ville, c'est diminuer les émissions de gaz à effet de serre. C'est un volet « atténuation », avec beaucoup d'actions que vous pouvez trouver dans le rapport, mais dans le magazine également, sur la rénovation énergétique des bâtiments. Je rappelle que la ville a été labellisée iso 50 001 pour ses actions et son système de management de l'énergie.

Énormément d'actions sont menées dans les écoles en particulier pour diminuer les émissions de gaz, et surtout, les consommations d'énergie. J'ai cité quelques-unes des actions en faveur de l'adaptation dans les espaces publics. Toutes ces actions sont menées en concertation avec les habitants pour la construction des projets, et dans l'intérêt de tous pour que cette ville soit la plus agréable possible et tienne compte de tous ces changements dans la lutte contre les îlots de chaleur que nous subissons de plus en plus.

Le développement durable de la ville, ce ne sont pas que ces actions, c'est bien sûr le renforcement des liens entre les habitants et la nature, et entre les habitants entre eux, avec un grand nombre d'actions pour les seniors, mais aussi à vocation sociale et inclusive. Nous essayons toujours d'associer les Montrougiens. Le dispositif dit de démocratie participative est assez riche, je ne vous refais pas l'histoire, les réunions publiques, les concertations sur les projets, bien sûr, les nombreuses balades, etc.

L'objectif de l'action de la Ville est aussi de responsabiliser les Montrougiens. Nous menons des actions pour promouvoir le civisme et prévenir les incivilités. Bien sûr, d'autres actions pour favoriser l'accès aux soins, la prévention pour le bien-être des habitants, des actions en faveur du sport et de la culture pour tous, avec cette année une implication forte de la Ville dans le contexte des Jeux olympiques.

De manière générale – je ne vous parle pas de toutes les actions citées, vous avez bien sûr tout lu –, la Ville, dans son quotidien, et dans ses marchés publics aussi, s'efforce d'intégrer un maximum de critères qui nous mènent vers le chemin du développement durable et d'être la plus responsable possible. Bien sûr, toutes ces actions sont mises en œuvre grâce à l'implication des services de la Ville, de leur expertise, de leur dévouement. C'est aussi un reflet de l'activité de la Ville tout au long de l'année qui vous est donné à voir à travers les énumérations et les mises en perspective de ces actions.

M. le Maire.- Bravo, Madame RABIER. Questions ? Madame HUET.

Mme HUET.- Merci. Pour ce rapport, je reprendrai pas mal de remarques que j'avais déjà faites l'an dernier. Pour moi, pas grand-chose n'a bougé, entre le rapport de 2023 et celui de 2024.

Pour le sommaire déjà, je continue de penser qu'on pourrait faire sans le florilège d'adjectifs accordés à la Ville. Je les répète, pour celles et ceux qui ne les auraient pas sous le nez : belle, verte, durable, sobre, respirable, citoyenne, contributive, attentive, solidaire, épanouissante, écoresponsable, et toujours mon préféré, comestible. Cela ne veut toujours rien dire. C'est un niveau de langue de bois qui, franchement, au bout d'un moment, est agaçant.

Sur le fond, il n'y a pas énormément de neuf. Il est vrai que vous précisez les emplacements pour les plantations des nouveaux arbres et que vous mentionnez une volonté de réduire les îlots de chaleur dans la ville, notamment en désimperméabilisant les sols, ce qui est une initiative bienvenue.

Vous mentionnez deux gros nouveaux projets de la ville : le square Schuman, avec lequel nous ne sommes toujours pas d'accord. Pour nous, dépenser 10 M€ pour offrir un cadre de verdure à un restaurant privé au détriment de la biodiversité existante, cela reste une folie, avec laquelle nous ne serons jamais d'accord.

Vous mentionnez les halles de Montrouge, projet dont il reste à prouver qu'il ne s'agit pas d'une tentative de gentrification du quartier Haut Mesnil.

Sinon, il n'y a toujours rien sur l'objectif de développement durable n° 1 de l'ONU, qui est la lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes, partout. Peut-être que si je le répète, au bout d'un moment, vous inclurez une partie là-dessus dans le rapport.

Lutter contre la pauvreté n'est clairement pas votre priorité. En deux ans maintenant ou presque que je suis au Conseil municipal, je n'ai vu cet objectif inscrit concrètement nulle part.

Pas d'objectif concret ni de perspective sur ce que vous ferez non plus.

Je me permets de refaire la liste des éléments qui pourraient réellement nous aider à évaluer le bilan social et environnemental de la Ville de Montrouge, qui serait par exemple un bilan carbone. Combien prévoyez-vous d'émettre de gaz à effet de serre dans les prochaines années ? Quel objectif concret de réduction des émissions vous fixez-vous ? Je vois bien que vous faites des efforts, mais quels sont les objectifs chiffrés ? Quelle est la part de logements insalubres ? Combien a-t-on de passoires énergétiques à Montrouge ? Combien a-t-on de bâtiments qui ne seront pas habitables lorsque la température extérieure montera à 35 degrés, à 40 degrés, à 45 degrés ? Combien a-t-on de personnes en situation de pauvreté dans la ville ? Quel est le taux de non-emploi par âge et par catégorie socioprofessionnelle ? Et surtout, où est le plan d'urgence climatique qui prend en compte les canicules possibles, les inondations, les tempêtes, quels bâtiments seront utilisés pendant ce plan d'urgence ?

Tant que ce rapport n'apportera pas de réponse concrète à toutes ces questions, il ne sera pour nous pas à la hauteur de la situation critique que nous vivons. L'année 2024, je rappelle, est la plus chaude jamais enregistrée sur la planète. Ce n'est pas possible de se contenter de trouver sa ville belle ou comestible et d'en faire un joli rapport pour dire qu'on fait quelque chose.

M. le Maire.- Merci, Madame HUET. Une autre intervention ? Monsieur LE GALL.

M. LE GALL.- Merci beaucoup. Quelques questions d'ordre technique. Je répéterai ce qu'a dit le conseiller TIMOTEO tout à l'heure, c'est dommage d'avoir l'impression que cela s'impose comme un exercice obligé. Effectivement, un bilan carbone permettrait d'avoir une boussole, peut-être aussi des données sur les fameux ICU, îlots de chaleur urbains. Nous sommes tout de même dans une commune très dense et très minérale – quand bien même on essaie de la verdir un tout petit peu –, en y mettant des tours plutôt que des hauts sujets, je suis désolé de vous le répéter, Monsieur le Maire.

Un point d'étonnement aussi : vous parlez des caméras, dans ce rapport de développement durable, j'ai trouvé cela assez iconoclaste. Je voudrais savoir pourquoi les caméras vont nous servir dans des politiques de développement durable. J'ai trouvé cela effectivement étonnant.

Quelles incitations mettez-vous en place au profit des collaborateurs et des agents de la Ville ? Est-ce qu'ils bénéficient de formations, est-ce qu'ils bénéficient de tri sélectif dans les locaux, par exemple ?

Il y a assez peu de choses sur les politiques d'innovation. On pourrait avoir des choses sur l'économie circulaire, sur l'économie sociale et solidaire, sur des aides aux associations environnementales. On ne voit pas tout cela dans le rapport. Peut-être sur les aides aux associations qui aident aussi les nouveaux arrivants, les nouveaux arrivants d'origine étrangère également.

Il y a assez peu de choses sur la politique de l'eau, c'est assez dommage que nous n'ayons pas d'indicateurs sur ce point.

Un regret encore. Nous pourrions être la commune dense qui pourrait entreprendre le tri sélectif sur les déchets alimentaires, puisqu'à Paris, c'est déjà mis en place. Malheureusement, à Montrouge, puisque nous sommes soumis à Vallée Sud Grand Paris, ce n'est pas encore développé. Nous pourrions peut-être le faire de façon volontaire.

Un point que j'aurais aimé que vous puissiez vérifier : il est marqué que nous produisons 13 000 tonnes de déchets, ce qui ferait tout de même 260 tonnes par habitant, c'est colossal. J'espère que ce sont les chiffres de Vallée Sud Grand Paris et pas ceux de Montrouge. Ce serait bien de mettre ceux de Montrouge dans le rapport du développement durable, puisque normalement, un citoyen français produit 650 kilos de déchets, ce qui est encore beaucoup trop, mais espérons que collectivement, nous puissions nous améliorer. Merci.

M. le Maire.- Une autre intervention ? Monsieur PASTEAU.

M. PASTEAU.- Merci, Madame RABIER, pour votre présentation. Où en est votre réflexion sur le Conseil de l'adaptation, annoncé il y a une petite éternité, et que vous mentionnez encore dans les perspectives ? Ce Conseil qui pourra travailler sur les îlots de chaleur urbains que nous évoquons et sur les autres sujets commencera-t-il ses travaux en 2025 ? Comment imaginez-vous réunir les parties prenantes d'une manière qui en fasse un instrument utile de coconstruction politique ? Prévoyez-vous d'associer les élus à la préparation des travaux ?

M. le Maire.- Merci. Monsieur ISRAËL.

M. ISRAËL.- Comme tout le monde, je dis merci. Une proposition pour faire des économies sympathiques, qui n'aillent pas que dans un sens, et pour faire rire un peu : s'agissant du parc Schuman, prenons acte, mais puisque nous sommes en période de vaches maigres, nous pouvons faire l'économie du restaurant. On ne va jamais assez loin pour l'adaptation, on est toujours en-deçà.

J'ai vu en commission sur les DSP, pour moi, c'est essentiellement lié au passage des voitures en parking sur la voirie, cela nous permettra d'adapter la ville très largement. Malheureusement, le contrat n'est pas encore à échéance, donc on ne peut pas prévoir la ville comme on devrait, pour mettre du vert partout. Cela viendra dans les années qui viennent.

M. le Maire.- Merci. D'autres remarques ? Monsieur BOUCHEZ.

M. BOUCHEZ.- Merci, Monsieur le Maire. Vous avez indiqué que j'étais passionné par les chiffres, c'est vrai. Vous parlez toujours de densité heureuse. J'ai un indicateur, le nombre d'habitants, qui était, en début de mandat, de 50 250. Dans le rapport, vous actez que nous sommes 47 922. Effectivement, il y a une baisse. Est-ce que cela permet de dire que la densité baisse ? Je signale que le dernier chiffre de l'INSEE est 47 657. Cela veut dire que nous sommes encore en baisse, puisque c'est 265 habitants de moins par rapport aux chiffres de début d'année.

C'est un indicateur, ce n'est pas forcément le meilleur. Pourquoi ? Effectivement, parallèlement à cela, le nombre de logements augmente. La baisse de la population n'est pas liée à de la décohabitation, comme vous l'aviez évoqué à un moment donné, mais à d'autres critères. J'aimerais bien, peut-être, qu'on se mette autour de la table et qu'on regarde véritablement quelles sont les problématiques de la ville. Notamment, il y a une baisse de l'offre de logements en résidence principale, alors que se développent les logements occasionnels ou les logements vacants, nous en reparlerons tout à l'heure.

Dans le domaine du développement durable, j'ai aussi trouvé une information auprès de la Banque des territoires selon laquelle la consommation totale de la commune en énergie serait de 45 % supérieure à la moyenne française. Il faut voir la valeur de ce chiffre. Néanmoins, l'écart étant relativement important, il faut peut-être se poser les questions. Quelles actions peut-on entreprendre pour essayer de diminuer cette consommation ?

Mes collègues ont parlé du bilan carbone, cela me semble fondamental que nous ayons une réflexion avec un bilan carbone au niveau de notre commune, comme cela a été fait dans de nombreuses autres communes, et que nous ayons un plan, auquel nous souhaitons être

associés dans la réflexion. Dans la démarche, en termes de démocratie participative, mais aussi représentative, je pense qu'il est important d'impliquer les gens en amont plutôt que de les mettre face à des rapports.

J'ai deux points encore. J'ai noté, dans les réunions de quartier, des demandes du taux de logements sociaux par quartier. Il y a eu quelques problèmes dans certains quartiers, ce serait intéressant d'avoir ces données.

Plus globalement, au niveau de la présentation, j'en termine là-dessus, pourrait-on rapprocher la présentation du rapport développement durable de celle du territoire qui me semble assez bien fait, plutôt objectif, effectivement, avec peut-être moins d'adjectifs qualificatifs ? Ce serait bien que nous ayons des présentations à peu près homogènes entre les territoires et la commune.

M. le Maire.- Merci. Y a-t-il d'autres interventions ? Il n'y en a pas. Madame RABIER.

Mme RABIER.- Très rapidement, Madame HUET, et pour toutes les remarques faites sur la forme du rapport, l'intéressant pour nous est de conserver d'une année sur l'autre la même architecture, pour pouvoir avoir une cohérence de regard d'une année sur l'autre. Bien sûr, ce n'est pas parfait. Je vous rappelle que nous ne sommes pas du tout obligés de produire ce rapport, cela reste une démarche volontaire de la Ville. Vous avez raison, rien n'est parfait, on peut toujours améliorer la chose. L'intérêt de garder la même maquette, aujourd'hui, est de pouvoir regarder par rapport à l'année précédente. Ce ne sont pas tellement les têtes de chapitre qui sont importantes, ce sont plutôt les actions à l'intérieur. Ce n'est peut-être pas une réponse très satisfaisante, mais c'est plus de l'ordre pratique.

S'agissant de Schuman et des halles, je vous laisse à vos propres points de vue.

Sur la question du bilan carbone, c'est pareil, ce n'est pas obligatoire. Nous ne sommes pas soumis à l'obligation de réaliser un bilan carbone. Nous priorisons. Quand nous nous sommes lancés dans le système de management de l'énergie en étudiant les groupes scolaires, nous avons choisi ces bâtiments, parce que ce sont les plus énergivores. Cela ne sert pas forcément à grand-chose, à notre échelle, de faire un bilan carbone. Dès lors que nous savons quels bâtiments consomment le plus, nous priorisons le fait de réduire ces consommations. Oui, sur le papier, ce serait intéressant et sympathique d'avoir un bilan carbone. Cela a un coût, et aujourd'hui, nous préférons redéployer l'argent sur des choses dont on sait que cela a un intérêt concret et rapide sur nos émissions et nos consommations.

Quant aux îlots de chaleur urbains, ce n'est pas compliqué, la totalité de la ville en est un. Nous n'avons pas besoin non plus de faire une étude d'ICU, puisque Vallée Sud l'a fait et que nous sommes un îlot de chaleur complet.

S'agissant des caméras, le développement durable, ce n'est pas que de l'environnement, c'est aussi bien vivre ensemble, les uns avec les autres. Parfois, cela passe par ce genre d'action. Cela va avec la citoyenneté et le travail que nous faisons pour prévenir les incivilités.

La question de l'eau est traitée dans le rapport à différents endroits, notamment quand on parle des plantations et de la désimperméabilisation. Un des enjeux est de fixer l'eau sur place. Nous parlons aussi du plan économie d'eau, du plan sobriété que nous avons mis en place au moment de la crise énergétique.

Pour ce qui est des consommations d'eau, nos bâtiments sont équipés de dispositifs pour permettre des économies d'eau en diminuant la pression, ou en augmentant la pression ou en diminuant les gouttes.

Concernant les déchets alimentaires, c'est à Montrouge qu'est né le dispositif de Zéro Déchet, qui a depuis été déployé à l'échelle de Vallée Sud. C'est l'ancienne équipe, la précédente équipe qui l'avait mis en place.

La collecte des déchets alimentaires ne va pas assez vite, nous sommes complètement d'accord avec vous. Mais vous le savez très bien, le problème est que c'est une compétence

exercée à l'échelle de Vallée Sud. Nous essayons de travailler avec eux pour qu'ils accélèrent un peu le mouvement et qu'ils arrivent sur Vallée Sud. Marie-Sophie, peut-être, a des choses à rajouter sur le sujet. Si nous menions aujourd'hui des actions en complément, elles seraient à la charge de la Ville de Montrouge, alors que nous avons transféré la compétence. La double peine, peut-être, n'est pas utile à ce stade.

S'agissant du Conseil de l'adaptation, Monsieur PASTEAU, vous avez raison, nous y travaillons, mais nous sommes un peu débordés. Donc oui, nous sommes dessus. Tous les projets sortent de terre en même temps, c'est un peu la difficulté d'avoir lancé beaucoup de choses. Aujourd'hui, il faut aussi suivre la bonne réalisation des travaux. Les équipes ne sont pas extensibles, mais vous avez raison et nous sommes tout de même dessus. Cela finira par arriver, je vous le promets.

Monsieur ISRAËL, non, Schuman et les voitures, je pense que le sujet a été longuement abordé, ce n'est pas la peine d'en rajouter.

Monsieur BOUCHEZ, sur la population, je crois qu'il y a une histoire de décohabitation.

Cela ira, Monsieur le Maire ?

M. le Maire.- C'est très bien, merci beaucoup. Je dirais une phrase : sur le développement durable, il y a ceux qui en parlent et font de longs discours, et il y a ceux qui agissent. Nous plantons des arbres, nous faisons des pistes cyclables et tout un tas d'actions qui permettent de réaliser cette densité heureuse. On est loin des caricatures du conseiller LE GALL et de la conseillère HUET, qui considèrent que nos projets sont nuls et non avendus.

Je suis assez surpris, d'ailleurs, d'entendre toujours ce qu'on dit sur le parc Schuman. C'est étonnant que des gens qui se prétendent écologistes ou partenaires des écologistes critiquent ce parc. Nous faisons un effort très important pour accroître les espaces verts dans la ville, comme dans d'autres endroits d'ailleurs, mais bon, cela vous appartient. J'imagine que quand tout sera réalisé, vous serez très heureux d'en profiter, et les Montrougiens l'attendent avec impatience.

Nous prenons acte de ce rapport sur le développement durable, tous ?

(Il est pris acte de la présentation du rapport à l'unanimité.)

Vote	Groupe	Elus
Prend acte	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE, C. AUBRY, P-A. MOULY, S. BUJON, J-P. DAVIAUD, M-S LESUEUR, K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIUS, T. BRIET, N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR, I. PAILLARD, S. GUERIN
Prend acte	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Pend acte	L'avenir n'attend pas à Montrouge	J ; MÉADEL, G. LE GALL, A-L. CROCHAT
Prend acte	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Prend acte	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

FINANCES

1 – Legs Cherbonnier 2024

Rapporteur : Mme COLAVITA

M. le Maire.- Nous continuons avec le Legs Cherbonnier. Mme COLAVITA, qui attendait avec impatience ce moment, nous en parle.

Mme COLAVITA.- Merci Monsieur le Maire. Comme chaque année, pour rendre hommage à la chère Marcelle Cherbonnier, une somme de 100 €, qui équivaut à 50 000 anciens francs, est versée à une jeune fille talentueuse et reconnaissable pour sa solidarité envers ses camarades et ses actions au sein de son école. Cette année, c'est la petite Alicia, qui est en CM2 à l'école Briand. Bravo Alicia, et merci M. Cherbonnier.

M. le Maire.- Merci Madame COLAVITA. Des questions sur le legs ?

Nous passons au vote.

(Il est procédé au vote à main levée.)

Adopté à l'unanimité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELDE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE, C. AUBRY, P-A. MOULY, S. BUJON, J-P. DAVIAUD, M-S LESUEUR, K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR, I. PAILLARD, S. GUERIN
Pour	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Pour	L'avenir n'attend pas à Montrouge	J ; MÉADEL, G. LE GALL, A-L. CROCHAT
Pour	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Pour	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

2 – Garantie d'emprunts accordée à Immobilière 3F pour l'acquisition et l'amélioration de 58 logements situés 11 rue Georges Bouzerait

Rapporteur : M. le MAIRE

M. le Maire.- Toujours au chapitre des finances, on vous propose d'accorder une garantie d'emprunt à l'immobilière 3F pour l'acquisition et l'amélioration de 58 logements au 11 rue Georges Bouzerait. La Ville a répondu favorablement à cette demande, en contrepartie de laquelle elle aura un contingent de trois logements. Vous avez, dans le document, le prêt, et la garantie de la commune est accordée à 100 % pour ce projet de logements sociaux qui va accroître ou améliorer le taux de logement social à Montrouge.

Questions ? Monsieur LE GALL.

M. LE GALL.- Merci Monsieur le Maire. Je ne crois pas avoir été caricatural dans mes questions tout à l'heure. Je remercie l'adjointe RABIER d'avoir eu la patience de répondre à la plupart de mes questions.

Sur ce sujet, quelques questions ont été posées en AP3C la semaine dernière. J'avoue que j'étais un peu perplexe par rapport au projet que vous proposiez. 58 nouveaux logements sociaux, c'est plutôt une bonne chose. En revanche, trois logements en échange de cette garantie me semblaient être quelque chose d'assez décalé par rapport aux us et coutumes du marché.

Donc, j'ai fait quelque chose que visiblement, vous ne faites que trop rarement, Monsieur le Maire, j'ai lu les documents. Je n'aurai pas la prétention de dire que j'ai appelé 3F pour dire que c'était un scandale et que ce n'était pas comme cela qu'on devait gérer et aider la bonne ville de Montrouge. Il suffisait simplement de lire les documents, vous auriez vu que vous n'aurez pas seulement trois logements. Je vous annonce la bonne nouvelle, puisque visiblement, vous ne lisez pas les documents que vous nous transmettez. Vous pourrez avoir le droit de réservation pour 11 logements, donc bravo, très bonne négociation.

Je crois qu'Antoine BOUCHEZ avait posé la question la semaine dernière, pour savoir quelle était la durée de la garantie, et notamment, jusqu'à quand on pouvait bénéficier des logements. Là encore, une bonne nouvelle. Je vous avais, pendant quatre ans, poussé à négocier au moins sur la durée de l'emprunt. Vous avez fait mieux, c'est la durée de l'emprunt plus cinq ans, donc bravo, à nouveau.

C'est avec un grand plaisir que nous allons pouvoir voter positivement cette délibération. Malheureusement, je crois que ce n'est pas totalement grâce à vous. Merci.

M. le Maire.- Vous voyez, vous êtes caricatural. Une autre intervention ? Il n'y en a pas. Très bien. Sur ces excellents commentaires de M. LE GALL, nous passons au vote.

Qui est favorable à cette garantie d'emprunt ?

(Il est procédé au vote à main levée.)

Adopté à l'unanimité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE, C. AUBRY, P-A. MOULY, S. BUJON, J-P. DAVIAUD, M-S LESUEUR, K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIUS, T. BRIET, N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR, I. PAILLARD, S. GUERIN
Pour	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Pour	L'avenir n'attend pas à Montrouge	J ; MÉADEL, G. LE GALL, A-L. CROCHAT
Pour	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Pour	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

3 – Octroi d'une garantie autonome à première demande -Agence France locale

Rapporteur : M. le MAIRE

M. le Maire.- Vous vous souvenez que vous avons adhéré à cette structure pour pouvoir bénéficier d'emprunts par son intermédiaire. Nous devons renouveler cette garantie autonome pour pouvoir continuer de bénéficier de ses services.

Questions ? Il n'y en a pas.

(Il est procédé au vote à main levée.)

Adopté à l'unanimité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELDE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE, C. AUBRY, P-A. MOULY, S. BUJON, J-P. DAVIAUD, M-S LESUEUR, K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR, I. PAILLARD, S. GUERIN
Pour	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Pour	L'avenir n'attend pas à Montrouge	J ; MÉADEL, G. LE GALL, A-L. CROCHAT
Pour	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Pour	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

4 – Admission en non-valeur et créances éteintes pour 2024

Rapporteur : M. le MAIRE

M. le Maire.- Comme chaque année, il y a un certain nombre de créances que nous ne recouvrerons pas. Au total, cela s'élèvera cette année à 29 994 € et quelques autres créances éteintes, pour un total de dettes à effacer qui s'élève à 49 923 €.

On vous demande d'approuver ces créances irrécouvrables.

Y a-t-il des questions ? Monsieur LE GALL.

M. LE GALL.- Avez-vous regardé l'annexe liée à ce document ?

M. le Maire.- Quelle est la question ?

M. LE GALL.- Je vous demande si vous l'avez regardée, parce que vous avez pris un risque assez colossal : vous avez laissé le nom de toutes les personnes qui sont les mauvais payeurs de la Ville de Montrouge. Au niveau RGPD, je ne suis pas totalement certain que l'ensemble des conseillers avaient à avoir connaissance de cette information.

M. le Maire.- Et donc, la question est ?

M. LE GALL.- Pas de question. Si vous voulez que nous fassions un recours, nous pouvons nous amuser à en faire un, mais soyez vigilants lorsque vous transmettez ce type

d'information. Nous sommes des gens plutôt de bonne volonté, mais je n'aimerais pas être à la place des personnes concernées et dont les noms sont dans le document, tout simplement.

M. le Maire.- Ce sont des données que le Trésor public nous a fournies, et donc, évidemment, nous en faisons état, puisqu'il nous le demande.

Si vous souhaitez faire un recours, faites un recours, Monsieur LE GALL, si c'est votre souhait. Sur ces admissions en non-valeur et créances éteintes, nous passons au vote.

M. LE GALL.- Nous ne participerons pas au vote, devant cette difficulté. Je pense que vous devriez vérifier juridiquement si vous êtes bien, et peut-être reporter cette délibération à un autre Conseil municipal. C'est mon conseil. Vous avez le droit de faire ce que vous voulez derrière.

M. le Maire.- Nous vérifierons, Monsieur LE GALL, évidemment.

(Il est procédé au vote à main levée.)

Adopté à l'unanimité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGÉREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELDE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE, C. AUBRY, P-A. MOULY, S. BUJON, J-P. DAVIAUD, M-S LESUEUR, K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR, I. PAILLARD, S. GUERIN
Abstention	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Ne prend pas part au vote	L'avenir n'attend pas à Montrouge	J ; MÉADEL, G. LE GALL, A-L. CROCHAT
Abstention	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Abstention	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

5 – Constitution d'une provision pour risques et charges

Rapporteur : M. le MAIRE

M. le Maire.- Là aussi, c'est une demande qui nous est faite par le comptable public, de constituer une provision de 50 000 € à hauteur du risque d'irrecouvrabilité dont nous venons de parler. Nous proposons de créer cette provision cette année pour couvrir ce risque à hauteur de 50 000 €.

Y a-t-il des questions ? Madame HUET.

Mme HUET.- Merci. On est face à un nouveau point à l'ordre du jour, vous l'avez ajouté, car c'est une recommandation de la Cour des comptes régionale dans son rapport sur la ville en 2022. Vous annoncez vouloir mettre 50 000 € de côté. Je ne comprends pas d'où cela vient. Comment avez-vous calculé ce montant exactement ? Sur quelle base le déterminez-vous ? Quelles sont les créances douteuses que vous avez regardées ? Il y a une liste, mais elle n'est pas très exhaustive. Quelles sont les probabilités, que vous calculez, que nous aurions besoin

de cette provision ? On sent une volonté de se mettre en conformité avec ce que dit la Cour des comptes, ce qui est très bien, mais on ne comprend pas bien pourquoi et comment vous avez fait cela.

M. le Maire.- Merci. Autres questions ? Il n'y en a pas. Tout simplement, Madame HUET, vous avez vu la délibération précédente, le montant des dettes à effacer est de 49 000 €, donc on n'est pas très loin des 50 000 €. Effectivement, pour respecter la demande de la Chambre régionale des comptes, qui avait fait une observation sur ce point, et celle du comptable public qui la relaie, nous créons une provision de 50 000 €. C'est une provision. S'il devait y en avoir davantage, nous abonderions. S'il y en a moins, nous récupérerons cette somme, tout simplement.

(Il est procédé au vote à main levée.)

Adopté à la majorité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELDE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE, C. AUBRY, P-A. MOULY, S. BUJON, J-P. DAVIAUD, M-S LESUEUR, K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR, I. PAILLARD, S. GUERIN
Pour	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Abstention	L'avenir n'attend pas à Montrouge	J ; MÉADEL, G. LE GALL, A-L. CROCHAT
Pour	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Contre	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

6 – Attribution de subventions de soutien aux associations sportives évoluant au niveau national pour 2024

Rapporteur : M. VERZEELE

M. VERZEELE.- C'est l'attribution d'une subvention annuelle qui correspond à des remboursements, frais liés à des compétitions nationales des diverses associations sportives de la ville. Le remboursement qui vous est proposé est de 1 000 € pour le Stade Multisports, 1 900 € pour le Cercle athlétique de Montrouge, 3 000 € pour le Montrouge Football Club, 7 000 € pour les Phoenix de Montrouge.

Ce type de subvention sera intégré à partir de 2025 à la subvention générale de l'ensemble des associations, ce qui permettra une simplification à la fois pour les clubs et les trésoriers des clubs, et également pour nos services de ne pas détailler tous les tickets de restaurants, hôtels et autres, liés à ces compétitions.

Je vous demande d'approuver ces subventions.

M. le Maire.- Merci Monsieur VERZEELE. Sur ces subventions, y a-t-il des questions ? Monsieur PASTEAU.

M. PASTEAU.- Merci, c'est une remarque de forme plus que de fond, mais qui est un peu de fond. Le document mentionne qu'à compter de 2025, vous venez de le rappeler, ces aides seront intégrées directement aux subventions de fonctionnement des associations sportives. Je vous remercie d'avoir expliqué pourquoi, pour simplifier un peu le travail.

Néanmoins, je pense qu'il faut distinguer des choix budgétaires. Comment comptez-vous rendre visible à l'avenir ces choix budgétaires, et permettre de distinguer ce qui est fléché vers les activités de haut niveau et ce qui est fléché vers l'épanouissement sportif des enfants de la commune, qu'il convient, en ce qui me concerne, de sanctuariser, de prioriser, en tout cas ?

M. le Maire.- Merci. Y a-t-il d'autres questions ? Il y a M. TIMOTEO. Vous répondrez à tout, Monsieur VERZEELE.

M. TIMOTEO.- Je vous remercie, ce n'est pas une question, c'est une remarque, parce qu'il n'y a pas de difficulté particulière à ces subventions. En revanche, je voulais alerter, mais je sais que M. VERZEELE est au courant de la situation, il me semble qu'une de ces associations, le Montrouge Football Club, a quelques difficultés de gouvernance en ce moment.

Étant donné les subventions accordées, je trouve opportun et intéressant qu'on puisse regarder un peu si une médiation est possible, parce que c'est un club important pour la ville, un club ancien, qu'il faut accompagner s'il vit une période un peu compliquée, ce qui peut s'entendre, comme dans toute organisation. Il ne s'agit aucunement de s'immiscer dans un fonctionnement totalement indépendant, mais nous sommes tout de même une collectivité qui mettons à disposition un équipement public, qui subventionnons de manière importante, et c'est normal, un club important de la ville.

Je voulais m'assurer qu'on avait bien cela dans le périmètre de vue, dans les prochaines semaines.

M. VERZEELE.- C'est aussi une méthode qui permet justement à ce club, qui est en difficulté... dans la mesure où il touchera les subventions au niveau intégré à sa subvention générale de fonctionnement, cela lui fera un « plus », alors qu'il n'aura pas de frais de haut niveau cette année.

M. le Maire.- Merci, il n'y a pas d'autres observations, M. VERZEELE a répondu à tout ?

(Il est procédé au vote à main levée.)

Adopté à l'unanimité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA,T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELDE, P. HUREAU, G. RABIER, , C. AUBRY, P-A. MOULY , S. BUJON, J-P. DAVIAUD , M-S LESUEUR, K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR , I. PAILLARD,S. GUERIN
Ne prend pas part au vote		J-Y. VERZEELE
Pour	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT

Pour	L'avenir n'attend pas à Montrouge	J ; MÉADEL, G. LE GALL, A-L. CROCHAT
Pour	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Abstention	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

7 – Approbation des taux de fiscalité pour 2025

Rapporteur : M. le MAIRE

M. le Maire.- On vous propose de maintenir les taux identiques à ceux de l'année dernière. On vous rappelle que la taxe foncière est l'addition du taux communal et du taux départemental qui a succédé à la suppression de la taxe d'habitation. Contrairement à ce que disent certains membres de l'opposition, nous n'avons pas augmenté le taux de la taxe foncière.

Vous voyez, dans le tableau, les bases notifiées en 2024, les taux pour les trois taxes foncières bâties, le non bâti et les résidences secondaires, et le produit estimé.

Sur ces taux, y a-t-il des questions ? Monsieur BOUCHEZ.

M. BOUCHEZ.- Merci Monsieur le Maire. Au vu de l'augmentation des résidences secondaires occasionnelles, dont je vous ai parlé tout à l'heure, et des logements vacants, faisant baisser l'offre de logements en résidence principale à Montrouge, malgré une augmentation du nombre total de logements, comme je l'ai indiqué, quels sont les moyens de contrôler et de maîtriser le développement de ces résidences non principales ?

Je vous avais posé la question en AP3C, est-il possible d'avoir des taxes foncières différentes entre résidences principales ou pas ? C'est une question.

La deuxième chose concerne la taxe d'habitation, c'est pour les résidences secondaires. Je vous avais indiqué en réunion des commissions que nous demanderons – je dépose cette proposition – une revue à la hausse pour nous aligner sur les autres communes. Nous demandons le relèvement du taux de 18,43 % à 22 %, ce qui générerait un surplus de rentrées de 340 000 €.

Enfin, troisième point, je posais la question en ce qui concerne la taxe de séjour, peut-elle être révisée ? Je l'avais déjà demandé dans un Conseil précédent. Nous étions à 1 %, nous passons à 2 % pour les catégories qui ne sont pas les hôtels, puisqu'en moyenne, à Montrouge, cela revient à 50 centimes, alors que pour Paris, la taxe de séjour pour des logements équivalents, c'est-à-dire type Airbnb, est de 5 €. Merci.

M. le Maire.- Merci. Monsieur TIMOTEO ?

M. TIMOTEO.- Je vous remercie. On est bien sur les taux de fiscalité directe et pas de fiscalité indirecte, je n'évoquerai pas la taxe de séjour, mais je pourrais, ce soir, faire la même intervention que l'an dernier, sur le fond comme sur la forme.

La première remarque pour redire – il faut qu'on se le redise tous ensemble – l'aberration, dans sa conception et dans ses conséquences, qu'a été la suppression de la taxe d'habitation en 2020. Nous en reparlerons sans doute pour le budget, la dotation versée par l'État, après cette suppression, est aujourd'hui insuffisante. Je rappelle que la taxe d'habitation en 2019 – dernière année au cours de laquelle on a collecté cet impôt – rapportait environ 19 M€ de recettes, et que la compensation pour 2025 versée par l'État sera de 11,5 millions, soit 8,5 millions de moins.

En réalité, bien plus que 8,5 M€, puisque le manque à gagner est bien plus important. Je me suis prêté à un petit calcul rapidement, en regardant ce que pourrait donner la collecte d'impôt

si nous l'avions conservée, en regardant justement les bases pour la taxe d'habitation en 2019 telles qu'elles étaient alors, qui s'évaluaient à 103 M€. Si on appliquait à ces bases la revalorisation qu'ont connue plus globalement les bases notifiées année après année depuis 2019, on aurait eu aujourd'hui des bases notifiées pour la taxe d'habitation aux alentours de 123 M€. En appliquant le taux de la taxe d'habitation d'alors, qui était de 18,43 %, environ, nous aurions eu 22,5 M€ dans les caisses de la Ville, soit deux fois plus que ce que la dotation d'État nous donne aujourd'hui.

Retenez cette subtile et géniale mesure que vous avez par ailleurs, les uns et les autres, soutenue.

Deuxième remarque pour les Montrougiennes et les Montrougiens, pour leur dire, comme l'an dernier, que la stabilité des taux proposés ce soir n'évitera pas que le montant d'impôt qu'ils ont à payer augmente. Ce montant augmentera mécaniquement, du fait de la revalorisation des bases sur lesquelles est calculé l'impôt. Nous les évaluons ce soir à 2 %. Nous ne savons pas encore quels seront les niveaux des bases qui nous seront notifiées. Ce sera peut-être plus, ou peut-être moins, nous verrons ce que dira la prochaine loi de finances, s'il y en a une dans pas trop longtemps. Toujours est-il que le chèque que les Montrougiens auront à faire sera plus élevé l'année prochaine que cette année.

Une troisième remarque, identique à celle que j'avais formulée l'an dernier et qui rejoint la remarque, la proposition d'Antoine BOUCHEZ à l'instant. L'an dernier, j'avais déjà fait cette intervention en ce sens, donc je garde cette cohérence dans ces interventions.

Il y a des recettes que sans doute, il serait juste de mieux collecter. Étant donné la tension sur le marché du logement, et encore plus dans les zones tendues de petite couronne comme la nôtre, on devrait sans doute faire en sorte ou en tout cas mobiliser l'appareil fiscal pour que les parcs de logements de Montrouge soient pleinement actifs.

Je veux en venir évidemment – même remarque que l'an dernier – aux 2 000 logements vacants que nous avons dans cette ville, aux plus de 1 200 ou 1 300, je ne sais plus, résidences secondaires, qui pèsent, pour les uns, 8 % du parc immobilier, et pour les autres, quasiment 5 %. Je voudrais qu'on ait en tête cette catégorie de logements, qui aujourd'hui, grève la capacité de la population, qu'elle soit historiquement montrougienne ou qu'elle souhaite venir s'installer dans une résidence principale à Montrouge, à avoir accès à la totalité du parc immobilier.

Je trouve que la contribution de ces logements vides, de ces pied-à-terre de toute nature, de ces résidences secondaires et autres devrait être plus élevée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Je rejoins M. BOUCHEZ, comme je l'avais déjà proposé l'an dernier : nous devrions aujourd'hui relever le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants, pour que cette contribution devienne plus incitative à leur remise sur le marché de l'habitation principale.

Je rappelle que les taux applicables dans les Hauts-de-Seine aux résidences secondaires et logements vacants sont de l'ordre de 20 à 25 %, quand on regarde ce qui se fait chez nos voisins. Le taux moyen de la strate des villes de notre taille est de 21,54 % exactement. À l'heure où la crise du logement s'intensifie, à l'heure où les jeunes et les familles monoparentales notamment ont du mal à se loger à Montrouge, il faut, d'une part, remettre sur le marché des biens à destination d'habitation principale, et d'autre part, faire mieux contribuer à l'effort collectif ces logements à usage secondaire, ou tout simplement vides.

En alignant – et le calcul a été donné tout à l'heure, sans batailler sur le niveau, 21, 22, 23 –, en tout cas en poussant au moins *a minima* au taux moyen de la strate, environ 300 000 € viendraient abonder les recettes supplémentaires de notre ville, qui en a bien besoin aujourd'hui. Je vous remercie.

M. le Maire.- Merci. D'autres questions ? Monsieur ISRAËL.

M. ISRAËL.- Pour moi, il y a deux poids, deux mesures. Je salue la fiscalité constante, ce qui est très bien, ce qu'on peut tous saluer, sauf pour les cantines, où j'aurais aimé que l'effort soit le même, avec une stabilité et pas une augmentation. C'est peut-être après, mais c'est dans le même esprit. Sans doute aussi dans le même esprit, l'État nous demande des efforts très conséquents. Si ces budgets ne sont pas votés, si cette loi ne passe pas, qu'est-ce qu'il advient ? Est-ce que ces 2,5 M€ reviennent dans notre commune, a-t-on prévu un article ? Y aura-t-il quelque chose de prévu, si ce n'est pas voté, fait-on un effort ? Si on ne doit pas faire cet effort, qu'advient-il ?

M. le Maire.- Merci. D'autres interventions ? Il n'y en a pas.

Monsieur ISRAËL, nous parlerons de ce sujet dans le budget. Là, nous parlons des taux. Sur les taux, la réponse est de dire qu'en effet, il y a un sujet avec les logements vacants et les résidences secondaires. Cela existe, cela représente environ 10 % des résidences principales à Montrouge. Il est vrai que cela augmente, il y a de plus en plus de résidences secondaires. Ce sont des choix que font les contribuables montrougiens. On ne peut pas les interdire. Nous pourrions aller jusqu'à 60 %, ce n'est pas le choix que nous avons fait. Nous avons fait 35 % d'augmentation sur le taux des résidences secondaires, sur le foncier. Sur la taxe d'habitation, pardon. Ce n'est déjà pas mal, c'est un bon effort. Nous verrons ultérieurement si nous pouvons aller plus loin.

Sur les logements vacants, là aussi, c'est un sujet. Il y en a beaucoup dans les communes voisines, notamment à Paris. Nous avons un taux relativement modeste, mais c'est un sujet qu'il faut regarder. La taxe sur les logements vacants existe. Elle est fixée par décret, ce n'est pas nous qui la fixons. Elle n'est pas perçue directement par nous.

Sur la taxe de séjour, nous sommes déjà au taquet. Comme vous le savez, nous sommes déjà au plafond, nous ne pouvons pas l'augmenter.

Sur ces taux, y a-t-il des interventions ? Nous passons au vote.

(Il est procédé au vote à main levée.)

Adopté à la majorité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE, C. AUBRY, P-A. MOULY, S. BUJON, J-P. DAVIAUD, M-S LESUEUR, K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, Y-L ; N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR, I. PAILLARD, S. GUERIN
Contre	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Contre	L'avenir n'attend pas à Montrouge	J ; MÉADEL, G. LE GALL, A-L. CROCHAT
Contre	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Contre	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

8 – Tarifs communaux pour 2025

Rapporteur : M. le MAIRE

M. le Maire.- On vous propose de faire évoluer les tarifs de 4 %, donc 2 % qui correspondent à l'inflation et 2 % pour contribuer au redressement des finances publiques, nous en parlerons dans le budget tout à l'heure.

Y a-t-il des questions sur ces tarifs ? Monsieur BOUCHEZ.

M. BOUCHEZ.- Merci Monsieur le Maire. Effectivement, au préalable, j'aimerais qu'on puisse avoir une comparaison des prix pratiqués à Montrouge par rapport aux alentours. Je vois qu'il y a des différences entre les cimetières parisiens et celui de Montrouge, la piscine de Bagneux et l'Aquapol, même si c'est VS GP. Il y a beaucoup de choses comme cela, où les gens comparent, ce serait intéressant d'avoir un contexte.

Concernant la délibération, je suis sensible au fait que le pouvoir d'achat est la préoccupation principale des Français. Pour les tarifs en fonction du QF, je vous avais indiqué, en réunion des commissions, que je proposais une hausse différenciée. On reste à 2 % pour les tranches 11, 10 et 9, c'est-à-dire les plus modestes, 3 % pour 8, 7, et 6, et on prend 4 % pour les tranches 5 et 4, 3, et on passe à 5 % pour les tranches 2 et 1, c'est-à-dire les personnes qui ont les moyens les plus élevés.

C'est un point un peu technique, c'est en page 4, en bas du tableau, il y a quelque chose, je n'ai pas bien compris. Je remarque surtout qu'il manque une tranche, c'est dommage de voter des tarifs s'il y a une catégorie... c'est la tranche des moins de 301 €.

Le point suivant concerne les études. Les études qui étaient dirigées, qui maintenant, ont changé. Je vous remercie d'avoir envoyé une note rectificative. J'ai vu simplement que vous aviez changé de nom. Cela me fait penser au fait d'avoir un hôtel trois étoiles et de passer à une étoile. OK, vous enlevez deux étoiles, mais vous ne changez pas les tarifs. Cela me semble un peu étonnant. Est-ce que les études sont dirigées ou surveillées ?

Cela a un impact certain sur le niveau scolaire pour l'entrée en sixième. Je pose la question : ne doit-on pas investir en payant des professeurs à leur juste niveau ? Ceci étant, cela a un impact au niveau des résultats scolaires. Je vois les résultats au niveau du brevet. Si Jeanne d'Arc à 100 % de résultats, Doisneau en a eu 89,34 %, Maurice Genevois 85,83 %, Haut Mesnil 77,89 %. Les enfants subissent le retard pris avant d'arriver à la sixième.

Je ne suis pas d'accord avec le fait de demander aux professeurs de surveiller et non pas d'accompagner les enfants lorsqu'ils sont en difficulté. Par ailleurs, là aussi, il faut répartir en fonction du quotient familial.

J'avais des questions concernant les tarifs Colucci, je vois que vous avez mis un papier qui donne plus de précision, car ce n'était pas compréhensible. En ce qui concerne les tarifs des spectacles, j'ai du mal à donner un tarif. Pour les spectacles comme pour « bien vieillir », j'aurais aimé avoir un rapport d'activité sur les spectacles, la fréquentation, le taux de remplissage, et qu'on ait une réflexion. Cette réflexion va au-delà du simple tarif, de même que pour bien vieillir. J'étais très surpris de voir que pour le bien vieillir, dès lors que les gens ne veulent pas communiquer leur document fiscal, ce qui est leur droit, ils sont pénalisés, c'est-à-dire qu'ils paient 11 % de plus que ceux qui gagnent le plus.

Dernier point, en ce qui concerne le conservatoire, j'avais déjà indiqué que je trouvais que ce n'était pas suffisamment dégressif. Je demande un effort pour revoir ce tarif. Je vous remercie.

M. le Maire.- Merci. D'autres interventions ? Madame HUET.

Mme HUET.- Merci, les taxes que nous avons vues avant n'augmentent pas – les taux, pas les assiettes –, mais les tarifs communaux augmentent, vous le dites. Vous dites qu'ils augmentent de 4 %, dont 2 % au titre de la contribution qu'on appellera contribution à l'austérité Barnier. Le gouvernement Barnier est tombé et celui de M. Bayrou a l'air tout de

même en mauvaise posture. On peut donc imaginer que finalement, les communes ne seront pas appelées à contribuer au redressement des finances publiques qui ont été plombées par le gouvernement Macron et Bruno Le Maire lui-même.

Même si cela devait arriver, est-ce qu'on ne pourrait pas envisager, puisqu'il peut y avoir un budget rectificatif en cours d'année au niveau de l'État, ne pourriez-vous pas vous-mêmes adopter un budget rectificatif à ce moment-là, qui ferait varier les tarifs communaux, plutôt que de l'anticiper ? Sinon, ce sont toujours les mêmes qui paient, et souvent pas les plus riches. Je rappelle que nous votons ici les tarifs comme la cantine scolaire, les places en crèche, les centres de loisirs, tous les services éducatifs, culturels et sportifs, mais aussi les droits d'occupation des sols comme les terrasses des cafés. Ce serait bien que ce ne soit pas à eux de payer pour l'austérité.

M. le Maire.- Merci. D'autres observations ? Monsieur ISRAËL.

M. ISRAËL.- En commission délégation de service public, nous nous questionnions sur l'âge des seniors. D'après ce que mes amis m'ont dit, quand ils ont 60 ans, ils reçoivent le magazine des seniors à Montrouge. C'était le sujet. Toutes les personnes n'étaient pas contre la création d'un tarif pour les seniors, car certains seniors continuent à travailler, ne sont pas à la retraite et n'ont pas leurs annuités. Vous aviez convenu, et la commission avait convenu, de la création de ce tarif senior. Je pense que cela irait vers plus d'égalité et de justice. Je ne l'ai pas vu dans les tarifications. Peut-être est-ce parce que cela impliquerait que cela se reproduise, pas que sur le cinéma mais tous les autres services, mais ce serait juste.

De plus, c'est ce que je vous disais pour vous faire sourire, cela correspond davantage à votre électorat, qui est un peu plus âgé et plus sachant, qu'à celui que je vise. Ce serait bien, et c'est en plus la justice. Merci d'acter ce qui avait été acté en commission et de faire un tarif senior, comme précédemment dit, qui est sans doute enregistré.

M. le Maire.- Merci. D'autres interventions ? Madame MEADEL.

Mme MEADEL.- La question des tarifs est une question stratégique, nous aurons l'occasion sans doute d'y revenir dans le cadre de l'examen du budget. Je m'interroge sur votre choix de faire reposer la contribution au redressement des finances publiques dans le PLF 2025 sur les Montrougiens.

Au fond, vous faites un choix que je conteste en tout et pour tout et qui signifie que vous n'avez pas l'intention, avec les finances de la Ville, d'éponger cette nouvelle dépense. Alors qu'au fond, quand vous êtes arrivé, quand vous avez succédé à M. METTON en cours de mandat, les finances de la Ville étaient largement excédentaires, et nous nous retrouvons aujourd'hui avec plus rien. C'est dommage, parce qu'en ce temps-là, les finances auraient pu éponger cette contribution exceptionnelle au redressement des finances publiques de l'État.

Qu'est-ce que vous faites ? Vous les faites reporter sur les plus fragiles, cela a été dit par mes prédécesseurs, la cantine, la crèche, tous les services qui sont les services communaux. Vous le faites sans même chercher, au fond, à améliorer votre gestion des finances. J'ai eu l'occasion d'exprimer qu'à travers l'augmentation de vos dépenses somptuaires de communication et autres, qui sont le symbole de ce gaspillage, vous montrez que vous faites vos choix et vos options. Vous préférez communiquer sur vous, vous préférez faire de la publicité plutôt que d'assumer cette augmentation des charges. Donc, non seulement je le regrette...

Par ailleurs, sur la période politique qu'est la transition, il est tout à fait exact que vous pourriez surseoir à cette délibération et attendre que la loi de finances soit définitivement adoptée.

M. le Maire.- Merci. Une autre intervention ? Monsieur TIMOTEO.

M. TIMOTEO.- Je vous remercie. J'adhère complètement aux propos qui viennent d'être tenus par Juliette MEADEL sur le positionnement que vous prenez ce soir sur l'augmentation des tarifs, et de la même manière que nous pourrions surseoir à cette délibération, au débat que nous aurons tout à l'heure sur le budget, car les éléments que nous avons sont, à ce stade,

totallement insuffisants pour qu'une sincérité complète soit obtenue. Nous verrons cela tout à l'heure.

Je me joins aux éléments et au développement de mes collègues sur l'injustice totale proposée ce soir, qui est de faire reposer sur les usagers des services publics de cette ville cette charge complémentaire inscrite dans la loi de finances. Elle était inscrite à l'époque au niveau de 2 %. Je ne sais pas ce que donnera la prochaine loi de finances, je ne sais pas si ce sera zéro ou 3, je n'en sais rien et personne ne sait.

D'ailleurs, si demain, c'était zéro, parce que d'autres voies de financement auraient pu être trouvées, permettant que les collectivités locales ne soient pas touchées par l'effort préalablement demandé, qu'est-ce qu'on ferait ? On ferait une DBM pour baisser les tarifs et ne plus impacter ce que l'État demanderait en tant qu'effort ? Est-ce qu'on l'ajusterait ? En revanche, je pense qu'on l'ajusterait en l'élevant, si un effort supérieur était demandé.

Je suis très circonspect, premièrement, sur le caractère injuste de cette mesure, et deuxièmement, sur l'opportunité de l'imposer maintenant.

Ensuite, sur la grille, je ne balaierais pas les différents tarifs tels qu'ils ont été évoqués. Il est vrai qu'on peut avoir une interrogation de manière générale sur la question de la prise en charge de la différenciation des revenus des ménages avec des modèles tout à fait différents entre l'application de quotient familial ou de taux d'effort, qui quelquefois est difficile à calculer, mais qui me semble bien plus juste en termes de prise en compte de la situation financière des familles.

Je voulais aussi revenir sur la remarque qu'a faite Antoine BOUCHEZ tout à l'heure sur la situation, sur la tarification spécifique des études dites « surveillées », « dirigées », on ne va pas tourner autour du pot sur le terme en commission. Mme COLAVITA a bien précisé qu'une étude était une étude. J'ai compris de son explication que derrière la terminologie « étude surveillée », elle évoquait le fait qu'on avait bien affaire à des études dirigées, mais peut-être me suis-je trompé.

Il est vrai que quand on regarde la demande légitime faite par les enseignants en ce moment de pouvoir réévaluer ce tarif horaire qui leur est payé pour ces études dirigées – réévaluation légitime, puisque ce taux ne bouge pas, il est fixé par l'État, je le précise, il n'a pas bougé depuis 2017 –, cela n'a pas empêché d'autres communes, et pas de manière illégale, de proposer une rémunération plus élevée que ce qui est proposé en taux de base par la circulaire de 2017.

J'ai fait un rapide calcul – ce soir, j'ai fait plein de calculs un peu à côté, tout à l'heure sur la taxe d'habitation –, un petit calcul sur une école pour voir l'effet que cela aurait sur le budget. Augmenter ce taux horaire aurait un impact sur le budget, nécessairement, il ne faut pas être très fort en finances publiques pour le comprendre.

Si on prenait en compte une augmentation raisonnable de ce montant, avec un étiage raisonnable – il ne s'agit pas de passer du simple au double –, je pense qu'en moyenne, pour une école, cela devrait représenter de l'ordre d'un surcoût – je parle pour le salaire des enseignants pour ces études dirigées –, d'environ 2 000 à 2 500 € par mois. Je pense que la réussite et la reconnaissance de la qualification des enseignants et du travail qualifié et du service qualifié et de haute valeur qu'ils et elles rendent mérite, pour une école, 2 000 € de plus. Je ne pense pas que nous soyons à ce niveau de difficulté et que nous ne puissions pas faire cet effort.

M. le Maire.- Merci Monsieur TIMOTEO.

M. TIMOTEO.- Je compte sur votre sagesse pour entendre cette demande légitime de leur part.

M. le Maire.- Merci beaucoup. Il y a une autre intervention. Monsieur ISRAËL, allez-y. Mais vous êtes déjà intervenu sur ce sujet.

M. ISRAËL.- J'interviens de nouveau. On accorde des gratifications...

M. le Maire.- Une fois, c'est bien.

M. ISRAËL.- Jamais deux sans trois, mais nous ne sommes pas à trois pour l'instant. Je me posais la question : on accorde des gratifications pour les bacheliers, ce qui est très bien, mais le budget scolaire n'est jamais suffisant. Nous nous demandions, pour tout ce qui est périscolaire, les études surveillées, est-ce qu'on augmente les budgets et on les pousse à aller plus loin ?

M. PASTEAU.- Juste pour compléter, de ce que je comprends, c'est la ligne « rémunération du service annexe de l'enseignement », donc c'est 75 000 € cette année, en augmentation d'à peu près 1 %, quelque chose comme cela. Nous rejoignons complètement ce que vient de dire M. TIMOTEO. Si quelques milliers d'euros peuvent faire la différence entre une garderie et des études surveillées, dirigées, qui profitent vraiment à nos enfants, je pense que le choix est vite fait.

M. le Maire.- Merci. Tout le monde a posé ses questions ?

Sur les études surveillées, Madame COLAVITA fait le point, et ensuite, je réponds sur les tarifs.

Mme COLAVITA.- Merci Monsieur le Maire. Je vais me permettre de faire un point un peu complet. J'ai expliqué cela en AP3C, mais manifestement, cela n'a pas suffi, donc je vais refaire l'historique. Je trouve un peu inacceptable que vous puissiez employer une sémantique aussi forte. On a l'impression que la Ville s'est désengagée complètement de ce temps du périscolaire.

Je rappelle tout de même qu'avant 2017, les études étaient assurées par des animateurs. En 2017, le maire actuel et son équipe ont décidé qu'il fallait accompagner les élèves de manière plus renforcée et offrir, proposer une étude. Malheureusement, dans les textes, le mot « dirigée » n'existe plus, il a été abrogé. Le texte de 1986 a été abrogé, donc en 2017, les textes ne nous permettent pas d'utiliser le mot « dirigée », puisque le mot officiel est « surveillée ». Nous avons, sur la base du volontariat, fait appel à des enseignants de manière à proposer aux familles un encadrement, certes surveillé, mais un encadrement pédagogique fait par des professionnels de l'éducation.

En 2017, nous avons décidé de les payer au taux maximum. Ce taux décidé par l'État et publié dans le BO n'a pas changé depuis 2017. Le taux d'étude surveillée est de 22 €, précisément de 22,82 €, et le taux de surveillance, qui est le taux en dessous, est de 11,91 €. Cela veut dire qu'on a 10 € de différence. Vous pensez bien que nous n'avons absolument pas fait appel à des enseignants pour faire de la surveillance, sinon, nous aurions gardé les animateurs et nous les aurions payés 11 €.

Depuis 2017, les enseignants, au nom de 150 parents, assurent à peu près 45 études par soir, et parce que nous avons un contrat de confiance avec eux, évidemment, nous laissons les directions d'école gérer ces études.

Pour la petite histoire, puisque nous l'avons voté l'année dernière, nous donnons 420 € de prime aux directeurs d'école pour organiser ces études. Que disent ces études ? Elles disent, dans le règlement et le guide des procédures distribués à tous les directeurs en début d'année, qu'une étude est à peu près de 15 élèves. Or, à part deux écoles, certains soirs, il y a six élèves dans les études. Nous considérons qu'un enseignant face à six, huit, 10 élèves fait du qualitatif et pas de la surveillance.

De plus, ce que je trouve inacceptable, c'est qu'en 2017, nous avons fait le pari de faire appel à des enseignants. La Ville de Paris, qui est juste à côté, refuse de le faire et fait appel à des animateurs payés 11,91 €. Nous les payons 22 € et quelques. Cela veut dire que par an, cela nous coûte 225 000 €. Je ne crois pas qu'une ville qui investit cette somme pour l'accompagnement des enfants après le temps de l'école soit une ville qui se désengage de l'accompagnement pédagogique.

Pour votre information, il y a un tarif au-dessus qui est de 2 € de plus. Or, la Ville de Montrouge ne peut pas l'appliquer, tout simplement parce que nous sommes à quatre jours par semaine, un enfant n'a pas le droit de faire plus de 45 minutes de cours en plus après le temps de l'école, donc ce tarif s'applique aux villes qui sont encore à 4,5 jours.

Aujourd'hui, les choses sont claires. En 2017, nous avons proposé un contrat aux enseignants. Chaque année, ils le signent. Dans leur contrat, il est indiqué « études surveillées ». Nous nous sommes toujours réjouis, félicités, nous, les parents, les encadrants, d'offrir ce service aux enfants de la ville. Les parents ont toujours été très satisfaits de ce service et là, au mois de septembre, arrive cette revendication.

Qu'est-ce que vous faites ? Proposez-nous une solution. Un tarif officiel existe, il est appliqué à Montrouge depuis 2017, l'État ne l'a pas changé depuis 2017. C'est la loi et rien que la loi. Nous proposons aux enseignants d'accompagner ces enfants sans du tout contrôler les études. Je rappelle qu'un contrat de confiance est signé avec les enseignants. Nous n'estimons pas qu'une étude à six, huit ou neuf élèves soit une étude de garderie. Nous estimons que c'est une étude d'encadrement, au cours de laquelle un enfant peut poser une question à un enseignant. Donc rien n'a changé. Le contrat n'a pas changé, les termes n'ont pas changé, le prix n'a pas changé.

Nous avons rencontré les enseignants la semaine dernière, nous avons rencontré les parents il y a quelques jours. Nous allons nous renseigner, puisque manifestement, les villes avoisinantes ont trouvé des solutions. La solution que nous avons et ce que nous offrons, c'est la solution légale, officielle et celle reconnue par l'État. Aujourd'hui, oui, nous continuons à miser sur les enseignants et l'accompagnement des enfants. Non, nous n'abandonnons pas les enfants ni les enseignants. Mais oui, nous avons un cadre légal et nous nous y plions. Si l'État décide un jour d'augmenter le taux horaire de l'étude surveillée, nous l'augmenterons aussi.

M. le Maire.- Merci, Madame COLAVITA, pour cette démonstration très claire. Je voulais répondre sur les tarifs strictement, même si cela anticipe un peu sur le débat sur le budget.

Je pense que certains d'entre vous n'ont pas compris la gravité de la crise des finances publiques que nous traversons. L'État français est en faillite. Il ne contrôle plus ses finances publiques, avec plus de 6 % de déficit du budget de l'État et 3 200 milliards de dettes, avec des taux d'intérêt égaux, voire supérieurs à ceux de la Grèce et une pression de Bruxelles et des marchés. La France est en faillite. L'État français est en faillite. Je pense qu'il faut qu'on le comprenne. Je ne sais pas si vous avez vu, mais les plans sociaux se succèdent, ils vont augmenter, le chômage va repartir. La France est quasiment en faillite. C'est une réalité. Donc faire croire de façon démagogique ou irresponsable qu'on va, ici à Montrouge, rester tranquillement assis sur nos chaises et regarder les choses passer paraît une grave erreur.

Le gouvernement de Michel Barnier a préparé un budget, un projet de loi de finances, il a été censuré. Aujourd'hui, il n'y a pas de budget mais une loi spéciale. Il est évident qu'en 2025, nous devons, d'une manière ou d'une autre, contribuer au rétablissement des finances de l'État. Comme gouverner, c'est prévoir, nous n'avons pas l'intention de laisser filer l'équilibre de notre budget. Nous nous organisons pour pouvoir contribuer aux 2,5 millions de ponctions que l'État nous a annoncées entre notre ROB budgétaire et la fin de cette année. Donc les tarifs en font partie, c'est très modeste. L'augmentation qu'on vous propose de 2 %, c'est à peine 200 000 €, donc ce n'est pas 10 % des 2,5 millions. Néanmoins, il faudra chercher par tous les moyens, nous en parlerons tout à l'heure, des réductions de dépenses, parce qu'il n'y a pas d'autres solutions.

Point de démagogie, je pense qu'il faut être responsable dans cette affaire.

Sur les tarifs, contrairement à ce que dit Mme HUET et d'autres, ce ne sont pas les plus démunis qui paieront. Comme vous le savez, nous appliquons le quotient familial, donc évidemment, ce sont les plus aisés qui paieront cette augmentation de tarifs qui reste très modeste. C'est quelques dizaines de centimes d'euros à chaque fois, mais grâce au quotient

familial, à Montrouge comme dans beaucoup de communes, les plus modestes paient moins et beaucoup moins, et les plus aisés, en fonction de leurs revenus, paient davantage. Tout cela est parfaitement équitable, contrairement à ce que j'entends.

Sur ces tarifs, passons au vote. Qui est favorable à ces nouveaux tarifs ? Qui s'abstient ? Qui est contre ?

(Il est procédé au vote à main levée.)

Adopté à la majorité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELDE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE, C. AUBRY, P-A. MOULY, S. BUJON, J-P. DAVIAUD, M-S LESUEUR, K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIUS, T. BRIET, Y-L ; N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR, I. PAILLARD, S. GUERIN
Contre	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Contre	L'avenir n'attend pas à Montrouge	J ; MÉADEL, G. LE GALL, A-L. CROCHAT
Contre	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Contre	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

9 – Vote du budget primitif pour 2025

Rapporteur : M. le MAIRE

M. le Maire.- Je vais vous faire une présentation avec quelques slides. Je vais vous parler des orientations politiques de notre budget de fonctionnement, et bien sûr, de l'investissement, puisque c'est ainsi qu'il se présente.

Sur le contexte et les hypothèses, je viens d'en dire un mot. Je précise que nous attendons une croissance en 2025 de 1,1 %. En tout cas, ce sont les prévisions de l'État, c'est modeste. L'inflation est attendue à 2 %. Le déficit de l'État est attendu à 6,1 %. C'est la réalité pour 2024, nous verrons si cela baisse en 2025. L'objectif annoncé par le gouvernement Barnier, qui sera sans doute repris, voire amplifié, est de 60 Md€ d'économies, avec une participation des collectivités locales à hauteur d'au moins 5 Md€.

L'impact du PLF, pour nous, tel qu'il nous avait été annoncé avant la censure, c'était :

- un fonds de réserve pour 1,6 M€, donc une ponction de nos recettes de fonctionnement, 1,6 M€ ponctionnés directement ;
- une hausse de la cotisation retraite des fonctionnaires à hauteur de 500 000 € ;
- un FCTVA fonctionnement en augmentation de 100 000 € ;
- le FCTVA investissement à 300 000 €.

Au total, 2,5 millions nous sont annoncés en prélèvement sur nos recettes de 2025.

Évidemment, entre le débat que nous avons eu en septembre sur les orientations budgétaires pour préparer le budget et ce que nous vous présentons aujourd'hui, nous nous sommes adaptés et nous avons essayé d'anticiper ces prélèvements nouveaux.

Nous maintenons les taux d'imposition sans les augmenter, c'est ce que nous avons annoncé, pour préserver le pouvoir d'achat des Montrougiens.

Nous avons maintenu notre épargne nette à un niveau soutenable, même si elle diminue à due proportion de l'effort qui sera fait.

Nous faisons progresser les tarifs, on vient d'en parler, de 4 % : 2 % pour l'inflation, 2 % pour contribution de fonds de réserve.

Nous réduisons nos charges à caractère général à hauteur de 250 000 €.

Nous maintenons la masse salariale au niveau prévu au ROB, + 1,8 %, mais nous intégrons dans cela la contribution à la CNRACL dont j'ai parlé tout à l'heure. Nous espérons y arriver en 2025 en optimisant notre organisation et nos services.

Évidemment, pour l'épargne nette, j'en ai parlé, nous prévoyons un niveau de 1,4 M€, presque 1,8, qui sera à peu près équivalent à celui de l'année dernière.

Nous allons aussi serrer et réduire notre effort d'investissement, de façon à contenir l'emprunt à un niveau maîtrisé pour 2025.

C'est le contexte et les choix qui sont faits.

Qu'est-ce que cela donne en matière d'orientations politiques ? On vous l'avait présenté dans le ROB, je le reprends rapidement.

Notre premier objectif, qui correspond d'ailleurs à notre principal budget, est l'éducation de nos enfants, de les aider à bien grandir, mais aussi de permettre à nos seniors de bien vieillir. Vous savez que nous travaillons beaucoup, en matière de petite enfance, à créer de nouvelles structures, avec bientôt une crèche, en janvier prochain, une Maison de la parentalité. Et bien sûr, la Maison des seniors verra le jour au premier semestre. Et tout ce que nous faisons autour du bien manger est essentiel. Comme l'a dit Marie COLAVITA, l'éducation est le premier budget de la Ville. C'est notre priorité, contrairement à certaines allégations parfaitement injustes et infondées.

Deuxièmement, nous voulons être attentifs à tous, être solidaires et trouver des solutions à chacun. C'est tout le travail effectué par nos équipes au sein du CCAS et du centre municipal de santé, avec beaucoup d'actions en direction des plus démunis.

Concernant le handicap, nous en avons parlé tout à l'heure avec Charlotte BAELDE et Carmelia de PABLO.

Évidemment, les violences intrafamiliales.

Nous avons aussi signé, c'est très important, la semaine dernière, ce fameux contrat de mixité sociale en présence de l'État pour faire en sorte qu'il y ait à Montrouge 25 % de logements sociaux comme le prévoit la loi SRU.

Le troisième objectif est de permettre à chacun de s'enrichir par le sport et la culture, c'est essentiel. De nombreuses animations dans la ville et d'infrastructures sont proposées. Évidemment, nous avons une saison culturelle riche et variée, de nombreux équipements. Nous continuerons cette année notre salon d'art contemporain. Nous soutenons les artistes, nous faisons des fêtes importantes, qui sont des moments de partage ouverts à tous.

Nous encourageons le sport, il y a 7 000 licenciés à Montrouge.

Nous soutenons les associations, comme nous l'avons présenté tout à l'heure.

Nous poursuivons l'implication citoyenne et les échanges. Pour nous, c'est essentiel de placer les citoyens au cœur des décisions. C'est la démocratie participative, le budget participatif, le Conseil municipal des enfants, celui des jeunes. Tout cela fonctionne bien.

C'est évidemment aussi le devoir de mémoire, avec les anciens combattants.

C'est tout ce qui nous permet de réduire la fracture numérique, pour que personne ne se trouve au bord du chemin.

Nous voulons aussi préserver la sécurité et la tranquillité publique. Nous en avons parlé tout à l'heure, avec les caméras, mais pas seulement. Évidemment, nous avons une politique très active, à la fois de prévention et de répression. Nous déployons la vidéoprotection avec l'intelligence artificielle et nous en sommes fiers.

Nous menons un plan de lutte contre les incivilités, qui commence à produire ses fruits, avec Mme LESUEUR et son équipe. Nous sommes tous très impliqués dans ce domaine, qui me paraît essentiel, contrairement à certaines allégations toujours infondées et injustes.

Nous voulons embellir et dynamiser les espaces publics, favoriser les mobilités douces, penser la ville de demain. C'est évidemment un axe essentiel, Mme RABIER en a parlé, avec le développement durable. Évidemment, Montrouge est une ville dense, mais nous voulons rendre cette densité heureuse, que la ville soit plus fraîche, plus verte. Nous avons beaucoup de projets, que vous voyez fleurir un peu partout dans chacun de nos quartiers.

Nous avons évidemment des projets qui sortiront, des voiries qui sont en programmation, de nouveaux parcs et de nouveaux quartiers qui sortiront de terre, Marne Brossolette, les halles de Montrouge, la fac dentaire, le quartier des halles, etc. Montrouge se transforme. Montrouge est attractive et est de plus en plus belle.

Nous voulons accélérer la transition écologique et énergétique. Beaucoup d'actions sont mesurées, qui sont objectives. C'est le schéma directeur d'aménagement lumière. Nous venons de choisir l'opérateur qui va investir 8 M€ pour avoir un éclairage performant dans la ville.

Nous avons mis en place un système de management de l'énergie pour tous nos équipements et nous sommes certifiés iso 15 000 ou 15 001.

Nous lançons la géothermie, cela va avancer. Concernant la solarisation, nous travaillons avec la métropole, notamment, sur notre potentiel de panneaux photovoltaïques.

Je l'ai dit, plusieurs parcs sont en construction : le magnifique parc Schuman, avec son restaurant de grande qualité, n'en déplaise à Mme HUET. Le 127 République sortira côté République sud, nous plantons des arbres en grand nombre, Verdier, etc.

Nous voulons également favoriser l'attractivité commerciale et l'artisanat et continuer à accueillir les entreprises. Les entreprises sont essentielles, Madame Huet. Si on veut sortir les Français et les Montrougiens de la pauvreté, il faut créer des emplois, il faut accueillir les entreprises. C'est ce qui permettra de lutter contre la pauvreté, et non pas des discours creux comme vous le dites.

Nous développerons des commerces, beaucoup s'implantent à Montrouge, on peut faire ses courses à pied et répondre à tous les besoins.

Nous allons lancer un Carré des créateurs au 127 République. Nous avons évidemment des relations étroites et constructives avec les entreprises. Il y avait au Beffroi, il y a quelques semaines, une grande manifestation avec toutes les entreprises du 92, venues de toutes les communes, très positives et très dynamiques. Les commerces, j'en ai parlé.

Nous voulons ensuite favoriser la qualité et l'esthétique urbaine et préserver le patrimoine montrougien, c'est essentiel. Nous voulons embellir la ville, j'ai parlé de l'éclairage. Vous avez vu que le mobilier urbain a été entièrement rénové, tout beau tout neuf, grâce à notre nouveau partenaire JC Decaux.

Nous continuerons de protéger notre patrimoine et de construire de nouveaux équipements. L'Escale enchantée est la crèche qui ouvrira le 6 janvier prochain.

Nous refaisons entièrement l'école Rabelais, qui est la plus vieille école de Montrouge mais qui sera rénovée et ouverte, normalement, à la rentrée prochaine, le centre de loisirs Delerue, la PMI, et j'en passe, de nombreux projets qui font que les équipements des Montrougiens s'enrichissent et s'embellissent.

Nous avons également contribué au PLUi, bien sûr, pour ce qui concerne Montrouge, afin d'avoir de nouveaux projets de construction de logements, le respect du paysage, etc. Nous avons élaboré une charte avec le Conseil d'aménagement et d'urbanisme du 92.

Tout cela est très positif, car les Montrougiens ont besoin de se loger, n'est-ce pas, Monsieur BOUCHEZ, pour pouvoir accueillir de nouveaux habitants.

Enfin, nous voulons que notre ville reste en bonne santé financière. C'est essentiel. Elle l'est aujourd'hui, n'en déplaise à Mme MEADEL. Comme l'a dit M. TIMOTEO, évidemment, quand les recettes en provenance de l'État diminuent d'année en année, il faut y faire face et trouver des solutions pour équilibrer un budget.

Les collectivités locales en général, les communes en particulier, doivent voter des budgets à l'équilibre. Nous n'avons pas droit au déficit. Quand nous empruntons, c'est pour investir et non pas pour combler les déficits de fonctionnement.

Montrouge est une ville bien gérée, avec les taux les plus faibles du département en matière de foncier bâti. C'est d'ailleurs la dernière taxe qui nous reste.

Nous maîtrisons nos dépenses de fonctionnement, évidemment. Nous voulons poursuivre notre effort d'investissement, car investir, c'est préparer l'avenir, c'est avoir un patrimoine de qualité.

Évidemment, nous continuons d'emprunter, vous le savez, notre encours, notre dette est relativement faible comparée à nos voisins. Nous avons encore un potentiel d'emprunt important pour continuer d'investir. Nous recherchons des partenariats et des subventions pour financer nos projets qui, très souvent, sont financés à plus de 50 % avec nos partenaires publics que sont l'État, la Région, le Département, la métropole et Vallée Sud Grand Paris.

Voilà nos objectifs. Ils se traduisent dans ce budget, très concrètement, de la manière suivante :

Pour notre budget de fonctionnement, en 2025, nous aurons 96 M€ de recettes, se répartissant en trois parts :

La fiscalité, à hauteur de 70 M€, donc en légère hausse par rapport à l'an dernier, répartis comme suit :

- ✓ 30 M€ en provenance du foncier bâti, c'est la dernière taxe que nous pouvons lever ;
- ✓ 13,3 M€ de taxe d'habitation, dont 11,5 de compensation ;
- ✓ l'attribution de compensation, qui correspond à la suppression de l'ex taxe professionnelle, est de 21 M€. Elle nous est versée par la métropole du Grand Paris chaque année, sans changement ;
- ✓ 3,5 M€ de droits de mutation. C'est une estimation. Nous traversons une crise immobilière la plus grave depuis une cinquantaine d'années, donc c'est une estimation optimiste.

Recettes des services et autres : 16 M€. Là aussi, c'est en hausse par rapport à 2024, mais modeste, parce que la situation est compliquée.

Dotations et subventions à hauteur de 10 M€. C'est plutôt en stagnation, avec une DFG qui diminue, comme chaque année.

Donc, ce sont 70 millions issus de la fiscalité.

Ensuite, nous aurons un mot sur le foncier bâti. Vous voyez, les chiffres parlent d'eux-mêmes : nous sommes la commune du territoire Grand Paris qui a le taux de foncier bâti le plus faible, un peu moins de 20 %, 19,98, qui est l'addition du taux communal à 12,9 et du taux départemental qui nous a été transféré à la suite de la suppression de la taxe d'habitation.

Vous voyez que la moyenne du panel est à 29. Nous sommes très en deçà de la moyenne nationale des communes de notre strate.

Tous ceux qui allèguent que nos taux sont élevés et ont largement augmenté racontent des fadaïses.

Ensuite, les dépenses s'élèveraient en 2025 à 90,2 M€, répartis ainsi :

Dépenses de gestion, 17,5 M€, donc elles sont très contenues, c'est quasiment ce que nous avons en 2024.

Dépenses de personnel, 50,9 M€. Nous en avons 50 en 2024, nous contenons nos dépenses de personnel, qui sont la part essentielle des dépenses, c'est près de 60 %.

Atténuations de produits, c'est tout ce que nous versons au titre de la péréquation. Cela augmente aussi, à 12,7 M€.

Les autres charges de gestion sont à 7,4. Là aussi, nous les contenons, c'est quasiment équivalent à 2024.

Frais financiers et charges exceptionnelles. Nous avons emprunté à hauteur de plus de 14 M€, 14,5 exactement, en 2024. Cette année, nous avons des frais financiers qui augmentent, mais qui restent parfaitement soutenables.

Un mot sur le FPIC, le fonds de péréquation. C'est important, car il y a une évolution en 2025. Vous voyez que cette année, en 2025, à la suite d'une question constitutionnelle prioritaire, le droit a changé, c'est bénéfique pour nous, puisque notre contribution va diminuer presque par deux, en s'élevant à 1,268 M€. Comme tout cela est calculé à l'échelle du territoire, cela aura des conséquences pour les autres communes, qui verront leur part progresser à due concurrence.

Vous avez les progressions et les diminutions pour les uns et les autres. Nous étions, avec Châtillon, dans une communauté de communes. C'est pourquoi Châtillon et Montrouge voient leur contribution diminuer à partir de 2025.

La synthèse sur le fonctionnement est la suivante :

En recettes, 70 M€ d'impôts locaux, concours de l'État, 10 M€, recettes de fonctionnement, 76, ce qui fait 96.

Les dépenses : 50,9 pour les frais de personnel, 17,5 pour les dépenses d'intervention, pour les dépenses de fonctionnement, 21,8, et donc, une épargne brute de 5,8 M€. Cela devient notre recette d'investissement.

Sur l'investissement, nous avons les deux parts qui avaient été présentées, les deux grandes parties présentées lors du ROB, je les reprends.

L'aménagement des espaces publics et du cadre de vie : 13 M€ y seront consacrés, avec :

- ✓ 7,5 M€ pour le parc Schuman qui est la grosse opération cette année, puisque les autres se terminent ; 7 M€ qui comprennent la part inscrite à l'AP-CP et le solde de l'acquisition, puisque nous avons payé en deux fois. Vous voyez à l'image ce magnifique parc qui sera créé, qui transformera et achèvera la place-parc ;
- ✓ nous investirons 1,8 M€ pour moderniser l'éclairage public, comme je l'ai dit, et nos équipements de voirie. C'est aussi un effort très important ;

- ✓ nous terminerons le quartier Péri-Ginoux-Gautier – un peu moins de 1 M€ –, c'est aussi la fin de l'AP-CP ;
- ✓ nous consacrerons comme chaque année un demi-million d'euros pour contribuer à la construction de logements sociaux à travers des fonds de concours.

Deuxième part, tout ce qui est relatif à nos bâtiments et équipements :

- ✓ nous achèverons ce qui a été engagé, notamment l'école et le gymnase Rabelais et le centre de loisirs Delerue, 2,4 M€ en 2025. Ce sera la fin de cette AP-CP ;
- ✓ nous terminerons aussi le financement de la Maison des seniors, pour 150 k€. Elle est en train de s'achever, nous devrions l'ouvrir au premier trimestre ;
- ✓ nous allons créer une Maison de la parentalité, rénover le jardin d'enfants les Oliviers et la PMI pour 1,2 M€, dans la rue Ginoux. Nous venons d'ailleurs de signer l'achat avec le Département, ainsi que nous en avons délibéré ;
- ✓ nous allons investir 1 M€ dans les infrastructures numériques, sujet important qui nous permettra d'être performants et de résister à la cybercriminalité. N'est-ce pas, Pascal HUREAU ?

Les recettes d'investissement, pour financer tout cela :

- ✓ nous attendons en 2025 des subventions à hauteur de 7,2 M€. Cela correspond à l'engagement des travaux. Nous avons déjà touché 4,5 M€ l'année dernière. Comme les travaux s'achèvent, les subventions arrivent ;
- ✓ FCTVA et taxe d'aménagement : nous attendons, en 2025, 3,1 M€, contre 2,7 en 2024, là aussi, parce que les investissements ont été importants. Nous avons investi 31 M€ en 2024, donc le FCTVA est à due concurrence ;
- ✓ cessions, 5,1 M€. Il y a des cessions que nous n'avons pas pu réaliser en 2024, donc nous les réaliserons en 2025 ;
- ✓ nous aurons, comme annoncé, un autofinancement de 1,5 M€ pour équilibrer ce budget d'investissement. Nous emprunterons 4,3 M€ contre 15,7 M€ en 2024, donc c'est un emprunt bien moindre, et évidemment soutenable pour l'année 2025.

Voilà les principaux éléments.

La synthèse de l'investissement est la suivante : vous le voyez, des dépenses à hauteur de 21,3 M€, une dette de 4,3, des subventions à 7,2. L'emprunt, j'en ai parlé. Les autres recettes et l'épargne brute, à hauteur de 5,8 M€.

Voilà les principaux éléments de ce budget 2025.

Questions.

M. PASTEAU.- J'ai trois questions... en fait, j'ai quatre questions.

J'en ai d'abord une concernant le budget vert, la méthode pour évaluer les politiques de la ville au regard des enjeux environnementaux, dont l'actualité nous rappelle fréquemment l'importance croissante.

Je n'ai pas trouvé le budget vert 2025 dans les documents. Pouvez-vous m'indiquer où le trouver ? Si non, abandonnez-vous la pratique du budget vert, et si oui, pourquoi ?

J'ai ensuite trois questions liées au fonctionnement et à l'investissement dans l'éducation.

J'aimerais votre point de vue et les perspectives que vous offrez sur le budget alloué aux fournitures scolaires, qui reste stable, à 90 k€, comme l'année dernière.

Ensuite, vous dites qu'on refait entièrement l'école Rabelais, promettant une ouverture à la rentrée prochaine. En 2022, vous nous annonciez le gymnase et l'école rénovée d'ici 2024. En décembre 2023, vous disiez que les travaux étaient « très largement démarrés », en

précisant : « Nous achèverons Rabelais, normalement, en 2025 si tout va bien. Après, cela peut dérapier ».

La question est : êtes-vous confiant, 2025-2026 ?

J'entends que la critique est facile et l'art difficile, mais une rénovation majeure d'école par mandat, c'est vraiment trop lent, compte tenu de l'urgence climatique. Or, vous avez dit il y a quelques minutes être prêt à emprunter pour investir. Je vous propose d'utiliser ce levier pour accélérer les rénovations thermiques, acoustiques, etc.

Dernière question, quel impact ces retards ont-ils pu avoir sur les événements de la semaine dernière aboutissant à la fermeture en urgence de l'école vendredi matin ? L'école Rabelais n'a plus de chauffage ni d'électricité et ne rouvrira pour les élèves qu'en janvier. Les enfants sont répartis par classe entre les écoles de la ville. Félicitations, d'ailleurs, à tous les élus et aux personnels mobilisés pour résoudre cette situation de manière à assurer la continuité du service de la manière la plus indolore possible.

Ma question est : la défaillance des matériels de l'école est-elle liée au retard pris sur le chantier avec une éventuelle interruption de la maintenance préventive ou réactive ? Si non, d'où viennent ces problèmes à propos desquels les enseignants avaient levé l'alerte, et comment s'assurer qu'ils ne se répètent pas à l'avenir, à Rabelais, ou dans une autre école de la commune ?

M. le Maire.- Merci. Autre intervention ? Monsieur LE GALL.

M. LE GALL.- Merci Monsieur le Maire. Tout d'abord, je commence en vous disant que votre présentation était légèrement indigne, dans la mesure où vous avez cité *ad hominem* un certain nombre de conseillers. Les conseillers ici représentent leurs électeurs, ils ne parlent pas en leur nom propre, mais plutôt de l'avis que les électeurs leur ont donné en 2020.

Dois-je vous rappeler que depuis 2020, vous n'avez gagné aucune élection locale ? Vous étiez d'ailleurs le seul maire d'un chef-lieu de canton à ne pas être élu au département. D'autres personnes dans cette salle se sont présentées aux législatives et n'ont pas été élues non plus. Dois-je vous rappeler que l'ensemble des voix de l'opposition est supérieur aux voix que vous avez obtenues en 2020 ? Cela appelle peut-être à davantage de modestie, en disant : « untel dit cela sur le logement, une telle dit cela sur les entreprises ». C'est tout de même très désagréable et c'est nous prendre pour ce que nous ne sommes pas.

Vous dites souvent, d'ailleurs, que les choses sont belles, que ce sont de beaux projets, de belles réalisations. Je vous rappelle que le beau est subjectif. Pour vous, cela l'est, pour d'autres, cela l'est peut-être moins.

Pour revenir sur le budget maintenant à proprement parler, on commencera peut-être par l'investissement, une fois n'est pas coutume. Les investissements sont ce qu'ils sont. Ils sont effectivement ceux de la fin d'un mandat, avec un ensemble de coûts partis. On voit l'augmentation très importante de la dette, qui interroge, puisqu'en termes de timing, vous avez beaucoup emprunté en 2024, c'est-à-dire l'année au cours de laquelle nous aurons connu les taux les plus importants. Vous n'êtes pas sans savoir que la Banque centrale européenne diminue ses taux de manière importante. Vous avez beaucoup emprunté en 2024, vous l'avez dit, vous avez en partie investi, mais vous avez été surtout incapables de vendre un certain nombre d'actifs, comme vous le disiez, avec un décalage en 2025, et vous avez été incapables de mobiliser un certain nombre de subventions. Quand on voit le montant des subventions que vous attendez pour 2025, 7 M€, c'est colossal lorsqu'on voit la répartition initiale prévue des subventions allouées par le Département.

Qu'est-ce que le financement de ces investissements sur 2025 ? J'ai une béquille, grâce au financement des collectivités qui vont mieux que moi. C'est la vente des bijoux de famille, avec de nombreux actifs qu'on ne retrouvera plus. Quand on vend des actifs, on est bien sur des emplois qui ne sont pas stables. On ne rachètera pas, on rachète très peu. Si, vous avez

racheté avenue de la République, et nous vous en savons gré, pour faire un parc, mais vous aurez du mal à le monnayer ensuite.

Sur la fiscalité, vous semblez vous gargariser du fait que nous avons la fiscalité la plus douce. J'ai pris le temps de regarder les choses, puisque vous êtes sourd à mon explication depuis maintenant trois ou quatre ans. Qu'est-ce que la fiscalité ? C'est le produit d'une base et d'un taux. À Montrouge, les bases de taxe foncière sont d'un peu plus de 150 millions. Nous sommes 47 000 habitants. Si on prend Clamart, par exemple, les bases de taxe foncière sont de 126 millions. On se rend bien compte que c'est beaucoup moins. Leur taux est de 22,98. Lorsqu'on fait le produit du taux par la base, cela donne 29 millions de fiscalité, là où nous sortons effectivement un rendement de 30 millions.

Prenez les taux de Bagneux, que vous avez l'air de critiquer. Les bases, c'est simplement à 85 M€, 43 000 habitants. Le produit fiscal de Bagneux est de 28 millions de fiscalité sur la taxe foncière. Je crois que les services publics alloués aux habitants de Bagneux sont largement de meilleure qualité que les nôtres. Vous auriez peut-être un certain nombre de bonnes idées à aller piocher chez eux.

Qu'est-ce qu'on voit sur la dynamique du personnel ? J'ai commencé à regarder la proportion de personnel et de masse salariale sur le personnel titulaire. En 2021, c'était 16,5 M€. En 2025, c'est prévu à 16,2 M€, donc une baisse de 2,2 %. Bizarrement, sur la masse salariale des personnels non-titulaires, toujours en comparant 2021 à 2025, on passe de 8,5 M€ à 10,3 M€, soit plus 22 %. Vous avez probablement d'énormes difficultés à recruter de façon pérenne et à fidéliser vos personnels.

Pour finir, c'est assez cruel lorsqu'on regarde le montant des subventions aux personnels privés. En 2021, on était à 2 M€. On n'est plus qu'à 678, cherchez l'erreur. Vous me direz peut-être que le périmètre a un peu évolué, je ne l'ignorerai pas complètement et ne le minorerai pas.

Je reviendrai sur votre présentation, qui était une présentation davantage politique, à la fois dans le débat d'orientation budgétaire et ce soir. C'est un peu cruel d'aller défendre une priorité numéro 1 sur l'enseignement lorsqu'on voit la présentation par fonctions du budget qui, entre 2024 et 2025, diminue de 8 % pour l'enseignement. Pour la priorité numéro 3 sur la culture, vous dites que vous êtes très fort en culture, de la même manière, les fonds alloués sur cette fonction baissent de 8 % entre 2024 et 2025.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres que nous n'aurons pas le temps de détailler ici, nous voterons contre ce budget. Merci.

M. le Maire.- Merci. Autre intervention ? Madame HUET.

Mme HUET.- Merci. Je voudrais revenir sur ce que vous avez dit en conclusion du point précédent sur la France qui est en faillite. Je ne sais pas si c'est nous que vous traitez d'irresponsables, Monsieur le Maire, j'espère que non, puisque ce sont plutôt vos amis au pouvoir depuis sept ans qui ont mené les finances publiques de l'État dans le mur. Nous n'avons pas de leçon à recevoir de votre part sur ce point.

Sur le budget, j'ai deux parties. Une première générale et une deuxième plus spécifique sur la question de la restauration scolaire.

Plus généralement, en 2024, l'année dernière, les recettes de fonctionnement sont montées à 92,5 M€. Elles ont augmenté substantiellement, de presque 20 M€ depuis 2020.

En dépenses, en 2024, on est à 87,6, donc une augmentation de 25 M€ depuis 2020. Et surtout, une augmentation de 25 % entre 2023 et 2024. Le ratio dettes sur capacité d'autofinancement brut en 2024 passe à 8,5.

Si on regarde ce qui est prévu pour 2025, que vous avez annoncé, vous avez annoncé 96 millions de recettes, 90,2 millions de dépenses et une épargne brute prévisionnelle de 5,8 M€, et un ratio qui retombe légèrement à 7,2.

Le niveau d'endettement est loin d'être dramatique, puisqu'il est inférieur à 8 et que le niveau d'alerte est à 12. Quand on regarde le taux d'endettement par habitant, la moyenne sur Vallée Sud Grand Paris est de 1 729 €, alors qu'en 2025, il est prévu pour Montrouge autour de 868 €. On est à la moitié de la moyenne du territoire, vous avez encore de la marge. Je signale, à toutes fins utiles, que l'ensemble des communes de France avaient un niveau d'endettement moyen de 1 038 € par habitant, donc cela va aller.

La Cour des comptes a indiqué toutefois que ces éléments ne suffisaient pas pour apprécier la nature de la trajectoire financière de la Ville, et que pour qu'on puisse comprendre réellement ce qui se passe, il faut avoir une vision sur le total du patrimoine de la ville. C'est bien là le problème : Montrouge ne dispose pas d'inventaire patrimonial. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est la Cour des comptes. Contrairement à d'autres villes, vous n'avez pas fait ce travail, ce qui est dommage. Vous devriez vraiment faire ce travail pour que l'on comprenne ce qui se passe. Nous ne sommes pas contre la dette. En revanche, nous aimons bien savoir à quoi elle sert. Elle doit servir à quelque chose. Là, vous nous donnez plus l'impression qu'avec ce budget, vous faites des investissements pour en faire. On regarde passer les millions sans vraiment comprendre les priorités. On n'a pas d'inventaire, on n'a pas de valorisation financière, on n'a pas de qualification d'état du patrimoine par rapport à ce à quoi on devrait vraiment se préparer si on était sérieux sur la question de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique. C'est pour les points généraux.

Maintenant, un petit point sur la restauration scolaire dans le budget. La restauration scolaire, d'après ce que je vois dans le document, ne fait pas l'objet d'une augmentation de budget en 2025, alors que 2025 est une année charnière en termes de restauration scolaire, avec la fin du plastique pour la cuisson, la réchauffe et le service. Cette même restauration scolaire qui est laissée au privé, dans une période où honnêtement, la reprise en main par le public est capitale pour aborder les défis imposés par la loi AGECE et surtout la loi Egalim de 2018, dont vous devez être familier, parce qu'on le rappelle, c'est Mme Rossi qui était à l'origine de l'amendement ayant introduit cette interdiction.

Les Montrougiennes et les Montrougiens ont des questions à ce sujet. L'opacité de la prestation privée ne nous aide pas à y voir plus clair. Les dépenses consacrées à la restauration scolaire n'augmentent pas. *A contrario*, le prix des repas augmente de 4 % pour toutes les tranches, donc où va l'argent ? Est-ce que des denrées de meilleure qualité seront servies avec cette marge qui est dégagée ? On avoue que l'analyse des menus nous laisse un peu perplexes et nous permet de douter.

Est-ce que des investissements seront réalisés pour quitter définitivement le plastique ? Les barquettes cellulose sont concernées aussi, car elles sont composées de plastique.

Pour rappel, la sanction administrative prévue par le Code de l'environnement est une astreinte financière de 4 500 € par jour. Est-ce que des actions contre le gaspillage alimentaire seront mises en place avec l'augmentation des prix, pour se mettre en conformité avec la loi AGECE, ou bien, finalement et plus simplement, l'absence de maîtrise publique de cette compétence vous oblige-t-elle à subir l'inflation imposée par la distribution agroalimentaire, et qui oblige les Montrougiennes et les Montrougiens à payer toujours plus cher pour des repas moins bons pour la santé et l'environnement ?

Voilà pour les remarques générales et spécifiques sur le budget. Il y en a encore beaucoup à faire, mais je laisse la place aux collègues qui se sont concentrés, je crois, sur d'autres aspects.

M. le Maire.- Merci Madame HUET. Autres interventions ? Monsieur BOUCHEZ.

M. BOUCHEZ.- Merci Monsieur le Maire. J'avais envoyé, avant cette réunion et suite à l'AP3C, toute une série de questions. J'avais mis mes collègues de l'opposition en copie. C'est un peu dommage que ce document soit resté lettre morte. Je crois que lorsqu'on est en démocratie, c'est un minimum de respect de répondre aux questions posées, notamment des élus.

Je remercie M. LE GALL d'avoir signalé que vous avez en face de vous des personnes responsables, qui sont là pour défendre les citoyens. Quand on vous pose des questions, j'aimerais que vous envoyiez les réponses à peu près à temps. Certes, le document est important, mais dans ce cas, pourquoi ne fait-on pas de réunion de travail préliminaire ? J'ai toujours eu la main tendue pour vous rencontrer, que ce soit vos services ou vos adjoints, sur un certain nombre de points particuliers, je n'ai pas les réponses ni l'accueil de votre part ou de vos services. Je trouve cela dommage, au niveau du fonctionnement de la démocratie. Cela explique peut-être en partie pourquoi il y a une certaine radicalisation en France et un désamour de la démocratie.

Je termine sur cette remarque préliminaire, mais lorsque les personnes de l'opposition travaillent, je pense que c'est un minimum de respect de leur répondre. C'est aussi un minimum de respect de reconnaître que chacun a ses compétences dans certains domaines, et se moquer comme vous l'avez fait tout à l'heure en prenant les personnes à titre individuel, je trouve que ce n'est pas respectueux de la démocratie et du mandat qu'ils représentent.

Ceci étant, nous sommes là pour discuter du budget. Comme vous êtes très attaché à la démocratie, je pense que vous allez évoluer.

Je constate sur ce budget présenté qu'en cinq ans, les coûts de fonctionnement par habitant ont progressé de 20 %, alors qu'en parallèle, l'inflation n'était que de 15 %. Déjà, il y a un manque de maîtrise.

Deuxième point, les dépenses réelles de fonctionnement par habitant à Montrouge sont de 52 % supérieures à celles de la strate. Je me dis qu'il serait nécessaire que nous ayons une analyse détaillée pour bien comprendre cette anomalie et essayer de comprendre comment on peut mieux faire. Je précise que ce ne sont pas les dépenses fonctionnelles, les dépenses de personnel qui sont en cause, mais d'autres dépenses. Il faut regarder dans le détail et comparer par rapport à des communes identiques à la nôtre.

La question que je me pose est : quels ont été les efforts ou les restrictions pour se rapprocher du niveau de la strate sur ces cinq dernières années ? La situation que l'on a aujourd'hui est un peu la continuation de l'opération des années antérieures. Les recettes par habitant sont de 40 % supérieures à la moyenne de cette strate, ce qui nous permet d'être assez généreux. Ceci étant, on peut mieux gérer.

Comme l'a rappelé M. LE GALL, une hausse de la taxe foncière a été votée dès le résultat des élections connu en 2020. Quand vous dites que vous n'avez pas augmenté les taux, vous n'avez pas augmenté depuis que vous avez augmenté de 30 % d'un seul coup. Cette hausse, si on ne l'avait pas programmée pour cette année 2025, aurait été de 4,55 millions de moins. Sur les cinq dernières années, en gros, 20 M€ de plus ont tout de même été payés par les Montrougiens. On ne peut pas dire que cela ne coûte pas plus cher aux Montrougiens. C'étaient 20 millions.

Malgré cela, nous avons maintenant une marge nette inférieure à 2 M€, en attendant les reports de 2024, et le montant pour le financement des investissements est insuffisant. C'est vrai qu'on peut agir sur différents leviers. On peut trouver plus de subventions. Il a été relevé le fait que nous aurons 7,2 millions au lieu de 4,5 millions à l'exercice précédent. Première chose.

Deuxièmement, on peut aussi vendre du patrimoine. Vous annonciez d'ailleurs 1 M€ dans le DOB il n'y a pas si longtemps. Tout d'un coup, on passe à 5,1 millions, c'est merveilleux. Je n'ai pas la garantie de la valorisation de ce qui est proposé au niveau de la vente.

On peut transférer des investissements sur d'autres structures. C'est le cas des projets de voirie qui ont été transférés sur VSGP, qui, apparemment aurait été assez généreux au niveau du budget 2025. Ce montant n'est pas indiqué. Emprunter, oui, on peut le faire plus modestement. D'ailleurs, vous avez effectivement bien baissé, puisque le projet par rapport au DOB... on va arriver à 872 € par habitant. Il est vrai que si on avait appliqué le DOB, on serait presque à 1 000 € par habitant, alors que vous aviez annoncé 641 € dans les réunions

de quartier, en disant aux gens : « Vous voyez, nous ne sommes pas tellement endettés ». Les gens ne comprendraient pas comment on passe de 641 € à 872 € pour le budget, mais si on n'avait pas vendu le patrimoine, on serait déjà à plus de 1 000 €.

Mon analyse, notre analyse, Indépendants divers et variés, est que nous arrivons au pied du mur. L'endettement explose, le patrimoine cessible s'évapore, bien que nous ne connaissions pas, et Mme HUET l'a bien dit, l'état du patrimoine, notamment le patrimoine cessible. La marge nette n'est pas brillante. Il ne reste qu'une solution, augmenter sensiblement la taxe foncière – mais l'an prochain, c'est-à-dire qu'on fera cela juste après les élections –, et/ou baisser drastiquement les dépenses de fonctionnement et les investissements dès cette année.

Les questions qui vous sont posées sont : est-ce que vous vous engagez dès maintenant à maintenir le taux de la taxe foncière sur l'ensemble du prochain mandat, si vous vous représentez, je ne sais pas ? Peut-être allez-vous nous annoncer que vous vous arrêtez, on ne sait pas. Si vous avez déjà quelques prévisions, quelle hausse prévoyez-vous ?

Est-ce que vous vous engagez dès maintenant à être plus raisonnables au niveau des dépenses, et à essayer de beaucoup mieux contrôler ces dépenses de façon à générer un meilleur résultat pour pouvoir faire des financements d'investissement ?

Je vous remercie.

M. le Maire.- D'autres interventions ? Monsieur TIMOTEO

M. TIMOTEO.- Je vous remercie. Beaucoup de choses ont été dites, et à cette heure – cela va, il n'est que 21 h 30, on peut tenir encore –, je serai assez rapide. D'une part, vous l'avez rappelé, Monsieur le Maire, en propos introductifs – je souscris à ce constat que vous avez fait de la situation globale, je crois qu'on le partage quelle que soit la place où on est assis autour de cette table –, la situation financière du pays, effectivement, est plus que compliquée. L'effort que la loi de finances visait à imposer aux collectivités en les ponctionnant des 2 % de recettes de fonctionnement qu'on a vues tout à l'heure, est quelque chose d'assez dur. C'était prévu par le gouvernement Barnier, vous l'avez évoqué. Nous verrons ce que proposera le gouvernement Bayrou.

Une chose est sûre : il ne revient pas, me semble-t-il, aux collectivités de pallier les défaillances de l'État et celle de la gestion de vos amis, qui ont conduit la dette de l'État au niveau record que vous avez évoqué tout à l'heure, à savoir 3 200 Md€ aujourd'hui. Les conséquences de ces coupes budgétaires, de ces ponctions budgétaires déployées dans un contexte d'austérité impacteront nécessairement les missions essentielles des collectivités, qui, par ailleurs, ont des dépenses contraintes quel que soit leur niveau territorial.

Il est vrai que d'un point de vue général, selon le gouvernement Barnier, les collectivités devaient participer à hauteur de 5 Md€ à cet effort budgétaire. En réalité, vous l'avez détaillé tout à l'heure pour la situation locale qui est la nôtre à Montrouge, l'effort qui sera demandé n'est pas que sur les 2 % sur le fonctionnement, mais viennent s'y rajouter des suppressions dynamiques de la compensation de la TVA, les contractions du transfert du FCTVA, la question de l'augmentation de la cotisation patronale pour les retraites des agents.

Un point que vous n'avez pas évoqué, qui va aussi nous toucher, est la baisse de l'enveloppe du Fonds vert, qui, au passage, accuse une baisse de plus de 1,5 milliard. La liste serait longue. Au final et pour ne pas être trop long, ce ne sont pas 3 milliards, ni les 5 milliards annoncés, mais quand on met bout à bout tous les efforts demandés aux communes, on est plutôt aux alentours des 10 Md€.

Si le déficit de l'État est à un tel niveau, c'est bien parce que l'État lui-même s'est privé de recettes, ne l'oublions pas. La ligne politique que vous défendez et les amis que vous soutenez ont contribué à alimenter cette privation de recettes, avec la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune, 20 milliards de recettes en moins, quand dans le même temps, les 500 familles les plus riches de France doublient leurs actifs, passons. La baisse d'impôt

induite par la réforme des sept dernières années représente au total, selon la Cour des comptes, une perte de recettes estimée à 62 Md€ par an.

La ligne politique que vous soutenez ici et ailleurs a façonné cette situation dans laquelle nous sommes. Il ne faut pas que vous sentiez dédouanés de la situation générale dans laquelle nous sommes aujourd'hui et qui nous impacte nationalement et localement. Évidemment, vous l'avez rappelé, l'échelle locale est obligée de voter ces budgets à l'équilibre et n'a rien à voir de façon directe avec cette dégradation. En revanche, la politique nationale que vous soutenez par ailleurs y est pleinement associée.

Je ne reviendrai pas sur les pistes qui étaient proposées par les groupes de gauche à l'Assemblée nationale et au Sénat pour pallier la situation et obtenir presque 50 milliards de recettes sans aucune hausse d'impôts pour les classes moyennes et populaires, et sans matraquage sur les collectivités, mais si on a un peu de temps, je détaillerai ce point. C'est une première remarque d'ordre général.

La deuxième remarque que je voulais faire rejoint celle que j'ai faite en introduction, en remarque liminaire, avec les deux rapports femmes/hommes et développement durable. Nous allons, une fois de plus, comme l'an dernier, et encore plus, je pense, cette année que l'an dernier, passer au vote, débattre de manière insuffisamment éclairée. On ne sait pas aujourd'hui ce que sont les évolutions des reports du résultat et l'excédent qu'on tirera de l'année 2024. On ne sait pas ce que le projet de loi de finances donnera en termes de contexte de contrainte pour les collectivités locales. Nous avons une visibilité extrêmement réduite ce soir. Nous aurions pu tout à fait, comme nous le faisons les années passées, tranquillement, si j'ose dire, repousser le vote au premier trimestre de l'année prochaine, au moment où nous aurions eu une meilleure visibilité financière, tant sur les évolutions de la situation nationale que sur les ponctions éventuelles et attendues de l'État et sur les évolutions de ces reports de résultat et de l'exercice 2024.

D'ailleurs, quand on prend la maquette, quantité de lignes sont à zéro, parce qu'on attend les reports.

Je trouve que ce budget, finalement, se construit beaucoup dans une forme de brouillard. Je m'interroge sur son niveau de sincérité. Je ne sais pas, personne ici n'est capable de dire, finalement, à quel niveau seront les recettes, les reports. Cela contraindra les dépenses. Tout cela me paraît tout de même d'un flou considérable.

Dernière remarque, avant de faire deux ou trois points plus généraux sur la maquette budgétaire. Nous parlions tout à l'heure des rapports, sur la discussion de documents obligatoires dans le cadre du budget, etc. Il me semble qu'il manque à cette liasse de rapports un document plus léger, que nous aurions pu avoir sur table ou diffusé préalablement. C'est un document obligatoire, néanmoins – secondaire, je vous l'accorde, en termes d'information –, qui est l'état récapitulatif annuel des indemnités perçues par les élus. Ce document aurait dû nous être communiqué déjà l'an dernier, ce qui n'a pas été fait, et il s'inscrit lui aussi dans le cadre de l'obligation de transparence. La loi impose dans ce cadre de communiquer cet état chaque année aux conseillers.

Comme d'ailleurs les articles du Code général des collectivités le précisent, cette communication aurait dû avoir lieu avant l'examen du budget. Je pense qu'on aurait pu, pour une totale transparence, avoir ce document produit soit au moment du ROB, soit ce soir. Force est de constater que nous ne l'avons pas. Cela aurait évité des prises de position un peu rapides.

Sur la maquette budgétaire, je ne reviendrai pas sur ce qui a été dit par mes collègues, que je partage, que ce soit Goulwen LE GALL, Annabelle HUET, et également Antoine BOUCHEZ.

Par ailleurs, on a bien noté les effets demandés à notre collectivité, puisqu'ils sont de l'ordre de 2,5 millions. S'il fallait résumer ce budget sans entrer dans le détail, qu'est-ce que ce budget 2025 acte ? On acte une réduction globale du budget.

M. le Maire.- Vous concluez, Monsieur TIMOTEO ?

M. TIMOTEO.- J'ai trois phrases à dire, vous verrez, j'aurai fini avant 22 h. Une réduction globale du budget à 123 M€ quand, en 2023, il se portait à 128 M€. Une réduction qui se concentre principalement sur la section d'investissement – Goulwen LE GALL l'a illustré tout à l'heure –, une section qui diminue de 14 %, tandis que la section de fonctionnement augmente d'environ 4 %.

Deux choses. Je trouve emblématique de ce budget de fin de mandat, je n'ose dire de fin de règne, un encours de la dette... il faut bien s'amuser un peu.

M. le Maire.- Concluez.

M. TIMOTEO.- Vous allez voir, je vais finir en beauté. Un encours de la dette qui double, comparativement à 2020, puisque cet encours de la dette par habitant sera l'année prochaine de presque 900 € par tête, alors qu'il était à moins de 500 € au début du mandat. Ce sera un des bilans de ce mandat, le doublement de la dette par habitant dans cette ville.

Des projets d'aménagement aux montants disproportionnés par rapport aux moyens de la Ville et qui obligent à sacrifier d'autres dépenses, cela a été évoqué, je ne le redrai pas, l'éducation, le social, l'habitat, tous ces secteurs qui nous permettent normalement de bien vivre, de bien manger, bien vieillir.

M. le Maire.- Et bien parler. Merci Monsieur TIMOTEO.

M. TIMOTEO.- Cela a pris un coup, une nouvelle fois.

M. le Maire.- Merci. Y a-t-il d'autres interventions sur le budget ? Non. Nous répondrons à plusieurs voix.

D'abord, sur le budget vert, M. PASTEAU a posé une question, Mme RABIER vous répond.

Mme RABIER.- Merci, Monsieur PASTEAU, d'avoir remis sur la table ce budget vert. Cela me donne l'occasion de rappeler que Montrouge était précurseur dans ce domaine, puisque jusqu'à 2024, la production de cette annexe verte était facultative. La loi de finances pour 2024 a imposé pour l'exercice 2024 la production de cette annexe pour le compte administratif. Cette année, nous profiterons de cette nouvelle obligation pour nous conformer directement à la loi et nous produirons l'annexe pour le compte administratif.

M. le Maire.- Merci Madame RABIER.

Sur l'école Rabelais, nous avons également une question de M. PASTEAU. M. BRIET va répondre.

M. BRIET.- Monsieur PASTEAU, les inquiétudes des parents sont compréhensibles. Un tout petit retour en arrière pour expliquer les retards que nous subissons sur ce chantier. La société Axone, qui est une filiale du groupe Engie, a eu recours à de la sous-traitance pour le lot plomberie. Au sortir de l'été, nous avons constaté des malfaçons. Une décision a été prise, compliquée, mais nous avons choisi de sortir ce sous-traitant pour remédier à ces malfaçons.

En parallèle de cette décision, la société Axone a mis en place des radiateurs électriques pour pallier l'absence de chauffage dans l'école. C'était une solution temporaire, nous espérions pouvoir résoudre les problèmes sur la chaufferie et le réseau rapidement. Malheureusement, nous n'avons pas eu de chance. D'abord, il a fallu faire entrer une nouvelle société, nous avons eu des matériels défectueux, des matériels neufs. Les travaux ont repris maintenant. Il n'y a plus de problèmes de chauffage dans l'école, nous avons la certitude que nous aurons du chauffage le 6 janvier pour l'ensemble de la maternelle et de l'élémentaire.

Une petite chose aussi : vous parlez d'une seule école, sur le mandat, mais c'est aussi le club Jules Ferry, entièrement repris et qui sera performant énergétiquement. C'est une nouvelle crèche à Gambetta. À la fin du mandat, j'espère que nous aurons annoncé un autre équipement, qui sera la maison de la parentalité. C'est une école, mais ce n'est pas qu'une école. D'autres équipements sont aussi rénovés.

Également, en termes de recettes et d'amélioration de nos recettes et de nos baisses de consommation, nous avons vraiment un investissement fort. Nous sommes en train de nous faire recertifier avec la norme iso 50 001. Ce n'est pas qu'une norme, ce sont des travaux menés par la Ville pour baisser nos consommations, produire de l'énergie. Je réponds à Antoine BOUCHEZ qui voulait savoir ce que nous produisons : nous produisons de l'énergie électrique sur l'école Berthelot tous les ans, à hauteur de 10 000 €. Nous améliorons nos consommations, nous produisons aussi. Il y a un investissement et une volonté très forte.

M. le Maire.- Merci Monsieur BRIET. En effet, notre patrimoine est préservé et nos équipements sont plus performants. Merci pour cette réponse très complète.

Je donne la parole à Mme COLAVITA pour répondre à Mme HUET sur la restauration scolaire notamment.

Mme COLAVITA.- Merci Monsieur le Maire. Je voudrais rajouter, puisque M. BRIET a très bien répondu en parlant d'un groupe scolaire par mandat, je rappelle qu'il y a eu deux remises en peinture totale de deux écoles, Berthelot et Haut Mesnil, donc ce n'est pas rien. Il y a eu tout un travail aussi sur l'installation de la fin du plan canicule, avec des préaux, des brumisateurs et des stores et des salles fraîcheur dans beaucoup d'écoles. Effectivement, le focus est fait sur un groupe scolaire, mais il y a tout de même tout l'entretien des bâtiments et la remise de gros travaux durant chaque été.

Madame HUET, je tiens à vous présenter mes excuses. Je n'ai pas eu le temps de vous envoyer les documents que vous m'avez demandés, parce que comme l'a rappelé M. PASTEAU, nous avons eu quelques petits sujets de délocalisation d'école. Je n'ai pas eu le temps de le faire et je vous propose qu'on puisse se rencontrer directement pour parler de tous ces sujets.

En revanche, je suis assez étonnée par la question sur la fin du plastique, car depuis 2021, la Ville de Montrouge a zéro plastique dans tous les offices et toutes les cantines. Mme Rossi, vous l'avez citée, a été à l'initiative de la loi Egalim. Or, depuis notre nouveau marché, nous sommes à 100 % Egalim. Nous sommes une des premières villes de France à avoir atteint ce niveau avec notre prestataire cantine.

Lorsque vous parlez des barquettes en cellulose, je suis encore étonnée. Une seule école a des barquettes en cellulose, Rabelais, parce qu'elle est en pleins travaux. Les autres offices sont tous avec des contenants inertes, des bacs gastronomes. Et évidemment, l'école Buffalo, en liaison chaude, n'est pas concernée. Nous respectons la loi Egalim à 100 %. Nous sommes à 19,99 % de bio. La loi impose du 20 %. Pour vous citer des exemples de villes pas très loin, elles sont à peine à 7 %. Aujourd'hui, la Ville de Montrouge fait office de très bon élève pour la loi Egalim. S'agissant du zéro plastique, nous avons commencé en 2018 et en 2021, nous avons tout passé sans plastique. Et même dans le cahier des charges que je vous présenterai, nous avons demandé que les pique-niques fournis aux enfants en sorties scolaires soient sans plastique aussi. C'est du carton, du papier et du bois.

Sur cet aspect, nous sommes très en avance et très peu de villes d'Île-de-France, je peux l'avancer sans trop de problèmes, atteignent ce degré de zéro plastique dans les écoles. Cela fait trois ans que nous nous y sommes engagés.

Pour le reste, je vous propose que nous nous rencontrions avec notre nutritionniste, pour vous présenter très en détail le cahier des charges et le BPU.

M. le Maire.- Merci Madame COLAVITA. Quelques autres réponses aux uns et aux autres. M. LE GALL nous dit que le beau est subjectif, c'est vrai. Mais tout de même, parfois, c'est objectif aussi. Il y a des choses belles, d'autres qui le sont moins.

Sur la dette, au début du mandat, je me souviens, Monsieur LE GALL et vos amis, vous disiez : « Il faut s'endetter. Vous êtes sous-endetté, cela ne va pas, qu'est-ce que vous faites ? » Maintenant que nous nous endettons, à la fin du mandat, vous nous dites que nous sommes trop endettés, que nous allons dans le mur. Ce n'est pas très sérieux. La vérité est, comme

l'ont dit les uns et les autres, notamment Mme HUET, qui a eu une bonne observation, qu'en matière d'endettement, il faut y aller. Les investissements que nous faisons sont des investissements d'avenir. M. BRIET a parlé de tout ce que nous faisons pour la performance énergétique. D'ailleurs, on incite les collectivités à investir pour anticiper le réchauffement climatique. Nous le faisons, avec nos moyens, nous avons une des plus faibles dettes des Hauts-de-Seine, c'est objectif et chiffré. Certes, nous allons atteindre 900 €, Monsieur TIMOTEO, nous aurons doublé la dette, mais elle était très faible. Quand vous doublez quelque chose qui est très faible, cela n'a rien d'indigent. La dette, c'est bien, c'est ce qu'il faudra dire dans la campagne. C'est bien de s'endetter. On s'endette pour les générations futures, pour embellir la ville. Ce sera compliqué pour vous d'expliquer que nous nous sommes endettés à mauvais escient. C'est exactement le contraire, surtout quand on construit, qu'on aménage des parcs et qu'on construit des équipements tout beaux tout neufs.

S'agissant des subventions, M. LE GALL, avec sa nuance inénarrable, dit que nous sommes incapables de les trouver, mais ce n'est pas vrai du tout. Pratiquement tous nos projets sont financés à hauteur de 50 %. Notamment les gros. Il y a un vrai travail, remarquable, il faut saluer les équipes qui ont travaillé pour financer ces budgets d'investissement à cette hauteur. Évidemment, comme le cycle d'investissement est celui d'un mandat, c'est à la fin du mandat que les travaux se réalisent et que l'on touche les subventions. Cela me paraît logique.

Plutôt que de nous critiquer et de nous dénigrer, vous devriez saluer notre capacité à aller chercher des subventions auprès des partenaires à un niveau très élevé.

Plusieurs d'entre vous ont dit que nous vendions les bijoux de famille. Ce n'est pas du tout cela. La politique de la Ville, et on le voit dans la liste des cessions qui vous est présentée, est d'acheter certains bâtiments, des commerces ou d'autres bâtiments pour réaliser des projets. Un patrimoine, c'est vivant, cela doit permettre de réaliser des projets. Nous achetons certains bâtiments, certains fonciers, pour les revendre et permettre de réaliser de nouveaux projets – vous les connaissez, nous vous les présentons –, et parfois, de réaliser des espaces verts. C'est quand même ce que chacun attend.

M. LE GALL dit que les bases sont supérieures à Montrouge. C'est vrai, mais ces bases ne sont pas venues du ciel. Elles sont là parce que nos prédécesseurs et nous-même avons contribué à les créer. Il y a des bases à Montrouge parce que la ville est attractive, que des logements neufs se créent et parce que la ville s'enrichit. C'est tout de même le fruit de notre politique constante depuis de nombreux mandats. Je pense qu'il faut plutôt s'en féliciter.

M. BOUCHEZ nous a envoyé 17 questions très techniques il y a deux jours. Évidemment, nous allons vous répondre, les équipes y travaillent. On vous considère. Mais répondre en deux jours, étant donné ce que nous avons à faire, notamment pour préparer ce Conseil, à vos questions qui sont d'une technicité éprouvée – ce qui est formidable de votre part, nous vous en remercions... Ne vous inquiétez pas, vous aurez des réponses précises à toutes vos questions, cela va de soi. L'AP3C sert aussi à cela, c'est la préparation, elle permet aussi de vous apporter des réponses en direct.

Monsieur TIMOTEO, vous dites que nous sommes dans le brouillard. Pas tant que cela. Le budget est assez carré. Vous le savez, nous aurons, comme chaque année, le vote du compte administratif au printemps. C'est là que nous ferons le point sur l'excédent et son affectation, comme nous le faisons chaque année. Avec les incertitudes sur le budget de l'État et sur la conjoncture économique du pays, nous avons réussi à vous présenter un budget à l'équilibre, qui préserve l'avenir et nous permet de continuer d'investir au service des Montrougiennes et des Montrougiens.

Voilà. Sur le vote de ce budget...

M. PASTEAU. - La question sur les fournitures scolaires. Pourquoi le budget reste-t-il stable ?

M. le Maire. - Mme COLAVITA n'est pas là. Nous le ferons en questions diverses, vous la poserez de nouveau.

M. le Maire.- Qui est pour le budget ? Qui s'abstient ? Qui est contre ?

(Il est procédé au vote à main levée.)

Adopté à la majorité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELDE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE, C. AUBRY, P-A. MOULY, S. BUJON, J-P. DAVIAUD, M-S LESUEUR, K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BDIAS, T. BRIET, Y-L ; N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR, I. PAILLARD, S. GUERIN
Contre	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Contre	L'avenir n'attend pas à Montrouge	J ; MÉADEL, G. LE GALL, A-L. CROCHAT
Contre	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Contre	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

10 – Attribution des subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2025

Rapporteur : M. VERZEELE

M. VERZEELE.- La Ville de Montrouge propose de subventionner cette année 62 associations investies dans les domaines divers et variés de la ville. Au quotidien, la Mairie accompagne aussi ces subventions avec des aides aux associations, notamment en leur mettant à disposition des équipements tels que des salles, des gymnases, et également des ressources matérielles et humaines par les services, pour leurs manifestations et leurs activités.

Pour cette année, les subventions vous sont remises pour l'ensemble des associations comme vous le demandiez en annexe. Nous avons une obligation pour les associations subventionnées à hauteur de plus de 23 000 € d'avoir une convention d'objectifs détaillée, signée avec ces associations.

Cette année, les sommes se répartissent comme ceci :

- Stade multisports de Montrouge 180 000 € ;
- Cercle athlétique de Montrouge 140 000 € ;
- Montrouge Football Club 92, 85 500 € ;
- Montrouge Commerces 80 000 €.

Cela donne un montant global des subventions versées aux associations de 614 904 €, donc une légère augmentation pour la masse globale de ces subventions, due notamment à l'intégration des subventions nationales, comme nous en avons parlé tout à l'heure.

Comme chaque année, une subvention de 80 000 € sera aussi prévue pour la Caisse des écoles.

Enfin, une subvention sera accordée au CCAS pour son fonctionnement, de 1,873 M€.

M. le Maire.- Merci Monsieur VERZEELE. Des questions sur ces subventions ?

Mme HUET.- Merci Monsieur VERZEELE. Deux questions. La première est pour comprendre pourquoi Ultimate Frisbee a vu sa subvention passer de 500 € à 7 000 €. J'ai dû louper quelque chose.

Par ailleurs, pouvez-vous nous dire combien d'associations demandent des subventions chaque année et ne les obtiennent pas ? Comment décidez-vous de celles qui les obtiennent ou pas ? Merci.

M. le Maire.- Merci. Autre question ? Sur les subventions, il n'y en a pas ?

M. VERZEELE.- Concernant le nombre d'associations qui déposent, elles sont quasiment toutes subventionnées. Dans la démarche, nous étudions les comptes des associations, leur demande, et on est à peu près subventionné.

La deuxième concernait... ?

Mme HUET.- Ultimate, passée de 500 € à 7 000 €. Ce sont les Phoenix Montrouge.

M. VERZEELE.- Ce sont des remboursements de déplacements, dans la mesure où ils jouent au niveau national. Ils jouent à la fois en ligne en *indoor*, en intérieur et en extérieur, avec des déplacements nationaux sur toute la France. Notamment, ils vont assez fréquemment aux environs de Royan, par exemple, pour les championnats de France.

M. le Maire.- Merci Monsieur VERZEELE, nous passons au vote.

(Il est procédé au vote à main levée.)

Adopté à l'unanimité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE, C. AUBRY, P-A. MOULY, S. BUJON, J-P. DAVIAUD, M-S LESUEUR, K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIUS, T. BRIET, Y-L ; N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR, I. PAILLARD, S. GUERIN
Pour	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Pour	L'avenir n'attend pas à Montrouge	J ; MÉADEL, G. LE GALL, A-L. CROCHAT
Pour	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Pour	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

1 – Rapport du concessionnaire relatif à la gestion et l'exploitation d'un immeuble contenant un hôtel d'activité et une pépinière pour l'accueil de créateurs d'entreprises pour l'année 2023

Rapporteur : M. CARRÉ

M. le Maire.- Nous vous proposons d'examiner les rapports de nos concessionnaires, il y en a huit. Nous commençons par celui relatif à la gestion et l'exploitation de la pépinière de la SEMARMONT. Monsieur CARRÉ.

M. CARRÉ.- Merci Monsieur le Maire. Je voudrais rappeler, chers collègues, qu'en 2020, nous avons racheté les 60 commerces de Montrouge Habitat. Nous sommes en train de les « digérer ». J'avais dit que nous mettrions trois ou quatre ans, c'est à peu près dans les délais.

Si on voit le montant réalisé de 2022 de l'ensemble concernant les locaux commerciaux, parkings, l'hôtel d'activités et ceux de Montrouge Habitat, que nous avons rachetés, le chiffre est légèrement supérieur. On peut noter que l'hôtel d'activités a baissé légèrement, mais on est dans le rôle de ce dernier. Les entreprises qui se développent quittent l'hôtel d'activités, mais ce sera rempli en 2024.

Concernant les différents ratios, le fonds de roulement se maintient à 370 000 €. La trésorerie nette – c'est-à-dire les disponibilités – est de 392 000 €, avec une solvabilité de 19,24 par rapport à l'exercice 2022 de 16,84, mais qui passera au-dessus de 20 en 2024, puisque nous avons racheté ce que j'appelle le « plateau », au 55 rue de la Vanne, de 680 000 €. Cela permettra de renflouer la trésorerie de l'exercice 2024. Les capitaux propres en 2023 sont en évolution de 3 230 977 €.

Le compte de résultat montre un résultat net comptable de 340 000 €. Nous prévoyons une augmentation du chiffre d'affaires de près de 200 000 € au niveau des locaux commerciaux de l'ex Montrouge Habitat. Lorsque nous avons hérité, si je puis dire, plus exactement lorsque nous avons acheté ces locaux, certains n'étaient pas loués. Depuis, nous avons réussi à les remplir. En 2024, ils seront pratiquement tous remplis.

Il faut prendre acte du rapport.

M. le Maire.- Merci Monsieur CARRÉ.

Y a-t-il des questions ?

M. LE GALL.- Merci, Monsieur CARRÉ, pour cette présentation. Deux ou trois questions. Vous avez dit que vous avez acheté le 55. Je crois que vous l'avez plutôt vendu, si c'est une recette exceptionnelle. Pouvez-vous me confirmer cela ?

M. CARRÉ.- C'est vendu.

M. LE GALL.- Quatre questions.

La première est : pourquoi l'apport en compte courant de la Ville a-t-il été étalé, et pas remboursé en une fois, alors que la trésorerie de la SEMARMONT est suffisante ? Pourquoi la SEMARMONT a-t-elle décidé de ne pas remonter de dividendes, alors que le résultat 2023 est déjà généreux, et au regard de la recette exceptionnelle de 2024, sera probablement encore plus important ? Comment expliquez-vous le fait que la Ville vous ait facturé une redevance en TTC au lieu de la facturer en hors taxe, ce qui vous a permis d'économiser quelques milliers d'euros à titre provisoire ? Ils s'en sont rendu compte, c'est un peu ballot. Merci.

M. CARRÉ.- Concernant la redevance faite à la Ville, c'est une erreur qui doit être rectifiée prochainement. Concernant les dividendes, nous n'en reversons pas, c'est vrai. Et s'agissant du 55 Vanne, c'est vrai, il a bien été vendu 680 000, racheté à l'époque 450.

M. le Maire.- Merci. D'autres questions ? Nous passons au vote. Nous prenons acte de la présentation du rapport de la SEMARMONT sur l'hôtel d'activités et l'activité de la SEMARMONT.

(Il est pris acte de la présentation du rapport à l'unanimité.)

Vote	Groupe	Elus
Prend acte	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA,T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELDE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE , C. AUBRY, P-A. MOULY , S. BUJON, J-P. DAVIAUD , M-S LESUEUR, , K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, Y-L ; N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR , I. PAILLARD,S. GUERIN
Prend acte	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Prend acte	L'avenir n'attend pas à Montrouge	J ; MÉADEL, G. LE GALL, A-L. CROCHAT
Prend acte	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Prend acte	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

2 – Rapport du concessionnaire relatif à la gestion et l'exploitation d'une crèche agréée pour 60 places, située au 106, avenue Aristide Briand pour l'année 2023

Rapporteur : M. le MAIRE

M. le Maire.- Ensuite, on vous présente le rapport du concessionnaire relatif à la gestion d'exploitation de la crèche Maison bleue, située au 106 avenue Briand. Il s'agit d'une crèche agréée pour 60 places. Le résultat est positif en 2024, plus de 35 000 € de recettes sont versées par le délégataire à la Ville, avec des perspectives positives en 2024 en matière de pédagogie, de parentalité et d'achats responsables.

Des questions sur la Maison bleue ? Madame HUET.

Mme HUET.- Oui, merci. Ce n'est pas un super rapport. La majorité des pages, déjà, présentent des informations nationales du groupe Maison bleue, quand ce ne sont pas juste des éléments de communication du groupe, qui ne sont pas toujours étayés, d'ailleurs. On observe par conséquent une différence de qualité entre les sections qui présentent l'activité nationale du groupe, qui sont clairement rédigées, et celles qui présentent l'activité locale de la crèche, où il y a plus de coquilles, d'inconsistances, de trous.

Quelques points saillants sur le rapport : nous constatons qu'il y a des problèmes de personnel. Nous ne sommes pas les seuls. Vous aussi, vous l'avez constaté, puisque vous avez créé un comité de suivi. Dans la synthèse, vous faites remarquer, d'abord, un fort taux de *turnover*, et un taux d'encadrement et un taux de diplômés non conforme à la réglementation. Vous avez mis en place un comité de suivi Ville délégataire en septembre 2023. Nous voudrions savoir les travaux menés par le comité depuis, où on en est, pourquoi les travaux de ce comité n'apparaissent pas dans le rapport. Pourtant, des problèmes sautent aux yeux dans les pages 13 à 16.

On constate également qu'il y a deux plaintes de la Ville en 2023, sans doute liées aux problèmes de personnel que je viens d'évoquer. Ces plaintes sont enterrées à la dernière page du rapport, sans autre forme d'explication. Pourquoi, quelles suites y a-t-il eu ?

En 2023, la crèche fait état de 97 enfants accueillis contre 111 en 2022. Qu'est-ce qui explique la baisse ?

Enfin, si on se penche dans le détail page par page, on constate plusieurs inconsistances, par exemple en page 6, un graphique un peu surprenant : 20 % des enfants de la crèche sont enfants d'exploitants agricoles. Je ne vois pas trop bien, car d'après les chiffres de l'INSEE, personne à Montrouge ne serait exploitant agricole, mais bon, peut-être.

En page 31, il est écrit que la Maison bleue enseigne la langue des signes pour le personnel de crèche qui accueille des enfants malentendants. En page 32, il est dit que la crèche a accueilli un enfant atteint de surdité en 2023. Or il n'y a eu qu'une seule intervention de sensibilisation, qui était ponctuelle, par un professionnel, et il n'y a pas de traces de formation à la langue des signes dans la liste des formations effectuées par le personnel.

En page 59, ce sont des questionnaires de satisfaction montrant un taux de satisfaction à plus de 90 %. On se dit que c'est incroyable, alors que 11 familles seulement sur 92 ont répondu. Il n'y a pas de trace du questionnaire en annexe. On n'a pas de précision sur le cadre de diffusion du questionnaire. Il est censé y avoir un plan d'amélioration continue rédigé à la suite des résultats du questionnaire, mais il n'y a pas de trace de ce plan.

Et surtout, plus inquiétant, il est fait mention d'audits pédagogiques deux à quatre fois par an, mais il n'y a de traces ni des audits ni des résultats, dans le rapport.

En pages 75 à 78, on a un registre des incidents, qui n'existait pas dans le rapport de 2022. Il a l'air de n'y avoir rien de grave à signaler, mais on constate tout de même que la majorité des enseignants ne sont pas suivis par une consultation médicale. J'aimerais bien savoir si c'est normal, si dans la réglementation, il faut faire comme cela. Pouvez-vous nous expliquer, pour que nous comprenions ce registre des incidents, posé un peu comme cela ? On ne sait pas trop quoi en faire. Merci.

M. le Maire.- Il n'y a pas d'autres questions ? C'est le rapport 2023, le comité de suivi a été mis en place à la fin de cette année, en 2024. Il produira ses résultats ensuite. Effectivement, nous transmettrons toutes vos observations à Mme FAVRA, qui a présenté lors de l'AP3C en détail. Je pense que le rôle de la collectivité est d'assurer un contrôle précis et serré de ce délégataire, ce qu'elle fait. Nous sommes satisfaits de son travail, même si, comme vous le disiez, il y a des choses à améliorer. C'est ce dont nous rendons compte.

Nous prenons acte de ce rapport.

(Il est pris acte de la présentation du rapport à l'unanimité.)

Vote	Groupe	Elus
Prend acte	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELDE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE, C. AUBRY, P-A. MOULY, S. BUJON, J-P. DAVIAUD, M-S LESUEUR, K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BDIAS, T. BRIET, Y-L ; N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOMAR, I. PAILLARD, S. GUERIN
Prend acte	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT

Pend acte	L'avenir n'attend pas à Montrouge	J ; MÉADEL, G. LE GALL, A-L. CROCHAT
Prend acte	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Prend acte'	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

Départ de Mme MÉADEL qui avait le pouvoir de Mme CROCHAT

3 – Rapport du concessionnaire relatif à la gestion et à l'exploitation du Beffroi pour l'année 2023

Rapporteur : M. le MAIRE

M. le Maire.- Ensuite, on vous propose le rapport sur la gestion du Beffroi par la SOGEB. Vous avez aussi reçu ce rapport, qui nous dit qu'en 2023, la SOGEB est sortie complètement de la crise de la Covid. Elle a repris une activité normale comme en 2019. Elle avait beaucoup souffert pendant la Covid, puisqu'il n'y avait pas de clients.

En 2023, il y a également eu une activité positive de la Canopée sur le toit du Beffroi, malgré une météo qui n'était pas favorable. Nous avons transféré en 2023 de nouvelles missions à la SOGEB, en particulier l'accueil du public et la billetterie pour la saison culturelle. Avec ces nouvelles charges et ces nouveaux éléments, la SOGEB en 2023 a réalisé un bilan positif, moins qu'en 2022, évidemment, mais la conjoncture était ce qu'elle était.

Normalement, en 2024, elle devrait continuer d'augmenter son chiffre d'affaires et d'assumer les charges que lui a confiées la Ville. Cela permet de réduire les dépenses de la Ville et d'avoir un équipement de très grande qualité, qui permet d'accueillir une saison culturelle et beaucoup d'événements associatifs et autres, qui bénéficient à la ville.

Des questions sur ce rapport de la SOGEB ? Monsieur BOUCHEZ.

M. BOUCHEZ.- C'est une question un peu technique : lorsque des spectacles sont commandés par le service culturel, est-ce que les coûts techniques sont pris en charge par la SOGEB, ou sont-ils refacturés à la Ville ?

M. le Maire.- Merci. Autres questions ? Madame HUET.

Mme HUET.- Merci. Le rapport de la SOGEB est peut-être le plus creux de tous ceux que vous présentez à l'ordre du jour de ce Conseil. Déjà, il fait 11 pages en tout et pour tout, alors que celui de l'espace Colucci, qui est sur des sujets un peu connexes, fait 43 pages. On devrait se contenter de 11 pages lapidaires sur l'état des finances du Beffroi, sans aucune présentation du type de spectacles achetés, et leur coût moyen. Ce serait intéressant de savoir combien coûtent en moyenne les spectacles qu'achète le Beffroi. Est-ce du théâtre, du cirque, de la musique ? À quoi correspondent les événements mentionnés, et qui sont les clients réguliers de la SOGEB ? On n'a pas grand-chose, même sur le *rooftop*, à part un satisfecit.

Le rapport de l'espace Colucci, par exemple, inclut une section très bien faite sur les missions contractuelles qui lui sont confiées. Avec la SOGEB, il faut les deviner, en creux. Le rapport sur Colucci inclut aussi une partie sur la politique tarifaire. Ce serait bien aussi de la trouver pour le Beffroi, pour la SOGEB, comme vous voulez.

Par contre, on y trouve le taux d'occupation des lieux, du Beffroi et de toutes ses salles. C'est consternant, puisqu'il ne l'est qu'à 48 %. Cela veut dire que les salles ne sont pas exploitées un peu plus de la moitié de l'année. On s'attend à un paragraphe, *a minima*, pour expliquer pourquoi ce n'est qu'à 48 %. On n'a qu'une seule phrase, qui est : « Les espaces ont été

d'avantage utilisés en 2023, tant par la SOGEB que par la Ville ». C'est super. J'ai vérifié, c'est vrai, on est passé de 45 à 48 % de taux d'occupation. On ne sait pas si c'est un objectif fixé par vous. On ne sait pas vers où cela va, s'il y a un objectif d'occupation de 70, de 80. On ne sait rien. On a un super patrimoine, on le confie à un délégataire qui ne l'occupe que la moitié de l'année. Je ne comprends pas que vous ne fassiez pas un petit retour pour dire : « Merci, c'est sympa, mais vous pourriez faire un effort ».

Franchement, on devrait être furieux que cela ne soit utilisé que 50 % du temps. On pourrait faire beaucoup de choses de cet espace. Je suis sûre que si vous n'avez pas d'idées, les associations de la ville en auraient, ou alors le bâtiment pourrait être utilisé pour la préparation des crises climatiques, des événements extrêmes ou autres.

Si nous pouvions voter pour rejeter le rapport, je pense que nous voterions contre.

M. le Maire.- Merci. Autres questions ? Monsieur LE GALL.

M. LE GALL.- Évidemment, pour finir, on va arriver sur la situation financière, qui est loin d'être satisfaisante. Depuis trois ans, le résultat cumulé de cette structure est déficitaire à 270 k€. Les capitaux propres sont dangereusement bas, 37 k€.

On connaît le président de la structure, il ne faut pas s'en étonner outre mesure.

Ma question est de savoir quels sont les capitaux propres investis par les différents actionnaires. Quel est le capital de départ, pardon, sur cette structure ? Merci.

M. le Maire.- Autre question ? Si la SOGEB n'existait pas, la Ville devrait verser 2 M€ pour assurer son fonctionnement. C'est grâce à ce modèle de la SOGEB et au fait qu'elle accueille des entreprises qui réalisent leurs congrès, etc., que nous pouvons bénéficier d'un équipement qui ne coûte pas un centime au budget de la Ville ni aux Montrougiens. Vous pourriez quand même le dire et le reconnaître, parce que c'est un fait.

Comment cela fonctionne-t-il ? Cela varie de salle à salle, mais environ la moitié du temps est occupée par des congrès, des salons, par des entreprises qui louent l'espace – c'est ce qui fait le chiffre d'affaires –, et l'autre moitié du temps, c'est occupé par la Ville pour sa saison culturelle, les associations que nous accueillons.

Vous dites que le taux est très bas, Madame HUET. Non, ce n'est pas vrai. Ginoux est occupée 168 jours par an – ce n'est pas 365, cela dépend, car il y a les vacances, l'été –, c'est en fait un taux assez élevé, qui progresse d'année en année. Quand on enlève tous les événements que la Ville organise, comme le salon d'art contemporain, comme Art en fête, ce sont souvent des moments très sollicités. Contrairement à ce que vous dites, le taux est très positif et s'améliore d'année en année.

Ensuite, Madame HUET, les spectacles ne sont pas achetés par la SOGEB, mais par la Ville. C'est la Culture qui les achète. La SOGEB prend en compte, assure les coûts techniques. Quand il y a un spectacle au Beffroi, c'est la Ville qui l'achète auprès des artistes, mais c'est la SOGEB qui paie les coûts, donc cela ne coûte pas à la Ville. S'il n'y avait pas la SOGEB et ses financements privés, c'est nous qui devrions les payer. Et donc, ce seraient des charges en plus pour la Ville. Il faut s'en féliciter, je le crois.

Vous dites que le rapport est moins long que celui de Colucci, c'est vrai, mais les rédacteurs ne sont pas les mêmes, et les objets non plus. Chacun appréciera. Je crois qu'il faut être positif.

Sur les capitaux, j'ignore, mais je vous dirai quels étaient les capitaux initiaux. En 2011, 37 000, me dit-on. Les capitaux propres, importants en 2019, qui étaient supérieurs à 1 M€, ont été consommés à cause de la Covid. Du jour au lendemain, les recettes sont passées de 2 M€ à zéro. Il a fallu, à travers un PGE notamment, absorber des charges qui continuaient, car il fallait continuer de faire tourner la machine, payer les salaires, etc.

Voilà, contrairement à ce que vous alléguiez, les uns et les autres, je crois que la SOGEB est un outil exceptionnel, que beaucoup nous envient. Vous observez peut-être que les communes

voisines paient fort cher leur théâtre, et parfois avec des subventions publiques diverses et variées, ce qui n'est pas notre cas. Donc je me félicite de ce magnifique outil, qui fonctionne bien, qu'on peut évidemment améliorer, c'est ce que nous allons faire, et qui assume aussi des charges nouvelles. On a parlé de la billetterie, de l'accueil des artistes. C'était la Ville qui le finançait avant. Maintenant, c'est la SOGEB et il faut évidemment qu'elle digère tout cela et qu'elle continue de croître et d'embellir. C'est notre projet.

Nous prenons acte du rapport ?

M. BOUCHEZ.- Vous n'avez pas répondu à ma question. Est-ce que les coûts techniques...

M. le Maire.- Oui, ils sont pris en charge par la SOGEB. Elle prend en charge les coûts techniques des spectacles, et la Ville achète ceux-ci.

M. BOUCHEZ.- C'est un peu dommage. C'est comme cela, mais il serait bien d'avoir un rapport où on a à la fois le coût des cachets, mais aussi les coûts techniques, les entrées, les sorties, ce qu'on a demandé.

M. le Maire.- Les coûts techniques sont différents d'un spectacle à l'autre. C'est impossible d'en faire un bilan. Des spectacles demandent des coûts techniques faramineux et d'autres moins. Un seul en scène ou un opéra, cela n'a aucun rapport, cela n'a pas de sens.

Tous les coûts techniques sont pris en charge par la SOGEB, c'est une charge énorme qui n'est pas financée par la Ville. C'est rendu possible parce que nous louons l'espace, donc c'est évidemment très positif. Il faut le reconnaître. On ne peut pas faire de comparaison d'un spectacle à un autre, ils n'ont rien à voir.

Nous prenons acte de ce rapport ? Parfait.

(Il est pris acte de la présentation du rapport à l'unanimité.)

Vote	Groupe	Elus
Prend acte	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELDE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE, C. AUBRY, P-A. MOULY, S. BUJON, J-P. DAVIAUD, M-S LESUEUR, K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, Y-L ; N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR, I. PAILLARD, S. GUERIN
Prend acte	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Pend acte	L'avenir n'attend pas à Montrouge	G. LE GALL
Prend acte	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Prend acte'	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

4 – Rapport du concessionnaire relatif à l'exploitation du stationnement payant en voirie pour l'année 2023

Rapporteur : M. MOULY

5 – Rapport du concessionnaire relatif à l'exploitation des parcs de stationnement pour l'année 2023

Rapporteur : M. MOULY

M. le Maire.- Nous passons au stationnement, avec deux rapports présentés par M. MOULY, le stationnement en voirie et le stationnement en souterrain.

M. MOULY.- On parle en décembre 2024 d'un rapport de 2023. Je vous propose de répondre à vos questions. Je peux faire une présentation, qui durera cinq minutes, mais tout le monde a eu les documents.

M. le Maire.- Questions sur la voirie. Monsieur PASTEAU.

M. PASTEAU.- Je voulais savoir, Monsieur MOULY, si M. CARRÉ vous a parlé de ce que le régisseur des marchés lui a dit en commission des marchés sur la stratégie d'Indigo pour faire payer les commerçants à l'année plutôt que par séance en présence.

M. MOULY.- Non, il ne m'en a pas encore parlé, mais peut-être attend-on le renouvellement de la DSP. Je ne sais pas, il ne m'en a pas parlé.

M. PASTEAU.- C'est en page 55 du rapport EGS.

M. MOULY.- Pour répondre à votre question, il ne m'en a pas parlé.

M. le Maire.- Monsieur LE GALL.

M. LE GALL.- Visiblement, l'adjoint MOULY ne lit pas les rapports de ses autres collègues, c'est comme cela.

Plusieurs questions sur ces rapports. Qu'est-ce qui fait qu'on a du mal à comptabiliser précisément les places à Montrouge sur la partie aérienne ? Il y a quelque chose aussi d'assez étonnant dans ce rapport : on a des augmentations de recettes, alors que la fréquentation baisse. Avez-vous étudié ce point ? Je pense que vous pouvez demander à Indigo de recalculer la façon de constater les RAPO, car les pourcentages n'ont pas l'air d'être totalement leur fort.

Un petit point d'étonnement : un quart des stationnements en surface sont occupés par des PMR. J'aurais aimé savoir si c'était une statistique usuelle, ou si on était complètement en dehors de ce qui se pratique dans les autres communes.

Sur la partie parking, peut-être pourra-t-on faire un petit effort, notamment l'an prochain dans le rapport sur l'inclusion. On constate qu'il y a une trentaine de places accessibles aux PMR en souterrain. On sait que c'est parfois compliqué de mettre des places PMR en souterrain, cela veut dire qu'il faut trouver un cheminement pour les faire remonter à la surface. Je voulais savoir si des choses étaient prévues pour augmenter cette proportion, qui est assez faible, puisqu'on est inférieur à 3 %. Merci.

M. le Maire.- Merci, Madame HUET ?

Mme HUET.- Merci, j'ai bien reçu le contrat initial de la DSP, Monsieur MOULY, donc merci. Je réserve mes remarques sur le rapport à la lecture complète du contrat. Ce sera probablement pour une prochaine fois.

Je voudrais faire une remarque qui s'applique quasiment à tous les rapports de délégataires de la Ville, mais particulièrement parce que je soupçonne Indigo d'avoir un recours assez important, mais il n'y a rien sur la sous-traitance ni sur l'usage par les sous-traitants principaux de sous-traitants secondaires. Or il est essentiel d'avoir la transparence de la part des délégataires sur la sous-traitance, autant pour des questions de sécurité que pour des raisons

sociales et de conditions de travail. Et pour des questions d'efficacité, car M. BRIET nous l'a dit, c'est bien un problème avec un sous-traitant qui a mené au problème dans l'école Rabelais. Ce serait bien d'imposer au délégataire qu'il fasse un point dans le rapport sur son usage de la sous-traitance, qu'il dise à qui il sous-traite. Merci.

M. le Maire.- Merci. Autres questions ? Il n'y en a pas. Monsieur MOULY.

M. MOULY.- Sur les différentes questions qui ont été posées, il y a deux ou trois sujets. Premièrement, Monsieur LE GALL, cela m'étonne que vous n'ayez pas lu tout le rapport. Je ne les lis peut-être pas, ou les autres ne les lisent peut-être pas, mais l'augmentation des recettes de 9 % est attribuée principalement à la hausse des tarifs visiteurs, que nous avons votée en 2023, et dont la raison a déjà fait l'objet d'un large débat.

Effectivement, bien que le nombre de places baisse... pourquoi le nombre de places baisse-t-il ? Là aussi, cela m'étonne. D'un côté, vous dites qu'on fait des travaux, qu'on monopolise un certain nombre d'espaces publics. Je prendrai deux exemples tout bêtes : Ginoux Gautier Péri, quelques places ont été supprimées pour pouvoir mettre notamment des pistes cyclables. République nord, quelques places ont également été supprimées, donc mécaniquement, ce n'est pas qu'on n'arrive pas à calculer les places, cela dépend de la date à laquelle est fait le rapport. Aujourd'hui, vous savez très bien qu'il y a des projets.

Je vous donne un exemple tout bête : avenue de Verdun, il y a moins de places qu'il y a encore six mois. Donc, c'est un certain nombre de sujets comme cela. C'est juste pour vous répondre sur les différentes choses. Je répondrai après sur votre parking souterrain, en disant pourquoi nous avons atteint un certain nombre de places.

Ensuite, concernant Mme HUET, j'ai aussi un sujet. C'est pourquoi j'ai préféré que vous posiez les questions, nous gagnerons tous du temps.

Charges d'exploitation, frais de personnel. Nous avons demandé cette année que la sous-traitance soit mise en exergue. Cela représente 374 922 €, qui représentent une hausse...

Mme HUET.- Quelle page ?

M. MOULY.- C'est dans les annexes. Pour le coup, je me suis fait une note, on gagne tous du temps. Page 65. Vous retrouvez la sous-traitance, à mon avis, en page 50... 65. Cela représente 374 922 €, ce qui représente une hausse de 3,1%. Cette hausse est attribuée notamment à des besoins accrus pour la maintenance et les services techniques. Je partage votre point de vue qu'ils devraient nous prévenir, notamment s'ils ont recours à des intérimaires. C'est quelque chose qui a déjà été abordé en Conseil municipal, et donc, nous verrons. Ne cherchez pas, vous ne l'aurez pas. Vous avez demandé les contrats et les avenants, vous les avez. C'est la moindre des choses, c'est communicable. Mais vous n'aurez pas ce point de détail, à mon avis.

On pourra remarquer qu'entre 2022 et 2023, la seule chose qui augmente, c'est la part que touche la Ville. Le vrai fait marquant est celui-là.

Concernant les PMR, effectivement, des actions ont été faites, parce que non, Monsieur LE GALL, le taux paraît un peu élevé. Effectivement, il y a une logique : aujourd'hui, il y a deux types de cartes. Mme BAELDE pourra compléter, je ne suis pas forcément expert dans le domaine. Il y a deux types de cartes de mobilité : la carte de mobilité stationnement debout, de mémoire, et une carte de mobilité stationnement pour pouvoir se garer sur la voie publique. Ce qui obligerait tout le monde à faire comme à Paris, à aller voir Indigo en disant : « Bonjour, j'ai déjà un handicap. Est-ce qu'en plus, vous pouvez m'inscrire sur un fichier ? »

À Montrouge, on ne fait pas cela. Les gens apposent leur carte. Donc aujourd'hui, on ne peut pas dire qu'on a une connaissance réelle des personnes en situation de handicap dans la ville, en tout cas, au niveau du stationnement. Sachant qu'une directive européenne permettrait à n'importe qui de pouvoir se garer sur les places, donc cela pose un sujet. Néanmoins, pour répondre clairement à votre question, une action a été menée fin 2023, dont vous aurez les

effets en 2024, c'est pourquoi on ne peut en présenter le rapport. Aujourd'hui, on a un taux de verbalisation assez fort.

Sachant qu'Indigo – en l'occurrence Streeteo – qui verbalise ne peut le faire que pour un stationnement. Cela rejoint un autre point, avec les RAPO. Aujourd'hui, il y a eu toute une polémique sur la géolocalisation. Quand vous aviez une zone rouge et une zone verte – prenons le début de la rue Maurice Arnoux, ou le début de l'avenue Jaurès, qui passe de rouge en verte –, en fonction de là où on était positionné et où le PDA prenait, vous pouviez vous faire flasher en zone rouge alors que vous étiez en zone verte, et vice versa. Effectivement, le bénéfice allant à l'usager, on est amené à tout simplement à rejeter ou à accepter la requête des usagers.

Ensuite, concernant le parking souterrain, vous avez vu, les comptes ne sont pas très bons, je vais directement au but. Je pense que Mme HUET sera peut-être satisfaite que le délégataire perde de l'argent, cela veut dire que les comptes ne sont pas bons. Cela veut également dire que notre problème est que nos parkings ne se remplissent pas, car je pense que nous avons aujourd'hui un prix qui n'est plus adapté au marché. C'est un fait. Le problème est que c'est un prix qui, vous verrez, Madame HUET, dans le contrat, a été fixé. Aujourd'hui, on ne peut pas revenir en arrière, sinon, cela changerait l'équilibre du marché. C'est un peu ce qu'on dit tous les ans sur cela.

Concernant les places, le nombre de places n'est pas suffisant au niveau de la réglementation, c'est un fait. Deuxième fait qui existe, les places ne sont pas assez larges. Il faudra qu'en 2027, le prochain qui sera à ma place réfléchisse à tout ce qu'il faudra faire pour la modernisation des parkings souterrains. Je lui souhaite bon courage.

M. le Maire.- Merci Monsieur MOULY. Nous prenons acte de ces deux rapports ?

Nous prenons acte des deux rapports à l'unanimité, merci à vous.

(Il est pris acte de la présentation du rapport à l'unanimité.)

Vote	Groupe	Elus
Prend acte	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE, C. AUBRY, P-A. MOULY, S. BUJON, J-P. DAVIAUD, M-S LESUEUR, K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIUS, T. BRIET, Y-L ; N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR, I. PAILLARD, S. GUERIN
Prend acte	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Pend acte	L'avenir n'attend pas à Montrouge	G. LE GALL
Prend acte	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Prend acte'	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

6 – Rapport du concessionnaire relatif à la gestion et l'exploitation des trois marchés forains de la ville pour l'année 2023

Rapporteur : M. CARRÉ

M. CARRÉ.- Les trois marchés se maintiennent en 2023 par rapport à 2022. Ce qui n'est pas mal, d'ailleurs, nous avons eu une réunion, un comité marché, il n'y a pas longtemps. Nous disions que le marché de Montrouge, surtout Victor Hugo, se maintenait très bien par rapport à certains marchés de villes environnantes. C'est plutôt intéressant.

Un autre chiffre qui n'est pas mal concerne Jules Ferry. Nous nous maintenons à 13 commerçants. Je ne sais pas si vous vous rappelez, au début de la mandature, il n'y en avait que quatre ou cinq. Nous maintenons ce chiffre de 13, c'est très bien pour les riverains autour de la place Jules Ferry notamment.

Nous devons avoir une redevance pour la Ville de 107 902 € par rapport à 103 000 € en 2022. En même temps, il y a un petit « plus » qui concerne l'intéressement versé à la Ville à hauteur de 50 %, de la différence entre la recette 2022 et la recette 2023. La différence étant de 10 378 €, la part de la Ville est de 5 189 €. Je vous remercie.

M. le Maire.- Merci, Monsieur CARRÉ, pour ce rapport. Monsieur PASTEAU.

M. PASTEAU.- Merci Monsieur CARRÉ. Je n'ai pas retrouvé, dans le rapport 2023, la phrase qu'on trouvait dans les versions 2021 et 2022. La voici : « *Le volet social et le développement durable sont attendus dans le cadre de ce renouvellement, avec notamment la mise en place d'actions contre le gaspillage alimentaire et le recyclage de déchets* ». Nous en avons parlé l'année dernière. Peut-être cette phrase y figure-t-elle toujours, mais alors que la synthèse est un document PDF avec une gestion des caractères, ce n'est pas le cas pour le rapport, qui est un scan de documents imprimés et se prête beaucoup moins à un travail de recherche. J'ai peut-être loupé des choses. J'espère que ces sujets ont quand même fait l'objet d'un travail. J'imagine que vous portez la bonne parole d'un commerce durable auprès de vos interlocuteurs en commission des marchés.

M. CARRÉ.- Bien sûr.

M. le Maire.- Monsieur LE GALL.

M. PASTEAU.- Je n'ai pas posé ma question, excusez-moi. Je serai rapide, mais cela durera moins de 8 minutes, contrairement à ce que certains font quand ils sont rapides. Quid de la lutte contre le gaspillage ? Nous avons parlé de l'association Biocycle, qui lutte contre le gaspillage alimentaire. Vous aviez évoqué votre souhait de les rencontrer et de renouveler avec eux. Qu'en est-il, s'il vous plaît ?

Deuxième question : à la lecture des comptes rendus de la commission des marchés, je constate qu'il y a eu des échanges sur le sujet des déchets, donc bravo. Ne serait-ce que parce qu'il est difficile de rester sans rien faire avec 33 tonnes de coquilles Saint-Jacques sur les bras, car elles ne sont plus recyclables, et c'est le chiffre cité pour 30 semaines.

J'apprends aussi qu'il a été envisagé de placer un composteur mécanique sous le marché, mais que la place manque. Où en est ce dossier des déchets et comment s'articule le travail avec le territoire ? Vous aviez mentionné l'année dernière que VSGP avait prévu de contacter EGS pour mettre en place la collecte des biodéchets. Avez-vous des nouvelles, s'il vous plaît ?

Pour conclure, l'année dernière, je proposais de demander au concessionnaire d'intégrer au rapport un chapitre de comptabilité environnementale et sociale. Là, nous n'avons rien sur le développement durable. Je renouvelle cette suggestion et invite tous les acteurs de la vie économique à ne pas limiter leur mission à la création de valeur économique, mais à envisager leur rôle écologique et social.

M. le Maire.- Merci Monsieur PASTEAU. Monsieur LE GALL.

M. LE GALL.- Oui, merci. Deux ou trois remarques. Merci, Monsieur CARRÉ. C'est bien de se féliciter du fait qu'une indemnité variable puisse être versée, mais quand on regarde les comptes de ce pauvre délégataire, le résultat est négatif, donc verser un intéressement lorsqu'on a un résultat négatif ne fait qu'accroître le déficit de votre partenaire. Peut-être faudrait-il renoncer à cet intéressement pour lui permettre au moins d'être à l'équilibre.

En lisant le rapport, on voit que - dommage que Mme FAVRA ne soit pas là - a demandé de nouveau un petit espace, le jeudi matin, chose qui apparemment lui est refusée, sauf à s'acquitter de 3 300 € par an. J'ai trouvé cette réponse assez cocasse.

Vous notez au travers de ce rapport que le marché Hugo commence à être vieillissant, qu'il n'a pas été réhabilité depuis son ouverture. La question est assez simple : y a-t-il un projet soit de rénovation ou d'embellissement de cet outil ?

M. le Maire.- D'autres questions ? Il n'y en a pas. Allez, Monsieur CARRÉ répond.

M. CARRÉ.- Je voudrais répondre à M. PASTEAU. L'année dernière, effectivement, j'avais parlé de Biocycle. Nous avons fixé trois fois un rendez-vous, ils ne sont jamais venus. Cela nous a posé problème. Nous les avons rappelés, pas de nouvelles. Je n'y peux rien.

En revanche, nous avons trouvé une association qui s'appelle Sauveurs de Saveurs, qui a pris contact avec David, le gestionnaire d'EGS. Apparemment, ils sont en pourparlers, on devrait récupérer les invendus.

Concernant les déchets organiques, c'est vrai, nous dépendons de VSGP. Cela n'a pas évolué encore sur la ville. C'est la même chose avec le marché.

Pouvez-vous me rappeler la question, Monsieur LE GALL ?

M. LE GALL.- Oui, je peux faire cela. Je vous posais deux questions. La première était sur l'intéressement que vous versez EGS alors que ses comptes sont déficitaires, donc de savoir s'il y avait l'opportunité, pour les maintenir à l'équilibre, de renoncer à cette part variable.

La deuxième question : dans le rapport, il est noté à plusieurs reprises que le marché est vieillissant et n'a pas été rénové depuis son ouverture. Avez-vous un projet en ce sens ?

M. CARRÉ.- Concernant la part variable, c'est à voir avec eux en négociation, il n'y a pas de souci là-dessus. Concernant ce marché, il commence à vieillir, c'est vrai. Nous nous sommes posé la question. Nous avons commencé par changer tout ce qui est luminaires, avec des luminaires plus intéressants au niveau énergétique. Cela a été fait. Il y a eu quelques réfections au sol. C'est vrai qu'il faut penser à la rénovation de ce marché.

M. le Maire.- Ce sera pour le prochain mandat. Nous prenons acte du rapport d'EGS sur les marchés de Montrouge, qui se portent bien.

(Il est pris acte de la présentation du rapport à l'unanimité.)

Vote	Groupe	Elus
Prend acte	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELDE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE, C. AUBRY, P-A. MOULY, S. BUJON, J-P. DAVIAUD, M-S LESUEUR, K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIUS, T. BRIET, Y-L ; N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOMAR, I. PAILLARD, S. GUERIN
Prend acte	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT

Pend acte	L'avenir n'attend pas à Montrouge	G. LE GALL
Prend acte	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Prend acte'	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

7 –Rapport du concessionnaire relatif à la gestion et l'exploitation du foyer polyvalent de loisirs dénommé Espace Colucci pour l'année 2023

Rapporteur : M. le MAIRE

M. le Maire.- Colucci est à la fois un centre culturel, sportif, de loisirs, d'animation, mais aussi un centre social. En 2023, et cela a continué depuis, Colucci s'est embelli, s'est agrandi. De plus en plus de visiteurs sont venus, 2 400 visiteurs par semaine, il y a de nombreux spectacles, un ciné Montrouge accueille près de 24 000 spectateurs. Sur le plan culturel, comme je l'ai dit, il y a des spectacles, des conférences. Sur le plan social, là aussi, il y a beaucoup d'actions avec nos partenaires associations de la ville, alphabétisation, écrivain public, écoute chômage, accueil des migrants, médiation familiale, etc. Colucci en 2023 s'est développé, s'est embelli. Vous le savez, Colucci a réintégré la Ville. Il n'est plus géré avec une délégation depuis cet été 2024, mais fait partie des équipements de la Ville, pour plus de synergie.

Nous présenterons un rapport de délégataire sur les six derniers mois de 2024. Ensuite, il n'y en aura plus, puisque cet équipement rejoint ceux de la Ville.

Questions sur Colucci ?

Madame HUET.

Mme HUET.- Oui, c'était pour dire que je n'avais pas grand-chose à dire dessus, parce que je trouve que c'est exactement à quoi devraient ressembler tous les autres rapports. Il est clair, précis, exhaustif et on est réellement informé de ce qui se passe. Je trouve que tous les autres rapports devraient être plutôt calés sur le modèle de celui-ci, ce serait très bien.

Merci aux équipes de l'espace Colucci.

M. le Maire.- Merci Madame HUET. Monsieur ISRAËL.

M. ISRAËL.- Je réitère ma question sur le tarif senior pour le cinéma et les différents espaces de l'espace Colucci. C'est la question que j'avais déjà posée.

M. le Maire.- Quelle est la question ?

M. ISRAËL.- En commission de délégation de service public, nous avons discuté et j'ai évoqué la possibilité de faire un tarif senior, car beaucoup de personnes n'ont pas encore leurs annuités pour la retraite. Vous aviez été d'accord, ainsi que les membres de la commission. Or, je ne vois pas le tarif senior s'appliquer. À mon avis, c'est une erreur ou un oubli, mais c'est pour être juste et équitable envers ceux qui doivent continuer de travailler. J'aime bien venir et perdre mon temps sur des choses qui sont actées et qui finalement ne se traduisent pas, cela doit être un oubli lié au temps. Lors de la réunion de délégation de service public, une des questions était : à quel âge est-on senior ? Je pense qu'on peut se baser sur l'âge auquel le magazine de Montrouge pour les seniors est envoyé, c'est-à-dire à partir de 60 ans.

M. le Maire.- Comme on vous l'a dit lors de la réunion que vous citez, il y a un tarif senior pour le cinéma de Montrouge. Il bénéficie à tous les seniors de Montrouge à partir de 60 ans. Donc il n'y a pas de débat.

(Il est pris acte de la présentation du rapport à l'unanimité.)

Vote	Groupe	Elus
Prend acte	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA,T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELDE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE , C. AUBRY, P-A. MOULY , S. BUJON, J-P. DAVIAUD , M-S LESUEUR, , K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, Y-L ; N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOMAR , I. PAILLARD,S. GUERIN
Prend acte	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Pend acte	L'avenir n'attend pas à Montrouge	G. LE GALL
Prend acte	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Prend acte'	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

8 –Rapport du concessionnaire relatif à la fourniture, l'installation, la gestion et l'exploitation du mobilier urbain d'affichage de la ville de Montrouge pour l'année 2023

Rapporteur : M. MOULY

M. MOULY.- Ce sera très simple. Je pense, Madame HUET, que c'est le rapport le plus creux de la soirée. Rassurez-vous, il est marqué « couvert par le secret des affaires ».

Mme HUET.- C'était justement mon point : ils auraient pu se passer de le mettre.

M. MOULY.- Je pense qu'il n'a rien à dire. Quand on voit qu'il n'y a pas eu de montage jusqu'au 31 décembre 2023, il n'y a rien. C'est ce qu'on appelle les normes. On nous oblige à présenter un rapport dans lequel il n'y a rien. Nous prendrons acte qu'on nous a montré un bout de papier sur lequel il n'y a rien. Rien n'a été fait, le marché a été passé en milieu d'année 2023, et les travaux ont commencé en 2024. Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise ?

Comme il faut prendre acte, je vous le présente.

M. le Maire.- Le rapport 2024, en revanche, sera de grande qualité.

M. LE GALL.- Il y a des chiffres, dans ton PowerPoint. C'est assez rassurant, quand on arrive à la 1 500^e page du rapport, de se dire : « On en a encore 25 sur celui-là ». Effectivement, nous ne passons qu'une minute 30 dessus, donc merci, Pierre-André.

M. le Maire.- Nous prenons acte de ce rapport, qui sera mieux l'année prochaine. Les choses auront été faites.

Vote	Groupe	Elus
Prend acte	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELDE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE, C. AUBRY, P-A. MOULY, S. BUJON, J-P. DAVIAUD, M-S LESUEUR, K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, Y-L ; N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR, I. PAILLARD, S. GUERIN
Prend acte	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Pend acte	L'avenir n'attend pas à Montrouge	G. LE GALL
Prend acte	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Prend acte'	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

EDUCATION

1 – Approbation de trois avenants aux conventions d'objectifs et de financements entre la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine et la Ville de Montrouge

Rapporteur : Mme COLAVITA

Mme COLAVITA. - C'est très rapide. En résumé, c'est une délibération qui permet à la Ville de bénéficier de financements supplémentaires dans le cadre de l'accueil des enfants, notamment les enfants porteurs de handicap, dans nos centres de loisirs, centres de vacances et séjours. C'est calculé selon un taux très précis avec un mode de calcul très précis.

Je précise qu'avant, ces rémunérations, ces subventions étaient données dans le cadre d'un bonus de la CAF. Maintenant, cela s'insérera dans la convention globale. C'est une mise aux normes, une régularisation sur ce qui est en cours depuis janvier 2024.

M. le Maire. - Merci. Des questions sur cette convention ? Il n'y en a pas. Nous passons au vote.

(Il est procédé au vote à main levée.)

Adopté à l'unanimité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELDE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE, C. AUBRY, P-A. MOULY, S. BUJON, J-P. DAVIAUD, M-S LESUEUR, K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, Y-L ; N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ,

		L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR , I. PAILLARD,S. GUERIN
Pour	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Pour	L'avenir n'attend pas à Montrouge	G. LE GALL
Pour	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Pour	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, V. ISRAËL
Abstention		A. HUET

Vote pour : les groupes Montrouge Ensemble, Indépendants Montrouge, Montrouge en Commun, Montrouge Ecologique et Solidaire, L'Avenir n'attend pas à Montrouge.

Abstention : Mme HUET.

2 -Convention de réciprocité relative à la participation financière de la commune de résidence aux frais de restauration scolaire pour les enfants scolarisés en classes spécialisées entre les communes de Châtillon et de Montrouge

Rapporteur : Mme COLAVITA

M. le Maire.- Il y avait une deuxième convention de réciprocité avec la commune de Châtillon pour les enfants scolarisés. Madame COLAVITA.

Mme COLAVITA.- Merci Monsieur le Maire. C'est un marronnier, toujours sur la réciprocité pour l'accueil des enfants. En l'occurrence, une petite fille de Montrouge, porteuse d'un lourd handicap, est scolarisée à Châtillon. La MDPH a fléchi une école de Châtillon capable de lui offrir un accueil optimal. À l'inverse, il y a réciprocité, deux élèves de Châtillon sont scolarisés en UPE2A à l'école Queneau.

Pour cette petite fille qui a un très lourd handicap, nos structures ne répondaient pas aux attentes de la MDPH, elle est donc à Châtillon.

M. le Maire.- Questions ? Nous passons au vote.

(Il est procédé au vote à main levée.)

Adopté à l'unanimité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA,T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELEDE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE , C. AUBRY, P-A. MOULY , S. BUJON, J-P. DAVIAUD , M-S LESUEUR, , K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BDIAS, T. BRIET, Y-L ; N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR , I. PAILLARD,S. GUERIN
Pour	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT

Pour	L'avenir n'attend pas à Montrouge	G. LE GALL
Pour	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Pour	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

COMMERCE

1 –Dérogação municipale au principe du repos dominical

Rapporteur : M. CARRÉ

M. CARRÉ.- L'article L. 3132-26 du Code du travail dispose que « *Dans les établissements de commerce de détail où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, ce repos peut être supprimé les dimanches désignés, pour chaque commerce de détail, par décision du maire prise après avis du Conseil municipal. Le nombre de dimanches ne peut excéder douze par année civile* ».

Par ailleurs, lorsque le nombre de dimanches dérogatoires est supérieur à cinq, il est nécessaire que la décision du maire soit précédée également d'un avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement public, qui doit être la métropole du Grand Paris.

Compte tenu des différentes demandes émises par chacune de ces branches, il vous est proposé de fixer, branche professionnelle par branche professionnelle, le nombre de dimanches ouverts pour l'année 2025, selon le planning que vous avez sous les yeux.

Je vais déjà répondre à la question que vous allez certainement me poser. Concernant les collaborateurs qui travaillent ces jours, nous avons eu les réponses évidemment des différentes entreprises : en plus de leur salaire de base, il y aura une majoration des heures effectuées égale à 100 % du salaire horaire – c'est donc payé double –, et il y aura un décalage du jour de repos hebdomadaire maximum dans les 15 jours, avant ou après.

Par ailleurs, seuls les collaborateurs volontaires qui auront donné leur accord par écrit travailleront ces dimanches.

M. le Maire.- Des questions ? Madame HUET ?

Mme HUET.- Merci, Monsieur CARRÉ, pour cette première réponse à une question que je ne poserai donc pas, mais merci. L'année dernière, Monsieur le Maire, en réponse à nos questions, vous aviez dit que les dérogations sont des demandes, je cite : « faites par les branches », cela n'est pas une décision de la Ville. Je remarque cette année qu'une nouvelle branche – la branche professionnelle « loisirs culture » – a fait des demandes pour pouvoir faire travailler ses salariés le dimanche, par rapport à l'année dernière. Quels sont les commerces ou les salles qui seront ouvertes quatre dimanches en 2025 et qui ne l'étaient pas en 2024 ? Quelles sont les raisons qui poussent la branche à demander la dérogation cette année et pas les années précédentes ? Les branches en général vous fournissent-elles des raisons, des justifications de leurs demandes ? Ce serait bien que nous en soyons informés en Conseil municipal au moins une fois, pour qu'on le sache, puisque cette délibération vient tous les ans.

Je note par ailleurs que la branche de l'habillement a demandé quatre dimanches de moins qu'en 2024, tandis que la branche de l'alimentation générale, au contraire, en a demandé sept de plus. Pourquoi, quelles sont les raisons légales qui autorisent les branches à faire varier le nombre annuel de dimanches travaillés ?

Vous aviez dit l'année dernière que vous approuviez ces demandes, car elles favorisent le développement économique et l'activité économique. Je voulais savoir quelles preuves vous aviez de cela. Avez-vous une étude pour voir quel est l'impact réel de l'ouverture des commerces le dimanche, en prenant en compte notamment dans cette étude l'impact que la dérogation peut avoir sur les riverains, par exemple, des commerces ouverts, ou même sur la santé des travailleurs concernés ?

Enfin, je remarque, comme vous avez dit, que pour celles dont les demandes excèdent cinq dimanches par an, il faut un avis du Conseil métropolitain, que nous n'avons pas dans le dossier.

Comme tous les ans, de toute façon, nous voterons contre cette délibération.

M. le Maire.- Merci, d'autres questions ? Monsieur CARRÉ, on va se renseigner.

M. CARRÉ.- Concernant le nombre de dimanches qui peut varier d'une année sur l'autre, cela dépend du commerce lui-même. Cela participe au développement de l'économie. Il faut voir qu'actuellement, je ne sais pas si vous savez, mais le commerce ne fonctionne pas très bien. Je pense que cela leur permet de faire un peu de chiffre.

Quant aux riverains, je pense qu'ils sont plutôt contents de voir leurs commerces ouverts. Je ne pense pas qu'il y ait de souci là-dessus.

Concernant les questions que vous m'avez posées tout à l'heure, je n'ai pas toutes les réponses. Il aurait fallu me les poser en commission plénière, mais je peux toujours vous répondre par écrit.

Mme HUET.- Avec plaisir.

M. le Maire.- Merci Monsieur CARRÉ. Nous passons au vote.

Qui est favorable à ces dérogations ? Qui s'abstient ?

Abstention : L'Avenir n'attend pas à Montrouge et Montrouge Indépendants.

Contre : Montrouge Ecologique et Solidaire

Montrouge en commun est pour.

(Il est procédé au vote à main levée.)

Adopté à la majorité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELDE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE, C. AUBRY, P-A. MOULY, S. BUJON, J-P. DAVIAUD, M-S LESUEUR, K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, Y-L ; N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR, I. PAILLARD, S. GUERIN
Pour	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Abstention	L'avenir n'attend pas à Montrouge	G. LE GALL
Abstention	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE

Contre	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL
--------	---	--------------------------------

2 -Convention de partenariat entre la Ville de Montrouge et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Paris Ile de France pour la redynamisation du commerce de la Ville de Montrouge

Rapporteur : M. CARRÉ

M. CARRÉ.- C'est une convention de partenariat avec la Chambre de commerce, qui nous suit au quotidien sur la Ville de Montrouge. Nous avons passé une convention il y a déjà quelque temps, de 2018 à 2020. La CCI a été très importante au moment du Covid et nous a bien aidés à suivre effectivement nos commerces.

Elle intervient en matière de développement économique, dispose de moyens humains et techniques afin de mener à bien des études et des actions en faveur du développement économique. Elle est à même d'intervenir dans l'élaboration de projets en faveur du commerce et de l'artisanat, en assurant un rôle de conseil et d'expertise auprès des communes. C'est important, mais c'est surtout aussi auprès de nos commerçants, qui peuvent avoir des difficultés, aussi bien avant de s'installer, au niveau de leur *business plan*, ou de difficultés financières par la suite. Elle participe aussi au comité de sélection lors des appels à candidatures.

Dans le cadre de leurs missions respectives, les parties se sont rapprochées en vue d'œuvrer en commun au développement économique de la commune et d'accroître l'activité de son territoire.

La CCI participe à la mise en place de ce programme d'actions en faveur du commerce de la ville, en prenant en charge une partie des journées de travail évaluées pour accomplir une mission d'accompagnement.

Cela peut être aussi l'accessibilité, la charte d'esthétique au niveau de nos commerces, la prise en charge individuelle, la recherche d'informations, la réponse à des questions juridiques, la participation à des réunions publiques, et la participation au dispositif municipal d'aide à la rénovation des vitrines, que nous avons déjà abordé dernièrement.

Le coût est de 5 025 € à la signature de la présente convention et de 5 025 € pour le solde, pour l'année. Ce sera la même chose en 2026.

Cela représente à peu près 15 jours de travail par an (15 jours en 2025 et 15 jours en 2026).

En conclusion, il vous est proposé d'approuver la convention ci-annexée, à conclure avec la Chambre de commerce et d'industrie de la région Île-de-France, afin de permettre ce nouveau partenariat.

M. le Maire.- Merci Monsieur CARRÉ. Pour reconduire ce partenariat efficace et utile à Montrouge, y a-t-il des questions ?

Mme HUET.- Merci. je commence par la page 1, qui dit, je cite : « *Engagée dans une dynamique de succès, Montrouge connaît une progression régulière de sa population, de son offre commerciale plus large et plus diversifiée, sur un territoire de mieux en mieux desservi et en constant renouvellement* ».

Pour la « progression régulière de sa population », nous en avons déjà parlé, ce n'est pas le cas. Non seulement le nombre d'habitants de la ville baisse, malgré tous vos efforts, Monsieur le Maire, pour densifier et repasser le seuil des 50 000 habitants avant les prochaines élections, on voit mal comment ce serait souhaitable sur une ville de 2 kilomètres carrés...

Par ailleurs, je ne sais pas très bien ce que veut dire « engagée dans une dynamique de succès ». Notre ville n'est pas une start-up qu'il faudrait dynamiser, mais une communauté de citoyens et de citoyennes.

Le problème principal avec ce partenariat est qu'il n'est dit nulle part dans le document que la CCI et la Ville s'engagent à rechercher des commerces qui vendent des produits respectueux de l'environnement et de la qualité de vie des Montrougiens et des Montrougiennes. Cela voudrait dire concrètement favoriser la vente de produits bons pour la santé, qui respectent des circuits courts d'approvisionnement, qui limitent la quantité de déchets produits. Ce ne sont que des exemples. C'est l'un des objectifs actés dans le rapport sur le développement durable, dont nous avons parlé tout à l'heure, et que nous avons lus en début de Conseil. Tous les secteurs de la ville devraient contribuer à atteindre ces objectifs de développement durable. Voilà un document où, très concrètement, on pourrait mettre en œuvre ces objectifs. La Ville pourrait chercher à promouvoir uniquement des commerces respectueux de l'environnement et de la santé de sa population. À la place, c'est une occasion manquée, vu que l'on a droit à des paroles dans le rapport développement durable, et pas à des actions concrètes dans la politique commerciale. C'est dommage.

Par ailleurs, j'apprends dans ce document qu'il existe des comités commerce dans la Ville, ainsi que des commissions de marché. Je voudrais savoir quel est le fondement juridique de ces comités, et s'il est possible que l'opposition y siège. Merci.

M. le Maire.- Merci Madame HUET. Monsieur LE GALL.

M. LE GALL.- Merci. C'est donc une reconduction de convention. Peut-on avoir un bilan de ce qui s'est passé précédemment, du nombre de commerçants que la CCI a bien voulu présenter à la Ville, lesquels ont prospéré jusqu'au bout ? Peut-on avoir quelques exemples concrets d'enseignes qui se sont installées grâce à cette convention ? Et puis, peut-être ai-je mal lu, car nous étions tout de même à la fin de l'ordre du jour, mais vous allez payer une dizaine de milliers d'euros, alors qu'ils valorisent la prestation autour de 15 à 16 000 €. Qu'est-ce qui pousse la CCI, si j'ai bien lu, à accepter de ne pas vous facturer l'entièreté de la prestation d'un point de vue économique ? Merci.

M. le Maire.- Merci. D'autres questions ? Il n'y en a pas. M. CARRÉ vous répond.

M. CARRÉ.- Concernant les commerces vertueux, nous visons cela. C'est un but que nous essaierons d'atteindre petit à petit, nous évoluons dans ce domaine. Concernant le développement durable également, c'est évident.

Concernant les comités commerces et comités de marché, nous avons un comité commerce par trimestre. Sont présents M. le maire, moi-même, le manager de commerce, et le responsable de l'association des commerçants, avec son staff. Cela permet de prévoir les événements sur l'année, de façon à ne pas se chevaucher, ou que cela soit complémentaire avec les événements sur la Ville.

Quant aux comités marché, c'est pareil. C'est à peu près un par trimestre, avec le délégataire EGS en ce qui nous concerne, un représentant de la police municipale, les services techniques, un représentant des marchés, le manager de commerce et moi-même.

M. le Maire.- Merci Monsieur CARRÉ. J'ajouterai tout simplement que pour avoir des commerces à Montrouge, et nous en avons plus de 700, c'est un travail de longue haleine. Nous avons bien besoin de la CCI pour nous aider, ils l'ont fait à de nombreuses reprises. Ils participent à des jurys, à des appels à projets pour trouver des bons commerces que nous installons aux bons endroits. Nous devons nous féliciter de ce partenariat et de ce résultat pour Montrouge, souvent cité en exemple, à juste titre.

S'abstiennent Demain Montrouge et les autres sont pour. Monsieur LE GALL, êtes-vous pour ?

(Il est procédé au vote à main levée.)

Adopté à l'unanimité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA,T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE , C. AUBRY, P-A. MOULY , S. BUJON, J-P. DAVIAUD , M-S LESUEUR, , K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, Y-L ; N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOMAR , I. PAILLARD,S. GUERIN
Pour	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Pour	L'avenir n'attend pas à Montrouge	G. LE GALL
Pour	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Pour	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

M. LE GALL.- J'ai voté pour. Arrêtez de penser que tous les groupes s'appellent Demain Montrouge. J'en rêve parfois, mais ce n'est pas le cas.

Je note que M. CARRÉ n'a pas très envie de répondre à mes questions ce soir, puisque mes deux questions sont restées sans réponse.

M. CARRÉ.- Vous me posez de nombreuses questions, ce qui prouve que le commerce fonctionne plutôt bien. Je pourrais vous répondre, mais pour cela, il faut que je vous fasse un rapport complet, qui me demanderait beaucoup de temps.

M. LE GALL.- Vous savez que lire vos rapports est une de mes passions. Vous pouvez m'alimenter.

LOGEMENT

M. le Maire.- Madame MEADEL nous a quittés.

Nous continuons avec le logement. On vous propose d'octroyer deux subventions pour du logement social.

1 – Octroi d'une subvention pour surcharge foncière à SNL-PROLOGUES pour l'opération d'acquisition et d'amélioration d'un appartement 10 rue Germain Dardan

Rapporteur : M. le MAIRE

M. le Maire.- La première est pour un projet situé 10, rue Germain Dardan. C'est un T2 en acquisition amélioration. C'est une subvention de 60 000 € pour surcharge foncière. Vous avez le plan de financement de l'opération, c'est le bailleur social SNL Prologues qui la réalisera.

Sur cette subvention, y a-t-il des questions ? Il n'y en a pas.

(Il est procédé au vote à main levée.)

Adopté à l'unanimité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE , C. AUBRY, P-A. MOULY , S. BUJON, J-P. DAVIAUD , M-S LESUEUR, , K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, Y-L ; N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR , I. PAILLARD,S. GUERIN
Pour	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Pour	L'avenir n'attend pas à Montrouge	G. LE GALL
Pour	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Pour	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

2 – Octroi d'une subvention pour surcharge foncière à SNL-PROLOGUES pour l'opération d'acquisition et d'amélioration d'un appartement au 9 rue Pascal

Rapporteur : M. le MAIRE

M. le Maire.- La deuxième opération est à peu près analogue, c'est rue Pascal, un T2 aussi, pour un montant plus élevé, de 88 000 €, pour une opération évaluée à 328 000 €. Un plan de financement vous est donné.

(Il est procédé au vote à main levée.)

Adopté à l'unanimité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE , C. AUBRY, P-A. MOULY , S. BUJON, J-P. DAVIAUD , M-S LESUEUR, , K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, Y-L ; N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR , I. PAILLARD,S. GUERIN
Pour	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Pour	L'avenir n'attend pas à Montrouge	G. LE GALL
Pour	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE

Pour	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL
------	-----------------------------------	--------------------------------

3 – Octroi d'une subvention pour surcharge foncière à la Société d'économie mixte Seine Ouest Habitat et Patrimoine (SOHP) pour la construction de 10 logements sociaux au 2bis, 4 et 6 rue Couprie

Rapporteur : M. le MAIRE

M. le Maire.- Ensuite, nous vous proposons d'octroyer une subvention pour surcharge foncière à notre partenaire, la SOHP, ex Montrouge Habitat, pour la construction de 10 logements rue Couprie. Les travaux ont commencé, vous l'avez observé.

SOHP a sollicité une subvention pour surcharge foncière de 350 000 €. Vous avez le plan de financement de l'opération.

Sur cette subvention, des questions ? Il n'y en a pas.

(Il est procédé au vote à main levée.)

Adopté à l'unanimité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELDE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE , C. AUBRY, , S. BUJON, J-P. DAVIAUD , M-S LESUEUR, , K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, Y-L ; N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR , I. PAILLARD,S. GUERIN
Ne prend pas part au vote		T. VIROL, P-A. MOULY
Pour	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Pour	L'avenir n'attend pas à Montrouge	G. LE GALL
Pour	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Pour	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

M. le Maire.- Unanimité pour cette subvention, qui contribuera à améliorer le taux de logements sociaux à Montrouge.

PREVENTION ET SECURITE

1 – Reconduction de la convention de partenariat entre la Commune de Montrouge, Seine Ouest Habitat et Patrimoine (SOHP) et l'État relative à la transmission des images prises dans les parties communes d'immeubles d'habitation SOHP aux forces de sécurité

Rapporteur : Mme LESUEUR

Mme LESUEUR.- On vous propose de reconduire la convention tripartite signée pour la première fois en juin 2021 entre l'État, SOHP et la Ville de Montrouge. Concrètement, cette convention permet tout simplement de renvoyer l'ensemble des images des parties communes des résidences de SOHP vers notre CSU.

Pour rappel, ces images ne sont pas diffusées en continu. Elles sont uniquement accessibles en cas d'urgence et lorsqu'il y a un accord avec l'un des responsables de SOHP.

En conclusion, il vous est proposé de reconduire à l'identique cette convention et d'autoriser M. le Maire à la signer et à prendre toute mesure nécessaire à son exécution.

M. le Maire.- Merci Madame LESUEUR. Des questions ? Madame HUET.

Mme HUET.- J'ai lu l'article R.272-2 du Code de la sécurité intérieure, qui constitue la base légale pour l'adoption de cette convention. Il est écrit, en plus de l'article 8, qui dit déjà que la durée conventionnelle est d'un an, que de toute façon, il faut renouveler tous les ans par reconduction expresse.

Or, je me suis fait la réflexion que je ne me souvenais pas qu'à l'ordre du jour du Conseil municipal l'année dernière, nous avons voté une telle reconduction. Je suis allée vérifier, il n'y avait pas ce point à l'ordre du jour en décembre dernier, ni en octobre 2023, ni en septembre 2023, ni en décembre 2022, d'ailleurs. Est-ce que cela veut dire qu'il n'y a pas eu de reconduction de la convention pendant les deux dernières années, depuis que la convention elle-même a été votée ? Il semblerait que oui, mais peut-être ai-je mal lu les ordres du jour. Pourriez-vous me confirmer que vous n'avez pas utilisé les possibilités de cette convention, que vous n'avez pas transmis des images prises dans les parties communes des immeubles d'habitation de SOHP aux forces de sécurité depuis les deux dernières années, vu que vous n'aviez pas l'autorisation expresse de le faire ? C'est la première chose.

Deuxième chose, je n'étais pas là en 2021, donc je n'ai pas accès à la convention. J'aimerais que vous nous en disiez un peu plus sur tout ce que l'article du Code de la sécurité intérieure dit que la convention doit porter, notamment la nature des événements qui font redouter l'imminence d'une atteinte grave aux biens ou aux personnes et qui peuvent justifier la transmission des images, les modalités de transmission et de conservation des images, les modalités d'affichage et d'information du public concernant la possibilité de transmission des images, la durée de transmission et de conservation des images dans la limite d'un mois à compter de leur transmission, et les modalités de financement du transfert des images. Ou alors, vous pourriez m'envoyer la convention. Ce sera peut-être plus rapide que de me le dire.

En attendant, je voterai contre, car je n'ai accès à rien. Merci.

M. le Maire.- Merci. D'autres questions ? On a compris, Madame HUET, que vous étiez contre la vidéosurveillance. Ce n'est pas votre dada, mais cela nous sert beaucoup.

Madame LESUEUR vous répond.

Mme LESUEUR.- Pour la convention, elle n'a pas été renouvelée depuis trois ans, le temps a passé et nous avons oublié. Mais c'était expresse, puisqu'évidemment, en cas d'urgence, on peut réquisitionner ces images, comme je vous l'ai expliqué.

Les images ne sont pas enregistrées au sein du CSU, elles sont juste diffusées lorsqu'on allume l'ordinateur. On n'utilise et on n'exploite les images que lorsqu'il y a une urgence. Elles ont servi peu de fois. Elles ont servi notamment en juin 2023, lors des émeutes, ce qui a permis tout de même de circonscrire rapidement les événements autour de la résidence Émile Boutroux. Les jeunes ne sont pas éparpillés partout dans la ville. Nous sommes plutôt fiers de ce partenariat, car sans l'accès à l'intérieur des résidences et avec l'accès à nos propres caméras, nous n'aurions pas eu les résultats obtenus pendant ces émeutes, contrairement aux villes voisines, qui ont subi beaucoup de dégâts.

Il n'y a pas d'enregistrement, et en cas de réquisition des forces de police, la police nationale réquisitionne directement auprès de SOHP, mais pas auprès de la police municipale.

M. le Maire.- Merci, Madame LESUEUR.

Mme HUET.- Vous m'enverrez la convention ?

Mme LESUEUR.- Oui.

M. le Maire.- Qui est favorable ?

M. Israël est favorable. S'abstiennent les indépendants. Sont contre M. LE GALL, les 2 autres membres du groupe écologique et solidaire...

Monsieur TIMOTEO est pour. Montrouge en commun est pour. L'avenir n'attend pas est contre, écologique et solidaire est divisé puisque M. ISRAËL est pour, et Indépendants Montrouge s'abstient.

(Il est procédé au vote à main levée.)

Adopté à la majorité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELDE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE , C. AUBRY, P-A. MOULY , S. BUJON, J-P. DAVIAUD , M-S LESUEUR, , K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, Y-L ; N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOMAR , I. PAILLARD,S. GUERIN
Pour	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Contre	L'avenir n'attend pas à Montrouge	G. LE GALL
Abstention	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Contre	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET,
Pour		V. ISRAËL

RESSOURCES HUMAINES

1 – Mise en œuvre du régime indemnitaire des fonctionnaires relevant des cadres d'emplois de la police municipale

Rapporteur : M. le MAIRE

M. le Maire.- Il y a une évolution du régime indemnitaire de ces fonctionnaires qui relèvent du cadre d'emplois de la police municipale, avec l'instauration d'une indemnité spéciale de fonctionnement et d'engagement – IFSE –, avec une part fixe et une part variable. Cela remplace le régime précédent, qui sera abrogé au 1^{er} janvier 2025.

On vous propose d'adopter ce nouveau régime, qui est favorable aux agents et sera effectif dès le début de l'année prochain.

Sur cette évolution du régime indemnitaire des fonctionnaires de la police municipale, y a-t-il des questions ? Il n'y en a pas.

(Il est procédé au vote à main levée.)

Adopté à l'unanimité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA,T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE , C. AUBRY, P-A. MOULY , S. BUJON, J-P. DAVIAUD , M-S LESUEUR, , K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, Y-L ; N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOMAR , I. PAILLARD,S. GUERIN
Pour	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Pour	L'avenir n'attend pas à Montrouge	G. LE GALL
Pour	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Pour	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

2 – Modalités de transfert des agents du gymnase Henri Ginoux vers Vallée Sud-Grand Paris

Rapporteur : M. le MAIRE

M. le Maire.- Comme vous le savez, la Ville a décidé de transférer le gymnase Henri Ginoux à Vallée Sud Grand Paris, parce que cela fait partie d'un même ensemble et d'une même

parcelle rassemblant l'Aquapol et le plateau de la Solidarité. La conséquence de ce transfert est que nous devons également transférer les deux agents qui gèrent ce gymnase.

Y a-t-il des questions sur ce transfert ? Monsieur BOUCHEZ.

M. BOUCHEZ.- Monsieur le Maire, c'est peut-être la fin de journée, ma mémoire doit être défaillante, vous dites que la Mairie a décidé de transférer. Avez-vous informé, en avez-vous débattu avec le Conseil municipal, et quand ?

M. le Maire.- Je ne suis pas sûr qu'on veuille le faire. Je ne me souviens plus comment cela s'est passé. Le sait-on ? On vérifie.

Une autre question là-dessus ? Oui, Madame HUET.

Mme HUET.- C'est plus une explication de vote, pour dire que nous nous abstenons. Nous sommes contre le principe même du transfert de l'Aquapol et du gymnase Henri Ginoux vers Vallée Sud Grand Paris, mais pas contre le fait que les agents soient transférés.

Nous nous abstenons, puisque nous ne sommes pas d'accord sur le fond.

M. le Maire.- Cela a été délibéré par VS GP en juillet et la commune ne s'y est pas opposée. L'initiative vient de VS GP, c'est elle qui délibère. Nous ne nous opposons pas à cette demande de transfert.

Monsieur LE GALL.

M. LE GALL.- Nous avons voté cette délibération la semaine dernière au Conseil de territoire. Il est dit dans la délibération que la compétence sport a été en partie reprise par Vallée Sud, en juillet, je crois. Nous l'avons acté la semaine dernière. Il fallait être vigilant, c'était une des délibérations en même temps que le PLUi, rappelez-vous.

M. le Maire.- Je m'en souviens très bien.

M. BOUCHEZ.- Donc, nous n'en avons jamais délibéré.

M. le Maire.- On travaille derrière pour me trouver la bonne réponse. Nous la mettons en suspens, le temps que nous ayons la réponse

M. le Maire.- On me dit qu'en juillet, c'est donc Vallée Sud qui a délibéré et la commune ne s'y est pas opposée. Ils l'ont fait à notre demande, évidemment. La semaine dernière, c'est le transfert des personnels qui a été délibéré à VS GP, vous vous en souvenez, Monsieur LE GALL, puisque vous étiez présent. Cela s'est fait en deux temps : un, le transfert de l'équipement, et deux, le transfert du personnel. Tout cela est tout à fait conforme.

Nous revenons à la délibération précédente.

M. BOUCHEZ.- Je suis étonné, Monsieur le Maire. J'ai l'impression que c'est VS GP qui délibère, si j'ai bien compris, sur la prise de possession du personnel de la Ville de Montrouge. Le fait que vous n'y soyez pas opposés, je sais bien, vous avez 9 représentants sur 10 sur votre territoire, mais peut-être cela aurait-il été bien d'informer le Conseil municipal de ce projet. Sur le fond, c'est peut-être bien, je n'en sais rien, comme on ne nous l'a pas proposé, et qu'aujourd'hui, on nous demande de discuter des modalités du « comment », alors que nous n'avons pas du tout discuté du « quoi » et du « pourquoi », je suis très étonné de cette démarche, à la limite un peu cavalière.

M. le Maire.- Monsieur BOUCHEZ, c'est la procédure. Cela s'est passé comme cela pour les autres transferts. La Ville sollicite Vallée Sud pour un transfert, on vous en informe. Nous avons dû en parler à un moment ou à un autre. Ce dont la commune doit délibérer, notre Conseil, c'est l'impact sur le personnel, parce que cela a un impact sur le FCCT, le fonds de compensation des charges transférées.

C'est la procédure, elle est en place depuis que VS GP existe, depuis huit ans.

M. BOUCHEZ.- Cela veut dire que demain, si VSGP veut faire main basse sur la médiathèque ou le conservatoire, ils peuvent y aller ?

M. le Maire.- Je viens de dire que c'est à la demande de la commune.

M. BOUCHEZ.- Avons-nous fait la demande auprès de VSGP de transférer le gymnase ?

M. le Maire.- Oui, nous avons fait la demande. VSGP a délibéré cet été, et nous délibérons sur l'impact RH de ce transfert.

M. PASTEAU.- Avez-vous fait d'autres demandes de transfert à VSGP ?

M. le Maire.- Nous avons transféré dernièrement, vous en avez été informés, des voiries. Quatre voiries ont été transférées à VSGP, qui d'ailleurs, seront rénovées. Nous l'avons entériné ici.

M. PASTEAU.- Nous n'avons pas voté sur les modalités de transfert des agents.

M. le Maire.- Qui est pour les modalités de transfert ? Qui s'abstient ?

(Il est procédé au vote à main levée.)

Adopté à la majorité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELDE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE, C. AUBRY, P-A. MOULY, S. BUJON, J-P. DAVIAUD, M-S LESUEUR, K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, Y-L ; N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR, I. PAILLARD, S. GUERIN
Pour	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Pour	L'avenir n'attend pas à Montrouge	G. LE GALL
contre	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Abstention	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

3 – Recensement de la population - Rémunération du personnel chargé des opérations

Rapporteur : M. le MAIRE

M. le Maire.- Il s'agit de modifier la rémunération des personnels municipaux chargés des opérations de recensement de la population, c'est un travail que nous faisons avec l'INSEE. On vous propose d'actualiser les rémunérations de ces agents, car cela n'a pas bougé depuis 2016. Vous voyez, avec le tableau, les rémunérations augmentent de façon modeste, mais réelle. De toute façon, ce surcoût est financé par l'État, qui allouera une dotation supplémentaire à la Ville en contrepartie de cette augmentation.

Y a-t-il des questions ? Oui, Madame HUET.

Mme HUET.- J'avais demandé en AP3C pourquoi il n'y avait pas eu de revalorisation depuis 2016, puisque vous proposez une revalorisation de 5 % pour ces agents, alors qu'après calcul,

l'inflation depuis 2016 est de quasiment plus 20 %. Je voudrais bien savoir comment ces agents sont rémunérés et pourquoi il n'y a pas eu de revalorisation depuis 2016. Je ne comprends pas.

M. le Maire.- Il me semble que c'est l'État qui nous fixe les tarifs et nous propose de délibérer pour pouvoir les augmenter. Nous ne sommes que des partenaires, dans cette affaire.

D'autres questions ? Monsieur BOUCHEZ.

M. BOUCHEZ.- J'avais cru comprendre que vous mettiez éventuellement en doute, mais je me suis peut-être trompé, les méthodes de l'INSEE et les chiffres qu'il donne. Je voudrais savoir si vous faites confiance aux chiffres de l'INSEE.

M. le Maire.- Cela mérite un débat. J'observe que l'État ne croise pas ses fichiers. Aujourd'hui, on a des fichiers assez intéressants, qui sont des fichiers fiscaux, chacun étant tenu de déclarer ses impôts et son patrimoine. Je pense qu'on gagnerait à croiser les fichiers de l'INSEE et les fichiers fiscaux. Il y a des choses à mesurer.

Sur ce sujet de la démographie, qui vous passionne, il est vrai que la population baisse, mais le nombre de gens qui résident à Montrouge au sens large ne baisse pas, puisque le nombre de logements ne diminue pas, voire il augmente, Modestement, on n'a jamais si peu construit à Montrouge. Il y a tout de même quelques logements supplémentaires. Les personnes qui occupent ces logements, notamment les résidences secondaires dont nous parlions, mais aussi les logements vacants, qui parfois, sont aussi occupés, choisissent de ne pas les louer.

Tout cela mérite une analyse plus fine, vous avez parfaitement raison. L'INSEE est l'un des partenaires, mais on pourrait agréger d'autres connaissances et consolider tout cela.

Qui est pour cette nouvelle rémunération ?

(Il est procédé au vote à main levée.)

Adopté à l'unanimité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELDE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE, C. AUBRY, P-A. MOULY, S. BUJON, J-P. DAVIAUD, M-S LESUEUR, K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, Y-L ; N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR, I. PAILLARD, S. GUERIN
Pour	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Pour	L'avenir n'attend pas à Montrouge	G. LE GALL
Pour	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Pour	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

4 – Création d'emplois et mise à jour du tableau des effectifs

Rapporteur : M. le MAIRE

M. le Maire.- Il s'agit de l'évolution du SSIAD, le service de soins infirmiers à domicile, avec de nouvelles capacités données à celui-ci, puisque l'ARS a proposé qu'il comporte 80 places au lieu des 65 actuelles. On vous propose, pour répondre à ce besoin, d'accroître le personnel infirmier du SSIAD, de créer 3,13 ETP : deux postes à temps complet d'aide-soignante, un poste non complet d'infirmière, 0,75 ETP, et une ergothérapeute, à temps non-complet, à 0,38 ETP.

Vous avez le coût de la place. La masse salariale augmentera de 160 000 € pour opérer ces nouveaux recrutements.

Nous allons en conséquence modifier le tableau des effectifs.

Y a-t-il des questions sur cette mise à jour et cette création d'emplois au SSIAD ?

Nous passons au vote.

(Il est procédé au vote à main levée.)

Adopté à l'unanimité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELDE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE, C. AUBRY, P-A. MOULY, S. BUJON, J-P. DAVIAUD, M-S LESUEUR, K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, Y-L ; N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOMAR, I. PAILLARD, S. GUERIN
Pour	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Pour	L'avenir n'attend pas à Montrouge	G. LE GALL
Pour	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Abstention	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

AFFAIRES DIVERSES

1 – Dénomination de l'hôtel de police municipale en hommage à Clarissa Jean-Philippe

Rapporteur : M. le MAIRE

M. le Maire.- On vous propose de terminer cet ordre du jour par le projet de dénommer notre hôtel de police municipale Clarissa Jean-Philippe, en hommage à notre policière qui a été assassinée lâchement par un terroriste islamiste le 8 janvier 2015. Dans quelques semaines maintenant, après les fêtes, nous célébrerons les 10 années de cet événement tragique. Nous

inaugurerons ensemble cette nouvelle dénomination avec une plaque apposée sur le fronton de l'hôtel de police Clarissa Jean-Philippe.

Sur cette délibération, y a-t-il des questions ? Il n'y en a pas.

(Il est procédé au vote à main levée.)

Adopté à l'unanimité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE, C. AUBRY, P-A. MOULY, S. BUJON, J-P. DAVIAUD, M-S LESUEUR, K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, Y-L ; N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR, I. PAILLARD, S. GUERIN
Pour	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Pour	L'avenir n'attend pas à Montrouge	G. LE GALL
Pour	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Pour	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

2 – Aide financière accordée à la Protection civile pour la solidarité avec la population de Mayotte

Rapporteur : M. le MAIRE

M. le Maire.- Nous devons délibérer pour octroyer une aide aux victimes de l'ouragan à Mayotte. La Ville de Montrouge propose d'octroyer une aide financière exceptionnelle de 5 000 € en faveur de la Protection civile, qui contribue à accompagner la population de Mayotte suite à ce drame.

Sur cette délibération, il y a des questions ? Oui, Monsieur BOUCHEZ.

M. BOUCHEZ.- Est-ce que la Protection civile est implantée à Mayotte ?

M. le Maire.- La réponse est oui. La Protection civile est un des partenaires de l'Association des maires de France. Beaucoup de communes choisissent comme partenaire la Protection civile au sein de ce qui s'appelle maintenant Solidarité AMF Mayotte, c'est cela ?

Oui, Monsieur PASTEAU ?

M. PASTEAU.- C'est une question diverse.

M. le Maire.- Sur Mayotte, nous passons au vote.

(Il est procédé au vote à main levée.)

Adopté à l'unanimité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C.FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P. CARRÉ, C. BAELDE, P. HUREAU, G. RABIER, J-Y. VERZEELE, C. AUBRY, P-A. MOULY, S. BUJON, J-P. DAVIAUD, M-S LESUEUR, K. TAKI, C. DE PABLO, L. GRAINE, P. F. DECORDE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, I. LEMÉE, P. XAVIER, J. MELEDJE, P. BADIAS, T. BRIET, Y-L ; N'GUYEN, A. SAMBOU-HONORÉ, L. ROSSI, M. DEVRIENDT, M. VETILLARD, C. SELVACOUMAR, I. PAILLARD, S. GUERIN
Pour	Montrouge en commun	J. TIMOTEO, F. CLAQUIN, L. BARCESSAT
Pour	L'avenir n'attend pas à Montrouge	G. LE GALL
Pour	Indépendants Montrouge	A. BOUCHEZ, G. GOMEZ-BOSSIERE
Pour	Montrouge écologique et solidaire	C. PASTEAU, A. HUET, V. ISRAËL

QUESTIONS DIVERSES

M. PASTEAU.- Je repose la question que j'avais posée lors de la délibération sur le budget primitif en présence de Mme COLAVITA. J'aimerais votre point de vue et les perspectives que vous offrez sur le budget alloué aux fournitures scolaires, qui reste stable à 90 000 €, comme l'année dernière.

M. le Maire.- Madame COLAVITA.

Mme COLAVITA.- Le budget est stable. Je peux vous dire que nous avons repris notre travail avec les représentants des parents d'élèves, ainsi que les représentants des directions des écoles. Je rappelle que c'est toujours 35 € pour les élémentaires et 25 € pour les maternelles. En revanche, je souligne que l'année dernière, nous avons eu un budget supplémentaire qui a été réintégré cette année, puisqu'on alloue 5 € par élève en plus pour les élémentaires et les maternelles, pour le papier, qui est donc sorti du marché. Finalement, cela revient à dire que c'est 40 € par élémentaire et 30 € par maternelle.

Ensuite, un travail a été commencé avec les directions d'école sur le BPU. Je vous avais dit, il me semble il y a quelques mois, que nous avons eu une vraie analyse des dépenses sur les fournitures scolaires, nous nous étions rendu compte qu'il y avait plus de 2 000 références. Nous travaillons de concert avec les directions d'écoles pour refaire le BPU : l'année prochaine, le marché des fournitures scolaires sera renouvelé et nous souhaitons le réécrire avec les parents et les directions d'écoles pour être au plus près des demandes et pouvoir massifier les dépenses sur moins de références et au plus près des demandes des directions d'école.

M. PASTEAU.- Merci beaucoup pour votre réponse. Qu'est-ce que le BPU, s'il vous plaît ?

Mme COLAVITA.- C'est le bordereau des prix unitaires.

M. le Maire.- Merci. Avant les autres questions, je voulais apporter une réponse à M. LE GALL, qui nous a interrogés tout à l'heure sur deux sujets.

S'agissant des noms des bénéficiaires des créances déclarées irrécouvrables, dont nous avons parlé tout à l'heure, et des admissions en non-valeur, ces noms sont toujours donnés aux élus, au titre de leur droit à l'information, mais ils sont anonymisés quand on publie les délibérations, bien sûr, pour respecter le droit de chacun. Nous avons fait la même chose l'an dernier, Monsieur LE GALL, donc il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Comme cette délibération revient chaque année, on vous informe, mais ce n'est pas public.

Garanties d'emprunt I3F, Monsieur LE GALL, toujours, vous aviez raison, il y a bien une coquille dans la présentation : il y a bien deux conventions de réservation. La première pour 8 logements. C'est une convention de logements PLI, pour 40 logements PLI. La deuxième est pour 18 logements PLUS. Il y a effectivement deux conventions, cela fait bien 11 logements, 3 plus 8, et la règle, ce sont les 20 %, puisque ces 20 % du nombre de logements constituent le contingent de la Ville. Un point pour M. LE GALL ce soir.

Questions diverses encore, Monsieur BOUCHEZ.

M. BOUCHEZ.- J'en ai deux. On me dit qu'un institut Verian, situé dans les Hauts-de-Seine, mènerait actuellement une enquête sur commande de la municipalité de Montrouge. Je voulais avoir confirmation que cette dernière a passé une commande. Comme il s'agit d'un marché public, je demande à voir le contrat de la commande, le cahier des charges et le résultat du sondage. C'est la première question.

La deuxième question concerne un nouveau magazine à destination des seniors, *M&Vous*. Monsieur le Maire, vous vous exprimez régulièrement sur différents médias, interviewé ou non par du personnel de la mairie, pour faire le compte rendu du Conseil municipal, entre autres.

Conformément aux droits accordés aux oppositions, nous demandons que le point de vue de celles-ci soit aussi exprimé dans les différents supports.

Nous souhaiterions – au moins pour les Indépendants, je n'en ai pas parlé à mes collègues – vous rencontrer et rencontrer le service Com pour discuter des modalités de mise en œuvre.

M. le Maire.- Le magazine *M&Vous* a succédé au SAM. Le SAM, comme le *M&Vous*, est un magazine spécialisé et dédié aux seniors. Ce n'est pas comme le *Montrouge Mag*, diffusé à tout le monde. À ce titre, nous ne serions pas tenus d'y inscrire des tribunes. Je crois que les tribunes du *Montrouge Mag* suffisent amplement.

S'agissant du sondage, nous le réalisons depuis 2008 maintenant, nous continuons de le faire.

Autre question diverse, Monsieur LE GALL ?

M. BOUCHEZ.- J'en ai posé deux, j'aimerais bien que dans le compte rendu, il soit bien noté très précisément ce qu'a dit Monsieur le Maire. Je vous remercie.

M. le Maire.- Oui, comme toujours. Monsieur LE GALL, allez-y.

M. LE GALL.- Deux questions qui proviennent de citoyens montrougiens.

La première concerne des droits de voirie, plus ou moins. On me dit qu'un conseil syndical souhaiterait ravalier un pignon avec isolation. La Mairie voudrait bien donner son accord, mais en échange de la mise en place d'une fresque. J'aurais voulu savoir pourquoi et sur la base de quel document vous pouvez imposer à une copropriété d'établir une fresque sur son pignon, si telle est bien la vérité de cette question.

La seconde question est celle d'un citoyen qui m'interpelle sur les voyages prévus au mois de février pour les enfants, pour les vacances. Il semblerait que l'ouverture des inscriptions ne soit toujours pas faite. Vous comprendrez qu'en termes de prévision à 7 ou 8 semaines de l'événement, ce n'est pas très simple pour les parents qui souhaiteraient se positionner et qui recherchent un système de garde comme un autre, pour ses enfants, au travers des séjours que la Ville propose. Merci.

M. le Maire.- Merci Monsieur LE GALL. Sur la première, on me dit : « quoi et où ? ». Je ne suis pas au courant. Où est-ce, cette fresque ? Quel pignon est-ce ?

M. LE GALL.- Ce serait du côté de... C'est avenue Jean Jaurès, je crois.

M. le Maire.- Mais « du côté de », c'est vague. L'avenue Jean Jaurès est grande.

M. LE GALL.- Je ne connais pas l'adresse par cœur.

M. le Maire.- Comment voulez-vous que nous répondions à quelque chose d'aussi vague ?

M. LE GALL.- Je voudrais savoir sur la base de quel document on peut imposer une fresque sur une copropriété privée.

M. le Maire.- On ne peut pas imposer une fresque. Il faut que la copropriété soit d'accord. Nous souhaitons, évidemment, lorsque c'est possible, proposer aux copropriétés de créer des fresques sur les pignons. Mais cela suppose l'accord de la copropriété. La Ville ne l'impose pas.

M. LE GALL.- Visiblement, cela traîne sur la DP, parce que les services souhaiteraient fortement qu'il y ait une fresque, ce que cette copropriété ne souhaite pas forcément.

M. le Maire.- C'est assez simple, c'est binaire. Si la copropriété dit non, il n'y a pas de fresque. Si elle dit oui, il y en a une.

M. LE GALL.- Il ne faut pas faire traîner la DP, dans ce cas, et l'autorisation de DP.

M. le Maire.- Ce sont des on-dit, des procès d'intention. Nous voulons une adresse, un interlocuteur et des faits. « On me dit que »... On va loin, avec cela.

La politique est simple : lorsqu'il y a un pignon... M. LE GALL ne sait pas où c'est. Où est-ce ? C'est l'avenue Jean Jaurès de Montrouge ? Donnez-nous le point précis et le nom du pétitionnaire. On a du mal à faire des fresques, beaucoup ne sont pas d'accord. S'ils ne sont pas d'accord, nous ne l'imposerons pas, bien au contraire.

L'autre question était les voyages d'enfants. Marie, la réponse ?

Mme COLAVITA.- Il n'y a pas de voyage au mois de février, donc il n'y a pas d'inscriptions. En revanche, il y en aura tout l'été. Cette année, en février, il n'y aura pas de voyage proposé, mais l'ensemble des centres de loisirs est ouvert et pourra accueillir les enfants qui le demandent.

M. le Maire.- Voilà la raison. Pas d'autres questions diverses ? Non.

Mesdames et Messieurs, merci beaucoup. Bonne soirée, bonnes fêtes à chacune et chacun et à l'an prochain.

(La séance est levée à 23 h 25.)



Le secrétaire de séance,

Paul-André MOULY /

Le Maire,

Etienne LENGEREAU